



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

-----

**Un Peuple - Un But - Une Foi**

---

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DES FINANCEMENTS VERTS ET DES  
PARTENARIATS**

\*\*\*\*\*

**STRATEGIE NATIONALE POUR LA PROMOTION  
DES EMPLOIS VERTS AU SENEGAL**

**RAPPORT FINAL**

**Novembre 2015**

## Sigles et acronymes

AATR	Agence autonome des travaux routiers
ADEPME	Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes Entreprises
AEME	Agence pour l'Economie et la Maitrise de l'Energie
AGEB	Agence pour l'emploi des jeunes des banlieues
AGETIP	Agence d'exécution des travaux d'intérêt public
ANA	Agence Nationale de l'Aquaculture
ANAMA	Agence nationale d'appui aux marchands ambulants
ANEJ	Agence nationale pour l'emploi des jeunes
ANER	Agence Nationale des Energies Renouvelables
ANEV	Agence Nationale des Eco villages
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANRSA	Agence nationale de la Recherche Scientifique Appliquée
ANSO	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APC	Approche Par Compétence
APD	Aide Publique au Développement
APIX	Agence pour la Promotion des Investissements et Grands Travaux
ARD	Agence Régionale de Développement
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BIT	Bureau International du Travail
BOM	Bureau Opérations et Méthodes
CEFE	Centre pour l'Education et la Formation Environnementale
CNEE	Convention Nationale Etat-Employeurs privés pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
CNES	Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal
CNP	Conseil National du Patronat
DAC	Domaine Agricole Communautaire
DAMCP	Direction des Aires Marines Communautaires Protégées
DCH	Développement du Capital Humain
DE	Direction de l'Emploi
DEEC	Direction des Etablissements Classés
DEFCCS	Direction des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des Sols
DFVP	Direction des Financements Verts et des Partenariats
DGID	Direction Générale des Impôts et Domaines
DPN	Direction des Parcs Nationaux
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRECC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
FAISE	Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
FEJ	Fonds de Financement de l'Entreprenariat Jeune
FIJ	Fonds d'insertion des jeunes
FISE	Fonds d'insertion des jeunes dans le secteur de l'environnement
FNPJ	Fonds national de promotion des jeunes
FOGAREJ	Fonds de Garantie à l'Auto-Emploi des Jeunes

FONDEF	Fonds de Développement de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FONSIS	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
GES	Gaz à effet de serre
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ISEP	Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel
ITEV	Incubateurs de Thiès pour l'Economie Verte
LPDSJ	Lettre de politique de développement du secteur de la jeunesse
LPSERN	Lettre de politique sectorielle de l'environnement et des ressources naturelles
MDP	Mécanismes de Développement Propres
MEDD	Ministère de l'environnement et du développement durable
MEDS	Mouvement des Entreprises du Sénégal
MEFP	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MFPRE	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État
MGL	Ministère en charge de la Gouvernance Locale
MJECC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime
MPMEV	Micro, Petite et Moyenne Entreprise Verte
MTOP	Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles
NAMA	Nationally Appropriate Mitigation Actions
NPNE	Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFEJBAN	Office national pour l'emploi des jeunes de la banlieue
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONEQP	Observatoire des emplois et qualifications professionnelles
ONG	Organisation non gouvernementale
ONPF	Office national pour la formation professionnelle
OS	Objectif spécifique
PACEV	Programme d'Appui à la Création des Emplois Verts
PAGE	Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte
PANEJ	Plan d'actions pour l'emploi des jeunes
PAPEJF	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PCS	Professions et Catégories Socioprofessionnelles
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'Environnement
PPEV	Projet de Promotion des Emplois Verts
PPP	Partenariats public-privé
PRCA	Programme de Renforcement et de Consolidation des Acquis
PRODAC	Programme des domaines agricoles communautaires
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTA	Plan de Travail annuel
PTIP	Programme Triennal d'Investissements Publics
REEV	Rapport exploratoire sur l'économie verte
ROAME	Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et des Emplois
ROME	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois

RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SBSE	Secteur des biens et des services environnementaux
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SFD	Système Financier Décentralisé
SIME	Système d'Information sur le Marché de l'Emploi
SNDES	Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale
SNPEV	Stratégie Nationale pour la Promotion des Emplois Verts
UA	Union Africaine
UC	Unité de Compte
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes .....</b>	<b>1</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>5</b>
<b>Résumé exécutif.....</b>	<b>6</b>
<b>I. INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>9</b>
I.1 Contexte et justification .....	9
I.1.1 Contexte général .....	9
I.1.2 Contexte spécifique.....	10
I.2 Objectifs .....	13
I.3 Démarche méthodologique .....	14
I.3.1 Activités .....	14
I.3.2 Démarche .....	14
<b>II. ETAT DES LIEUX EN MATIERE D'EMPLOIS VERTS AU SENEGAL.....</b>	<b>16</b>
II.1 Définition du concept d'emploi vert.....	16
II.2 Cartographie des politiques et initiatives en matière d'emplois verts au Sénégal .....	18
II.2.1 Cadre institutionnel, organisationnel et réglementaire de promotion des emplois verts	18
II.2.2 Cartographie des initiatives créatrices d'emplois verts.....	21
<b>III. STRATEGIE DE PROMOTION DES EMPLOIS VERTS AU SENEGAL 2015-2019 .....</b>	<b>25</b>
III.1 Enjeux et défis de la promotion des emplois verts au Sénégal .....	25
III.1.1 Au plan économique .....	25
III.1.2 Au plan social.....	26
III.1.3 Au plan environnemental .....	26
III.2 Vision et mission de la stratégie .....	27
III.3 Axes stratégiques, objectifs spécifiques et produits .....	28
III.3.1 Axe 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire .....	29
III.3.2 Axe 2 : Création d'opportunités d'emplois verts.....	32
III.3.3 Axe 3 : Renforcement des capacités humaines .....	33
III.3.4 Axe 4 : Développement d'une politique adaptée de financement.....	37
III.3.5 Axe 5 : Mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation .....	39
<b>IV. MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>41</b>
IV.1 Plan d'actions .....	41
IV.2 Budget .....	47
IV.3 Cadre de mise en œuvre et de suivi évaluation .....	49
IV.3.1 Moyens de mise en œuvre .....	49
IV.3.2 Instruments de mise en œuvre .....	49
IV.3.3 Dispositif institutionnel .....	49
IV.4 Risques et mesures d'atténuation.....	52
IV.4.1 Risques relatifs à l'exécution et / ou aux résultats de la stratégie .....	52
IV.4.2 Mesures d'atténuation des risques .....	52
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>i</b>
<b>Annexe 1 : Typologie d'emplois verts .....</b>	<b>ii</b>
<b>Annexe 2 : Résultats des consultations éco-régionales.....</b>	<b>iii</b>
<b>Annexe 3 : Initiatives en matière d'emplois verts .....</b>	<b>xiii</b>
<b>Annexe 4 : Cadre logique de suivi-évaluation de la SNPEV .....</b>	<b>xxiv</b>
<b>Annexe 5 : Plan d'actions détaillé .....</b>	<b>xxviii</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1 : Projets financés dans le cadre du PPEV .....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau 2 : Liste des métiers verts identifiés.....</b>	<b>24</b>
<b>Tableau 3 : Plan d'actions de la SNPEV .....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau 4 : Budget global de la SNPEV .....</b>	<b>47</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1 : Ordre de priorité des activités de la SNPEV.....</b>	<b>41</b>
<b>Graphique 2 : Répartition du financement de la SNPEV par axe stratégique.....</b>	<b>48</b>
<b>Graphique 3 : Répartition annuelle du financement de la SNPEV .....</b>	<b>48</b>

## Résumé exécutif

Prenant à son compte les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) sur le rôle de l'économie verte dans l'éradication de la pauvreté par la création d'emplois, le Sénégal a entamé une réflexion profonde sur les voies et moyens de promouvoir l'économie verte, de dégager des priorités pour orienter les activités productives durables, notamment par la création d'emplois verts décentes et durables.

En effet, le chômage, le sous-emploi et les conditions de vie des travailleurs constituent aujourd'hui des préoccupations majeures des autorités sénégalaises. L'élaboration du troisième Document de Politique Nationale de l'Emploi- PNE en 2015, marque l'acuité de la question de l'emploi et du chômage au Sénégal, notamment celui des jeunes, et démontre la volonté et l'engagement des autorités à trouver des réponses adéquates à cette problématique.

Dans cette optique, en guise de contribution à la politique de plein emploi des jeunes et des femmes, le MEDD, à travers le Projet de Promotion des Emplois Verts (PPEV), a enclenché la formulation d'une Stratégie Nationale de Promotion des Emplois Verts (SNPEV).

La promotion des emplois verts, dimension sociale de l'économie verte, est en effet devenue au Sénégal un levier important pour lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes et des femmes qui constituent les couches la plus vulnérables. La nécessité s'imposait donc de formuler, à travers une méthodologie participative, une stratégie, un cadre de référence, pour la promotion des emplois verts au Sénégal.

Toutefois, pour cerner l'importance des emplois verts et leur aptitude à créer des richesses, il est nécessaire de circonscrire de la notion dans toute sa diversité et sa complexité. Ceci passe par l'identification, par secteur d'activités économiques, des types existants et des acteurs concernés ou susceptibles de l'être.

Ce processus participatif d'identification et de formulation de la SNPEV a été mené sur toute l'étendue du territoire national, à travers une revue documentaire et des ateliers d'échange et de partage avec toutes les parties prenantes et à toutes les étapes (diagnostic, planification, validation).

Cette approche a permis de définir de façon consensuelle l'emploi vert au Sénégal comme étant : « toute activité humaine décente, individuelle ou collective, qui procure des revenus, préserve l'environnement et garantit une utilisation rationnelle des ressources naturelles » et de tracer les grands axes de promotion l'emploi vert conformément aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du pays.

Ainsi, la SNPEV s'est articulée à la vision à long terme de la société sénégalaise reposant sur la finalité d'une « émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle » à l'horizon 2035 et prône « des emplois verts, dans une économie résiliente, pour l'émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle en 2035 ».

Son objectif général est de permettre la réduction de la pauvreté au moyen d'investissements publics et privés sur le capital naturel dans l'optique d'une croissance économique forte, durable et inclusive qui favorise une croissance du revenu et de l'emploi.

Les résultats de l'analyse diagnostique montrent que la transition du Sénégal vers une économie verte requiert, à l'image des bonnes pratiques internationales, des mutations axées autour des processus politiques, de la formation et de la recherche, du financement

innovant, de la sensibilisation et des mécanismes de suivi et de pérennisation. La SNPEVest adossée à ces piliers à travers les cinq axes suivants :

1. Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire
2. Création d'opportunités d'emplois verts
3. Renforcement des capacités humaines
4. Développement d'une politique adaptée de financement
5. Plaidoyer et mise en place de mécanismes de suivi et de pérennisation

Chacun de ces axes stratégiques a été décliné en objectifs spécifiques et les produits attendus ont été identifiés ; de même que les activités concrètes à réaliser (au nombre de 97). Ces activités ont été réparties sur un horizon temporel de 5 ans à compter de 2015. Parmi ces activités, les 27% jugées fortement prioritaire concernent les mesures institutionnelles et organisationnelles qu'il urge de prendre pour permettre :

(i) le renforcement du cadre réglementaire et de coordination de la promotion des emplois verts, (ii) la mobilisation du financement et (iii) la mise en place et l'accompagnement de Micro, Petites et Moyennes Entreprises Vertes (MPMEV).

Le budget global prévisionnel pour la mise en œuvre de ces activités s'élève à un montant total de 2 998 500 000 F CFA pour la période 2015-2019, répartis comme suit : que

✓ 57% du montant dédié à l'axe 3 relatif au renforcement des capacités humaines, en rapport avec l'importance accordée à la formation et de la recherche & développement dans la promotion des emplois verts.

✓ 86% du budget est affectés aux activités pour l'adaptation de la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières vertes, eu égard aux besoins en terme d'équipements spécifiques à certaines filières à mettre en place dans les structures de formation.

Sur le plan de la répartition annuelle, l'année 2015 n'a pas été dotée de budget car constituant l'année de finalisation et de validation de la stratégie, de mise en place des structures de gouvernance, d'élaboration du plan de plaidoyer et de communication.

Pour le financement de la SNPEV, l'Etat dispose de plusieurs mécanismes non exclusifs tels que:

- ✓ que le recours, en priorité, à ses ressources financières propres à travers le PTIP – BCI
- ✓ la mise en place d'un Fonds de promotion des emplois verts
- ✓ la contribution de la diaspora ;
- ✓ le partenariat public-privé
- ✓ le recours aux partenaires au développement (Projets, ONG, bailleurs de fonds).

Sur le plan institutionnel, la tutelle technique et administrative de l'implémentation de la stratégie sera assurée par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable ; Cette option a été retenue compte tenu du fait que l'essentiel des interventions de la présente Stratégie associe emplois et la protection de l'environnement. A cet effet, une cellule technique sera créée pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la SNPEV ; une initiative que devra soutenir l'ensemble des acteurs de la lutte contre le chômage et de la préservation de l'environnement.

Le suivi et l'évaluation de la stratégie seront appréciés à travers le respect du calendrier de réalisation, le niveau de mobilisation des ressources, l'amélioration du niveau et de la qualité des emplois verts dans le pays.



- I. Le diagnostic réalisé dans ce travail constitue la référence pour la mise en œuvre de la stratégie. L'évaluation devra identifier et analyser les résultats escomptés non atteints. Dans cette optique, il sera procédé une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale de la SNPEVLe diagnostic réalisé dans ce travail constitue la référence pour la mise en œuvre de la stratégie. L'évaluation devra identifier et analyser les résultats escomptés non atteints. Dans cette optique, il sera procédé une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale de la SNPEV

# INTRODUCTION GENERALE

## I.1 Contexte et justification

### I.1.1 Contexte général

Nos sociétés traversent une crise de nature complexe qui se présente généralement sous une forme financière, économique, sociale et environnementale. L'utilisation du mot « crise » n'est d'ailleurs qu'un raccourci approximatif pour désigner les bouleversements qui nous affectent car étant de nature diverse.

Le terme de « crise » a tout de même l'intérêt de nous faire réagir, car il indique un état pathologique de notre société auquel il s'agit de remédier par une remise en cause profonde du modèle sur lequel elle s'est construite. Il est cependant indispensable, afin de mieux la résoudre, d'avoir conscience des corrélations qui relient certaines causes de cette crise qui, sur un autre plan, touche l'environnement.

Mais, les problèmes écologiques qui ont marqué ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle ne semblent pas avoir été appréhendés dans toutes leurs dimensions. Tout le monde, ou presque, s'accorde à dire que le modèle de « capitalisme polluant » dans lequel le monde s'est engagé depuis la révolution industrielle a trouvé ses limites dans la dégradation accélérée du milieu ambiant. Mais il est plus rare d'entendre les décideurs évoquer les conséquences sociales du problème.

Toutefois, les bouleversements annoncés du climat, prolongement de cette crise, suscitent une attention internationale croissante qui a culminé lors du sommet de **Lima en décembre 2014**. Si cette rencontre n'a pas eu les résultats escomptés selon certains, elle a au moins eu le mérite de replacer le développement durable au cœur de l'agenda politique international. Alors que la perspective d'un accord mondial contraignant sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'éloigne, il faut souligner que les Etats n'ont pas attendu la conclusion d'un tel accord pour définir des politiques publiques nationales en matière de développement durable.

En effet, dans leur réponse à la crise internationale, les Gouvernements ont opté lors du dernier sommet tenu en 2012, communément appelé Rio+20, pour un changement dans la manière d'élaborer et de mettre en œuvre les stratégies de développement économique.

L'économie verte, définie par le PNUE comme «**une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources**», a été reconnu comme un outil indispensable pour parvenir au développement durable.

Mais pour bon nombre d'acteurs, se pose la nécessité d'évaluer les possibilités offertes par ce concept, ainsi que les moyens de mise en œuvre pour effectuer une transition harmonieuse vers une croissance verte.

Les appels de plus en plus pressants pour une voie de développement plus durable et pour une plus verte doivent se traduire par des mesures politiques qui :

- **aident les communautés à faire face aux effets adverses des changements climatiques;**
- **encouragent l'investissement dans les emplois verts ;**
- **renforcent les capacités et les systèmes de formation professionnelle en vue de mieux répondre aux besoins émergents du marché du travail.**

La crise écologique mondiale est souvent décrite de manière très légitime, à la fois comme une menace et comme une opportunité de créer des emplois nouveaux dits « verts » car protecteurs de l'environnement. Ainsi, une réponse pertinente aux défis du réchauffement climatique consistant en un redéploiement de nos économies dans une direction « soutenable » pourrait être l'un des remèdes à la crise économique actuelle. La remise en question et la réorientation de nos économies vers le développement durable devront non seulement contribuer à un retour à la prospérité mais également et surtout à l'émergence d'une société plus solidaire.

La création future de centaines de milliers d'« emplois verts » a été ainsi annoncée dans de nombreux pays. Cet engagement transcende les pays et les partis et nul gouvernement ne peut aujourd'hui le reléguer au second plan. Il est primordial alors que les futures structures de cette nouvelle économie qui se dessinent présentement soient le plus inclusives et prennent en compte nos populations dans toute leur diversité : personnes handicapées, chômeurs de longue durée, migrants...

### I.1.2 Contexte spécifique

La création d'un nombre suffisant d'emplois modernes, stables, incitatifs et productifs reste un défi majeur pour l'économie sénégalaise. La croissance sur la dernière décennie de la population en âge de travailler comparée à la capacité de création d'emplois de l'économie encore faible est, entre autres, un élément aggravant des tensions sur le marché du travail. Les implications que peuvent avoir ces tensions sur l'économie expliquent l'urgence de pallier les multiples problèmes tels que le chômage endémique et involontaire (en particulier celui des jeunes et des femmes), le sous-emploi, l'exclusion sociale, l'inadéquation entre formation et emploi, le développement inadéquat de l'économie informelle, la pauvreté au travail, etc.<sup>1</sup>

Sur la base de la définition du BIT<sup>2</sup>, le nombre de chômeurs au Sénégal est estimé à 460 734 personnes en 2011 soit un taux de chômage de 10,2%. Le taux de chômage est pratiquement resté stable par rapport à 2005 où il était estimé à 10,0% par l'ESPS-I (ANSD, 2011). Les jeunes, qui constituent une part importante de la population active, restent les plus touchés par le phénomène du chômage (12,7% en 2011). Le chômage des jeunes (15- 24 ans) est inégalement réparti selon la région. Il est de 23,6% à Diourbel, 23,5% à Saint-Louis et 20,1% à Louga. Ces trois régions sont les plus touchées par ce phénomène. En outre, le chômage touche plus les femmes que les hommes. En effet, le taux de chômage est de 7,7% chez les hommes et 13,3% chez les femmes. Le sous-emploi reste élevé ; il est de l'ordre de 32,0% soit, à peu près, un actif occupé sur trois en situation de sous-emploi et le taux d'activité est de 48,8% alors qu'il était de 50,7% en 2005 (ANSD, 2011).

Le chômage, le sous-emploi et la non-participation au marché du travail créent des situations de dépendance. Ainsi, le nombre moyen de personnes à la charge d'un actif occupé est estimé par l'ANSD à 2,3 en 2011.

---

<sup>1</sup> ANSD, 2012 : Situation économique et sociale du Sénégal

<sup>2</sup> Le BIT retient trois critères devant être remplis concomitamment : être dépourvu d'emploi sur la période retenue (ne pas avoir travaillé une heure au cours des 7 derniers jours précédant le jour de l'interview ou date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les quinze (15) prochains jours .

Cette situation laisse inférer que le secteur de l'emploi au Sénégal a connu de réelles difficultés au cours des dernières années, malgré la volonté affichée par les autorités publiques de mettre l'emploi au cœur des politiques de développement.

En effet, le chômage, le sous-emploi et les conditions de vie des travailleurs constituent aujourd'hui des préoccupations majeures des autorités sénégalaises. L'élaboration du troisième Document de politique d'emploi en 2015, après celui de 1997 réactualisé en 2010, en atteste la preuve et marque l'acuité de la question de l'emploi et du chômage au Sénégal, notamment celui des jeunes et est une manifestation de l'autorité publique à trouver des réponses adéquates à cette problématique.

Le contexte d'élaboration de ce Document de politique reste marqué au niveau régional par la « Déclaration de Ouagadougou ». Cette résolution du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) tenue les 8 et 9 septembre 2004 à Ouagadougou invitait les pays membres à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement. En outre, la Dix-septième Session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine (Malabo, juillet 2011) a pris l'engagement de « réduire de 2% par an sur une période de 5 ans le chômage des jeunes ».

C'est ainsi qu'en 2013, l'Etat a initié le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF). D'une durée de cinq ans et d'un coût total de 23,54 millions d'UC financé par un prêt FAD (21,19 millions d'UC) et le Gouvernement du Sénégal (2,35 millions d'UC), le projet vise à générer au moins 15000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et à renforcer les capacités techniques et managériales de 17000 promoteurs dans les régions ciblées de Kaolack, Fatick, Thiès, Casamance Naturelle (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) et de la banlieue de Dakar.

Dans la même lancée, l'Etat a initié une politique de rationalisation des structures en charge de l'emploi des jeunes qui a abouti à la création de l'Agence nationale pour la promotion de l'Emploi des jeunes (ANPEJ) qui résulte de la fusion organique de l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ, de l'Agence pour l'emploi des jeunes des banlieues (AGEB), du Fonds national de promotion des jeunes (FNPJ) et de l'Agence nationale d'appui aux marchands ambulants (ANAMA). Cette nouvelle structure assume ainsi la fonction opérationnelle de la Politique nationale de l'Emploi, des programmes et des projets de promotion de l'emploi élaborés.

Ainsi, la NPNE (en cours de finalisation) qui couvre la période allant de 2015 à 2019 inclus, est portée par une vision à moyen terme qui vise « **la création nette d'un nombre d'emplois modernes productifs, rémunérateurs, durables et déclarés égal à 500.000** » au terme de la période<sup>3</sup>, soit une moyenne annuelle de 100.000. Cet objectif annuel est fixé en référence à l'objectif du PSE dans ce domaine, qui a repris celui du Programme de la SNDES.

Ce Document de politique, en se basant sur une approche programmatique, a identifié un certain nombre de stratégies pour atteindre ces objectifs :

- Création massive d'emplois dans le PSE, les grands projets du chef de l'Etat et dans les systèmes économiques traditionnels (Stratégie n°1) ;
- **Développement de programmes publics spécifiques de création d'emplois décents (stratégie n°2),**

---

<sup>3</sup> NPNE 2015-2019, Direction de l'emploi 2014

- Développement de programmes d'emploi au niveau local (stratégie n°3) ;
- Amélioration et développement des relations formation/emploi (stratégie n°4) ;
- Amélioration de l'organisation du marché du travail et du dialogue social (stratégie n°5) ;
- le renforcement des capacités du ministère de l'Emploi (stratégie n°6).

Aussi, prenant à son compte les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) en 2012 sur le rôle de l'économie verte comme levier du développement durable et de l'éradication de la pauvreté par la création d'emplois, le Sénégal a entamé une réflexion profonde sur les voies et moyens de promouvoir l'économie verte et de dégager des priorités pour orienter les activités productives durables avec la **création d'emplois verts**.

C'est ce qui justifie son adhésion au Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE), qui est une initiative de soutien à la mise en œuvre du document final de Rio+20, intitulé «**L'avenir que nous voulons**».

L'admission du Sénégal au PAGE est le résultat d'un engagement des autorités politiques à promouvoir le développement durable dans une perspective d'éradication de la pauvreté et d'émergence économique.

En effet, dans le cadre de l'Initiative pour l'Economie verte lancée par le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) en 2008, **une étude exploratoire sur l'économie verte** a été réalisée pour identifier les opportunités qu'offre notre cadre macroéconomique. Cette étude communément appelée Rapport exploratoire sur l'économie verte (**REEV**) montre qu'un investissement supplémentaire annuel de 2 % du PIB national dans la transformation verte de ces secteurs clés, ouvrirait d'importantes perspectives économiques, améliorerait la productivité agricole, la couverture forestière et l'offre d'énergie renouvelable, ferait baisser les coûts supportés par l'environnement, et stimulerait la compétitivité.

A cela s'ajoute l'existence d'une nouvelle vision incarnée par la «**Nouvelle Gouvernance verte**» lancée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Macky SALL, qui constitue une source d'inspiration et de motivation pour promouvoir l'économie verte.

Ainsi, dans la version révisée (en 2012) de la lettre de politique sectorielle de l'environnement et des ressources naturelles (**LPSERN 2009-2015**), **la bonne gouvernance environnementale ou gouvernance verte** a été retenue comme un des six principes directeurs sur lesquels devrait reposer la mise en œuvre de la politique environnementale dont l'objectif est « d'assurer une gestion rationnelle de l'environnement et des ressources naturelles pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans une perspective de développement durable ». L'un des trois objectifs sectoriels déclinés à partir de cet objectif global est de « Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'environnement et des ressources naturelles » qui passe, entre autres, par la ***promotion de l'investissement privé, du partenariat et des emplois verts***.

La promotion des emplois verts, dimension sociale de l'économie verte, est en effet devenue au Sénégal un levier important pour lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes et des femmes qui constituent les couches la plus vulnérables.

Ainsi, le gouvernement du Sénégal dont l'ambition est de créer 5.000 emplois verts à moyen terme, a initié dans le cadre du Programme de Renforcement et de Consolidation des Acquis (PRCA) financé par la Coopération néerlandaise, un Projet de Promotion des Emplois Verts PPEV (2014 – 2015). L'objectif global de ce Projet était de promouvoir la création d'emplois verts pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et assurer une gestion durable de l'environnement. De manière spécifique, ce Projet visait à

- développer les emplois verts comme élément de réponse à l'objectif de plein emploi du gouvernement ;
- identifier les filières pourvoyeuses d'emplois verts ;
- créer des emplois verts décents et durables ;
- développer des partenariats pour l'implication des acteurs ;
- assurer le suivi et la consolidation des emplois verts créés.

Parmi les résultats attendus, figurait l'élaboration de la Stratégie nationale de promotion des emplois verts et la mise en place d'un fonds de promotion des emplois verts.

Le PPEV est arrivé à terme en juin 2015 avec le financement d'une quarantaine de micro-projets et la création de d'environ 1500 emplois verts au profit des jeunes et des femmes. Pour éviter toute rupture dans la dynamique de promotion des emplois verts, l'Etat a initié le Programme d'Appui à la Création d'Emplois Verts (PACEV 2015 – 2019). Le PACEV est un programme quinquennal qui va fournir un «Appui à la création d'emplois verts au Sénégal». Il va consolider les acquis du PPEV dans les filières classiques et s'ouvrir à des filières dites innovantes. Le potentiel existe dans des secteurs clés comme les systèmes alternatifs d'énergie, la valorisation des déchets urbains et ruraux, les métiers liés à la gestion des aires protégées, l'agriculture et la foresterie devraient jouer un rôle central dans la création d'emplois verts. Le PACEV s'articule autour de 3 axes d'intervention que sont :

1. la promotion et le développement de nouvelles filières porteuses d'emplois verts : 6 filières (filière locale de véhicules mobiles à panneaux solaires ; filière locale de triporteurs isothermes pour poissonniers ambulants et vendeurs de lait ambulants ; filière locale d'unités solaires de dessalement ; filière "Pay-as-you-go" (achat progressif) des solutions solaires ; filière « bourse CO<sub>2</sub> » ; filière « fourniture de services pour le verdissement (greening) ;
2. le renforcement et la consolidation des filières existantes : les secteurs ciblés sont l'énergie, la valorisation des déchets urbains et ruraux, l'aquaculture, l'agriculture et la foresterie durables ;
3. la renforcement des capacités et formation des acteurs pour des emplois verts durables.

Ce programme va permettre d'opérationnaliser immédiatement la présente Stratégie nationale de promotion des emplois verts qui a été conçue pour servir de cadre de référence en matière d'emplois verts au Sénégal.

## I.2 Objectifs

L'objectif général de la présente étude est de formuler, à travers une méthodologie participative, une stratégie, un cadre de référence, pour la promotion des emplois verts au Sénégal. De manière spécifique, l'étude devait s'atteler à :

- donner une définition, la plus partagée et la plus indiquée, de « l'emploi vert »

- identifier, selon les filières, des emplois décents et productifs dans des conditions d'équité, de sécurité et de dignité humaine ;
- établir les potentialités et les activités promotrices d'emplois verts selon les secteurs et mettre en relief les innovations ;
- établir la place et toute la pertinence des emplois verts dans les politiques actuelles de développement économique social et environnemental ;
- donner les grands axes d'un plan opérationnel de mise en œuvre de la stratégie.

### I.3 Démarche méthodologique

Cerner l'importance des emplois verts et leur aptitude à créer des richesses, suppose la circonscription de la notion dans toute sa diversité et sa complexité. Ceci passe par l'identification, par secteur d'activité économique, des types existants et des acteurs concernés ou susceptibles de l'être. Aussi, une analyse approfondie a été faite pour une bonne évaluation des impacts sur l'économie, l'environnement et la société en termes d'amélioration des conditions de vie des communautés. Enfin, des mécanismes de pérennisation ont été proposés prenant en compte la gestion inclusive, le suivi participatif et l'évaluation objective de l'efficacité.

#### I.3.1 Activités

Comme activités d'élaboration de la stratégie, il avait été retenu ce qui suit :

- a. inventaire systématique des emplois verts existants dans tous les secteurs de l'économie nationale (revue bibliographique, enquêtes de terrain auprès des structures d'insertion et autres organisations) ;
- b. analyse détaillée de chaque emploi pour mieux apprécier son incidence en termes de création de richesses, de catégories sociales concernées et d'impacts sur l'économie, l'environnement et la société ;
- c. identification des acteurs, de leurs rôles et responsabilités pour promouvoir les emplois verts en vue d'un développement durable global ;
- d. proposition de mécanismes susceptibles de pérenniser les emplois verts et d'amplifier les impacts ;
- e. la recherche de propositions pour rendre les régimes fiscaux plus favorables à l'emploi, à l'environnement et à la croissance ;
- f. la formulation de propositions de renforcement des capacités des structures de formation aux métiers verts et des entreprises d'insertion.

#### I.3.2 Démarche

La mission s'est déroulée selon le séquençage ci-dessous :

##### **Etape 1 : les travaux préliminaires**

La préparation s'est faite à travers une réunion de briefing au démarrage pour apprécier l'orientation méthodologique du consultant. Cette réunion a traité de la stratégie et des outils de collecte des données.

##### **Etape 2 : le terrain**

- ✓ **La revue documentaire**

Elle a consisté en une collecte et une exploitation des supports documentaires concernant les emplois verts au Sénégal ainsi que dans le reste du monde (cf. bibliographie). La revue documentaire a été complétée par des entretiens avec des personnes ressources spécialistes de l'environnement et de l'emploi.

#### ✓ **Les entretiens**

Une série d'entretiens a été tenue l'aide de guides et de grilles de collecte des données auprès de personnes ressources spécialistes de l'environnement et de l'emploi, de bénéficiaires potentiels, d'autres acteurs institutionnels et partenaires (bailleurs de fonds, chercheurs, ONG et associations actives dans le domaine).

#### ✓ **Les réunions et ateliers**

Deux réunions de partage sur la méthodologie de la mission et le plan de travail ont été organisées entre le consultant et la Direction des Financements Verts et des Partenariats.

En plus, trois autres séances de travail élargies à d'autres services du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ont été tenues en vue d'une mise à niveau générale sur la méthodologie et les objectifs de la mission.

**Trois ateliers éco-régionaux** ont été organisés pour permettre aux acteurs à la base d'apporter leur contribution à l'identification des filières porteuses mais aussi des activités promotrices à mettre en œuvre. Le premier atelier, qui s'est tenu à Thiès le 28 mai 2015, a réuni les acteurs de la région ainsi que ceux des régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine. Le deuxième atelier a regroupé de régions de Saint-Louis, Matam et Louga le 2 juin 2015. Kolda a accueilli, le 12 juin 2015, les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Tambacounda et Kédougou.

Les différents acteurs dépositaires d'enjeux au niveau local ont été conviés à ces consultations éco-régionales. Il s'agit notamment de l'Inspection Régionale des Eaux, Forêts, Chasse et Conservation des Sols, de la Division régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés ; de la Direction Régionale du Développement Rural, du Service Régional de l'Elevage, du service Régional de la pêche, du Service Régional de la Jeunesse, des représentants d'ONGs et d'associations de jeunes et de femmes, des bénéficiaires du PPEV.

Sur la base des produits de ces rencontres, réunions et ateliers, un document de synthèse a été produit et partagé avec les acteurs au cours d'un **atelier de planification**. Cet atelier a permis de valider la logique d'intervention et les axes de la stratégie et d'élaborer un plan d'actions budgétisées ainsi que des plans de travail annuel.

A la fin du processus, la Stratégie a été soumise à la validation des acteurs au cours de la première édition des journées de l'économie verte.

### **Etape 3 : la synthèse et la rédaction de rapports**

A l'issue de la phase de collecte, une exploitation des données, après examen de la fiabilité et de la portée des informations recueillies, a été faite. Un rapport diagnostic a été élaboré et soumis aux acteurs pour amendement. Ce rapport a comporté aussi une ébauche d'axes stratégiques pour enclencher le processus de planification suite auquel le document portant stratégie de promotion des emplois verts a été produit et partagé avec les acteurs.



## II. ETAT DES LIEUX EN MATIERE D'EMPLOIS VERTS AU SENEGAL

Faire l'état des lieux des emplois verts requiert d'abord d'avoir une compréhension commune du concept « d'emploi vert » avant de passer en revue les activités menées depuis plusieurs années en lien avec le reverdissement de l'économie sénégalaise.

### II.1 Définition du concept d'emploi vert

A ce jour, il n'existe pas de définition universelle des emplois verts. Plusieurs définitions existent, de la plus restrictive à la plus large, défendues par différents acteurs, privés et publics, pour des raisons et intérêts qui leur sont propres. Tentons d'en dégager les grandes lignes.

Les définitions institutionnelles se veulent opératoires et concrètes : **le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)** définit les métiers verts ou les « cols verts » comme des « emplois dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, la recherche et développement, l'administration et les services qui contribuent de manière substantielle à préserver ou à restaurer la qualité de l'environnement. Il s'agit en particulier, mais pas uniquement, des métiers qui participent à préserver les écosystèmes et la biodiversité ; à réduire la consommation d'énergie et de matières premières ; à dé-carboniser l'économie ; et à minimiser ou à éviter toute forme de déperdition et de pollution ». Les métiers verts seraient donc présents dans tous les secteurs de l'économie et par définition transversaux.

Par ailleurs, la définition des emplois verts est clairement à apprécier dans le temps, d'une part, et de manière relative, d'autre part. Voici un exemple concret, tiré d'un rapport du **Bureau International du Travail (BIT)** permettant de prendre conscience de la difficulté d'affirmer qu'un emploi est vert ou non : « Une conception plus large des « emplois verts » peut inclure tous les nouveaux emplois dans un secteur dont l'empreinte écologique est inférieure à la moyenne, qui contribue à l'amélioration des performances globales, même si ce n'est que d'une façon marginale. [...] Par exemple, les ouvriers qui assemblent des voitures hybrides ou des voitures dont les émissions de CO<sub>2</sub> sont inférieures à 120g/km par exemple ont des emplois plus « verts » que les autres travailleurs du secteur de l'automobile, parce que ces catégories de voitures contribuent nettement moins aux émissions de gaz à effet de serre. Cependant, si le volume des transports continue de croître selon les prévisions, un plus grand nombre de voitures, même si elles sont plus propres, ne permettra pas d'avoir une économie durable »<sup>4</sup>

Cet exemple illustre bien le caractère relatif de la définition de ce qu'est un emploi vert ; celle-ci n'est pas figée dans le temps, et ce qui nous semble vert aujourd'hui pourrait bien cesser de l'être demain, par exemple au regard de l'évolution du volume de production ou en raison d'innovations technologiques à l'origine de produits de plus en plus respectueux de l'environnement. Un emploi est donc rarement vert en soi, mais au contraire ne peut l'être ou le rester que si la structure de production ou de fourniture de services dans laquelle il s'inscrit est elle-même durable au regard des grandes évolutions de l'économie.

C'est l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)** qui affine la définition en rappelant la nécessaire prise en compte de la qualité des emplois verts: « beaucoup d'emplois verts dans

---

<sup>4</sup> « Les défis mondiaux du développement durable – stratégie en faveur des emplois verts ». Note d'information de l'OIT – Conférence des ministres du travail et de l'emploi – Nigata, Japon – du 11 au 13 mai 2008

[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/meetingdocument/wcms\\_092635.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/meetingdocument/wcms_092635.pdf)

le recyclage, le bâtiment ou les bio- carburants sont actuellement dans l'économie informelle. Le recyclage, particulièrement dans les pays en développement, est souvent synonyme d'emploi précaire, de risques graves pour la sécurité et la santé au travail, et de risques pour la santé publique, tout en générant des revenus et des salaires inférieurs au coût de la vie. Cultiver les plantes servant à produire des biocarburants peut aussi s'accompagner de charges de travail excessives, d'exposition à des produits chimiques dangereux, ou même de la violation des droits fondamentaux comme le recours au travail des enfants ou à l'esclavage. Voilà qui souligne la dimension de développement de toute voie vers la durabilité. Il n'est pas possible de traiter la dimension de l'environnement isolément sans se préoccuper des politiques socioéconomiques nationales et internationales nécessaires pour augmenter les possibilités de travail décent ».

L'OIT le définit comme « la possibilité pour les hommes et les femmes d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. » (Déclaration OIT, 2008). Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail - leurs aspirations à accéder à un emploi et à une juste rémunération, à jouir de droits, de moyens d'expression et de reconnaissance, de justice et d'égalité entre les sexes.

En effet, la question de la qualité est essentielle, car elle exige que les emplois verts existants et à venir épousent l'idéal de développement durable dans ses trois dimensions indissociables : économique (c'est le sens du mot « développement » : il s'agit bien de créer de nouveaux emplois), environnementale (c'est l'un des sens de l'épithète durable, référence à la nécessaire pérennité des ressources naturelles essentielles au développement de l'humanité) et sociale (c'est l'autre sens du mot durable, les travailleurs ne devant pas être considérés comme une simple ressource, mais bien pouvoir accéder à des emplois décents à la mesure de leurs mérites).

Les emplois verts doivent donc être décents, s'accompagner de revenus adéquats et d'une certaine protection sociale.

Plus loin, le rapport de l'OIT ajoute : « les normes internationales du travail donnent des indications pratiques pour que les emplois verts soient également décents, notamment les instruments relatifs à la santé et à la sécurité, aux produits chimiques et aux conditions de travail. La transformation des économies et des lieux de travail peut être une bonne occasion d'appliquer plus largement les normes du travail grâce à la combinaison de plusieurs facteurs, la prise de conscience, la réglementation et l'inspection, et aussi la responsabilité sociale des entreprises » : on l'aura compris, les emplois verts doivent être aussi l'instrument d'un développement socialement durable.

Au sens le plus étroit, selon l'approche éco-industrie<sup>1</sup>, on entend par emplois verts les emplois qui sont **verts par nature**, c'est-à-dire qu'ils ont été créés dans le secteur des biens et des services environnementaux (SBSE).

D'après la définition de l'OCDE /Eurostat « l'industrie des biens et des services environnementaux comprend les activités qui produisent des biens et des services servant à mesurer, prévenir, limiter, réduire au minimum ou corriger les atteintes à l'environnement telles que la pollution de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes. Cette industrie comprend les technologies, produits et services moins polluants qui réduisent les risques pour l'environnement, minimisent la pollution et économisent des ressources».

Selon la définition retenue par la Commission européenne, les emplois verts sont ceux qui dépendent de l'environnement ou qui ont été créés, remplacés ou redéfinis (en termes de compétences, méthodes de travail, profils rendus verts etc.) dans le cadre d'une transition vers une économie plus verte. Cette définition tient compte du fait que les changements technologiques et réglementaires liés à la transition vers une économie plus efficace en ressources et à faibles émissions de carbone a des conséquences profondes pour une vaste gamme de professions.

Ces emplois se laissent finalement difficilement enfermer dans une définition concise. Si définition il y a, elle n'est pas sectorielle, car tous les domaines de l'économie, sans exception, sont concernés. Les emplois verts seraient donc tous les métiers qui contribuent, de près ou de loin, à préserver l'environnement.

Il n'existe pas aujourd'hui de référentiels stricts et de critères objectifs pour qualifier des emplois de « verts », mais leur transversalité, leur caractère évolutif et leur nécessaire qualité, sont 3 éléments indispensables à prendre en compte lorsqu'on cherche à les identifier.

Grâce aux activités d'identification des filières pourvoyeuses d'emplois verts, à la mise en place de micro-projets et la large consultation menée dans toutes les régions, la mise en œuvre du PPEV a permis d'aboutir à une définition consensuelle de l'emploi vert au Sénégal : *« toute activité humaine décente, individuelle ou collective, qui procure des revenus, préserve l'environnement et assure une utilisation rationnelle des ressources naturelles »*.

## II.2 Cartographie des politiques et initiatives en matière d'emplois verts au Sénégal

L'approche « métiers » a été utilisée pour identifier les emplois verts dans l'économie sénégalaise. Cette approche comptabilise les professionnels dont le métier est « vert » ou « verdissant », quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle ils travaillent.

Un **métier vert** est un métier « dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ».

Un **métier verdissant** est un métier « dont la finalité n'est pas environnementale mais qui intègre de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier ».

### II.2.1 Cadre institutionnel, organisationnel et réglementaire de promotion des emplois verts

Les emplois verts étant transversaux, les actions menées dans l'optique de promouvoir l'emploi en général peuvent être considérées comme contribuant directement ou indirectement à la promotion des emplois verts.

Il faut noter qu'avec une population dont les moins de 20 ans représentent 52,7%, les urgences sont réelles pour la promotion de l'insertion des jeunes dans le monde du travail au Sénégal. L'emploi des jeunes reste un problème à équations multiples, dont la recherche de solutions occupe une place non négligeable dans la politique gouvernementale du Sénégal. C'est dans ce contexte que le pays s'est doté de :

- la Lettre de politique de développement du secteur de la jeunesse (LPDSJ) qui s'inspire largement de la Politique nationale de l'emploi.

- le Plan d'actions pour l'emploi des jeunes (PANEJ) qui a pour objectif essentiel de faciliter l'accès des jeunes à l'emploi dans les secteurs productifs par le financement et/ou la garantie de leurs projets et le renforcement de leur employabilité.

Les initiatives ayant une incidence directe sur le marché du travail au Sénégal prennent souvent la forme de fonds ou d'agences de promotion de l'emploi et d'insertion. En effet, plusieurs agences concourant à favoriser l'accès à l'information sur le marché du travail, l'entrepreneuriat et l'auto-emploi, l'accès au financement et l'employabilité des jeunes ont été mis sur pied au cours des dernières décennies. **Le dispositif institutionnel** consacré à la promotion de l'emploi jeune peut être classifié en :

- **Initiatives de financement et d'appui technique** : le Fonds national de promotion de la jeunesse (FNPJ), le Fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin (FNPEF), le Projet ASC/Emplois/Jeunes, le Fonds d'insertion des jeunes (FIJ), et le Fonds d'insertion des jeunes dans le secteur de l'environnement (FISE).
- **Structures d'accompagnement et de placement** : l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME), le Service civique national, l'Office national pour l'emploi des jeunes de la banlieue (OFEJBAN), l'Agence nationale d'appui aux marchands ambulants (ANAMA) et l'Agence nationale du Plan REVA.
- **Structures de formation et de financement de formation** : le Fonds de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (FONDEF), l'Office national pour la formation professionnelle (ONPF) et le Centre national des emplois et qualification.
- Agences d'exécution des travaux HIMO : Agence d'exécution des travaux d'intérêt public (AGETIP), Agence de promotion de l'investissement et des grands travaux (APIX), Agence autonome des travaux routiers (AATR).

Cependant, des télescopages entre les structures publiques elles-mêmes et des doublons dans la production et la gestion des informations et de l'offre de service, ont caractérisé le système. Les institutions publiques en charge des questions de l'emploi et de la formation professionnelle manquent de complémentarité et d'absence d'un cadre de coordination dans les interventions. C'est ce qui a motivé la décision prise par l'Etat en 2014 de créer l'ANPEJ pour rationaliser la politique d'emploi des jeunes.

Toutefois, malgré la multitude d'agences créées les unes après les autres au cours de ces dernières années la promotion de l'emploi des jeunes reste encore un défi majeur.

Que ce soit le Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP), l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ), le Fond souverain d'investissement stratégique (FONSIS), dont le programme sera exécuté avec un financement de 12 milliards de francs CFA), ou encore le Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC), de multiples approches ont été développées pour une prise en charge globale de la problématique de l'emploi des jeunes.

Le PRODAC vise la création de pôles de compétitivité économique et d'aménagements structurants, avec l'ambition de créer 300 000 emplois d'ici cinq ans. L'ANPEJ cible les hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans, à la recherche d'un emploi salarié, d'un financement ou encore d'un renforcement de capacité. Le FONGIP poursuit les mêmes objectifs, mais

avec une préoccupation plus tournée vers les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI).

L'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) a aussi été créée pour promouvoir une agriculture moderne, diversifiée, basée sur la maîtrise de l'eau et pourvoyeuse d'emplois durables pour les jeunes. Elle comptabilise à son actif :

- l'aménagement de 24 fermes villageoises dont 12 fermes agricoles villageoises modernes de 50 ha et 11 petites fermes villageoises de taille comprise entre 5 et 15 hectares
- l'aménagement du DAC de Thiépp d'une superficie de 600 ha dans les Niayes de Kébémér entamé en 2010 se poursuit et a permis l'installation de 70 privés notamment des émigrés sénégalais
- la création de 1636 emplois ruraux directs
- la création de 9750 emplois saisonniers
- l'accroissement de la production horticole et céréalière avec plus 25 000 tonnes produits
- l'amélioration des revenus des populations bénéficiaires avec en moyenne un montant annuel atteignant 850 000 FCFA par producteur avec des pointes pouvant atteindre 1 300 000 FCFA. Sur une superficie moyenne de 0,4 ha par agriculteur, l'intensité culturale cible de 1,5 est parfois largement dépassée dans certains périmètres et peut atteindre le double de la superficie réelle.
- un impact dans le temps d'occupation des populations bénéficiaires. En lieu et place des 4 mois d'activités de production, c'est un travail continu sur toute l'année dans ces exploitations agricoles modernes basées sur la maîtrise de l'eau.

Malgré l'éclosion de ces structures qui veillent à l'insertion professionnelle de la population en âge de travailler, nombre de jeunes restent encore sans emploi.

Le secteur agricole renferme pourtant un fort potentiel de création d'emplois verts et pourrait être mis à profit par la SNPEV. En effet, la transition vers des pratiques agricoles plus durables s'avère indispensable. Il s'agit notamment de l'introduction de pratiques agricoles plus vertes, comme l'agro-écologie, mais aussi d'autres activités liées à la production biologique comme la certification, le stockage après la récolte ou les pratiques de manipulation ou de conditionnement. Comme les pratiques agricoles biologiques nécessitent davantage de main d'œuvre, ce changement nécessite de nouveaux emplois, surtout dans les zones rurales. Il est également possible de créer des emplois verts dans le domaine de la pêche, l'aquaculture et l'agroforesterie durable, ou celui de la production des biocarburants.

Sur le plan **de la législation**, la promotion de l'emploi des jeunes est un objectif ignoré par le code du travail. En conséquence, la promotion de l'emploi des jeunes est réalisée à l'aide d'instruments en marge du code du travail comme la Convention Nationale Etat-Employeurs privés pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (CNEE). En outre, le secteur informel, qui doit être mis à contribution pour promouvoir l'emploi chez les jeunes, semble rétif au droit du travail. Par ailleurs, la promotion de la formation et de l'emploi des jeunes est ignorée dans le processus de négociation collective.

En résumé, l'efficacité et l'impact des politiques et programmes de promotion de l'emploi sont, en grande partie, limités par **l'absence de cadre institutionnel de coordination des interventions des acteurs** : secteur public, secteur privé, société civile, partenaires techniques

et financiers. L'inexistence d'un tel cadre explique la faible capitalisation des connaissances dans le secteur de l'emploi particulièrement ceux verts. En plus, il est difficile de mesurer le nombre des emplois verts, d'une part parce qu'il ne s'agit que d'une partie bien délimitée (et certainement pas d'un secteur) du marché de l'emploi, d'autre part car les compétences qu'ils nécessitent sont déjà présentes dans les professions existantes. Il n'existe pas non plus de statistiques qui s'étendraient à l'ensemble des emplois dans les éco-industries au niveau national.

## II.2.2 Cartographie des initiatives créatrices d'emplois verts

Au Sénégal, la promotion de l'emploi vert est restée très timide. Les quelques initiatives ont été le fait d'ONG et de groupements associatifs mais aussi, de Projets et Programmes mis en œuvre au sein des ministères et ayant des composantes « verts ».

Une étude portant sur l'analyse des potentialités de création des emplois verts dans trois régions du Sénégal (Kolda, Matam, et Saint-Louis) menée par l'ONG Enda a fait une typologie des emplois verts selon une approche filière et identifié quelques initiatives réelles en matière d'emplois verts dans les filières étudiées (cf. **annexe 1**).

Les consultations éco-régionale menées ont aussi permis de répertorier les initiatives en cours ou achevées ayant un impact sur la création d'emplois verts dans les zones ciblées (cf. **annexe 2**) mais aussi d'identifier leur potentiel de création d'emplois verts.

Parmi ces initiatives, le **Projet de Promotion des Emplois Verts (PPEV)** mis en œuvre par la DFVP dans le cadre du Programme de Renforcement et de Consolidation des Acquis (PRCA) est le seul qui a eu explicitement pour objectif la création d'emplois verts.

En effet, l'objectif global du PPEV est de contribuer à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois dans les domaines émergents et de renforcer les partenariats au profit du développement durable. Concrètement, il s'agissait :

- de promouvoir une politique de promotion d'emplois verts ;
- d'identifier et de développer des emplois verts viables, durables et décents.

D'un point de vue stratégique la mise en œuvre du projet s'est faite par zone éco géographique :

- la zone du littorale (St-Louis à Ziguinchor)
- la zone du Ferlo
- la zone du Bassin Arachidier
- et la zone sud-ouest (Tambacounda, Kédougou, Kolda).

Les résultats capitalisés par ce projet sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 : Projets financés dans le cadre du PPEV**

REGIONS	TITRE DU PROJET	FILIERES	ECO-ACTIVITE	EMPLOIS	
				Consolidés	Créés
DAKAR	Settal Sama Keur / Sellal Sama Gokh	Déchets	Conditionnement et valorisation des déchets domestiques		266
TOTAL				266	
THIES	implantation d'une pépinière privée	Foresterie	Production et commercialisation de plants fruitiers et forestiers		3
	Collecte et de valorisation des déchets plastiques	Déchets	Valorisation des déchets plastiques	82	50
	Thiès Horticulture Initiative pour l'Emploi Solidaire	Commercialisation de produits horticoles	Promotion des espaces verts et des points de vente de produits horticoles		24
TOTAL				159	
DIOURBEL	Production de bio- charbon	Energie	Production de bio- charbon	3	10
	Collecte et de gestion des ordures ménagères à Bambey	Déchets	collecte et valorisation des déchets domestiques		44
	Appui à lutte contre la pollution de l'environnement dans la CR de Ngoye	Energie et Déchets	collecte et valorisation des déchets domestiques		40
	Collecte de semences forestière	Foresterie	Collecte de semence et production de plants		5
	Fabrication et commercialisation de foyers améliorés de baba garage	Energie	Confection et commercialisation de foyers améliorés		5
	Installation d'une ferme intégrée de production aquacole et forestière	Aquaculture	Pisciculture et pépinière forestière		15
TOTAL				107	
KEDOUGOU	Pré-collecte des ordures ménagères de la commune de Kédougou	Déchets	Collecte de déchets ménagers		15
	Projet de production de miel	Foresterie	Apiculture		20
TOTAL				35	
ZIGUINCHOR	Projet de restauration de la ferme piscicole de Colobane	Aquaculture	Pisciculture	16	30
	Projet de Collecte d'ordures ménagères	Déchets	valorisation des déchets domestiques / Production de compost	2	20
TOTAL				68	
FATICK	Production de Foyers améliorés	Energie	Foyers améliorés	5	7

REGIONS	TITRE DU PROJET	FILIERES	ECO-ACTIVITE	EMPLOIS	
				Consolidés	Créés
	Projet de Collecte d'ordures ménagères	Déchets	Collecte de déchets ménagers		10
TOTAL				22	
SEDHIOU	Protection de la forêt et Valorisation et commercialisation des produits forestiers	Foresterie	Récolte de PFNL et lutte contre les feux de brousse		20
TOTAL				20	
KAOLACK	Renforcement d'activités et d'emplois verts dans les communes de Kaolack et Sibassor / Région de Kaolack	Déchets	Collecte de déchets et production de compost	16	30
	Projet d'aménagement d'une pépinière privée et maraîchère à Gamboul	Déchets	Production et commercialisation de plants fruitiers et forestiers	12	
TOTAL				58	
TOTAL PAR CATEGORIE				136	599
TOTAL EMPLOIS CREES / CONSOLIDES				735	

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des initiatives existantes, la Direction de l'Emploi avait initié un « **Projet d'Identification des Modes de Formation et des Métiers Verts à promouvoir dans les collectivités locales à forte dégradation environnementale** » pour booster le processus de Développement du Capital Humain (DCH) dans les domaines spécifiques comme les métiers verts. Toutefois, faute de financement, ce projet n'a pas été conduit à terme mais son importance fait qu'il devrait être capitalisé dans le cadre de ce travail en vue d'être reversé à la présente Stratégie.

Ce projet visait à initier, par la démonstration, le renforcement des capacités et l'élaboration des outils, le processus d'amélioration de l'employabilité et l'entreprenariat verts des chômeurs de longue durée et des non qualifiés en zones vulnérables (à forte dégradation environnementale). Il a été motivé par le fait que le secteur de « l'emploi vert » peut offrir, dans le contexte actuel, des opportunités intéressantes en matière d'employabilité et d'insertion des chômeurs dans les métiers de base.

Le type de formation proposé par le projet consiste en un **verdissement** ou une **qualification** de courte durée selon trois principales modalités :

- **une formation complémentaire qualifiante de courte durée** pour des techniciens et techniciens spécialisés : cette formation consiste en la conversion de certains métiers traditionnels en des métiers verts moyennant une formation pratique (en salle et sur plateformes) qualifiante additionnelle (Exemples : un technicien électromécanicien peut être converti en technicien de maintenance de l'énergie éolienne et un ouvrier de construction en vérificateur de bilan énergétique de bâtiment) ;
- **une qualification ou spécialisation des ouvriers**
- **une formation adaptée pour des chômeurs** à niveaux et profils « cosmopolites » pour certains métiers comme le recyclage, etc., cette modalité requérant une organisation associative.



La mise en œuvre de ces formations requiert l'élaboration des référentiels pédagogiques et des supports de formation basés sur l'**Approche Par Compétence (APC)**, l'engagement des actions de formation des formateurs et le montage de dispositifs de partenariat.

Une liste des métiers verts (cf. tableau ci-dessous) avait ainsi été catégorisée par domaine dans l'optique d'une conduite d'études spécifiques pour cibler ceux qui s'avèreront pertinentes et faisables et qui sont susceptibles de répondre à des besoins immédiats et réels.

**Tableau 2 : Liste des métiers verts identifiés**

<b>Domaines &amp; métiers verts</b>	
<p><b>Assainissement liquide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technicien traitement des eaux</li> <li>- Technicien évacuation et traitement des eaux usées</li> <li>- Technicien exploitation</li> <li>- Technicien contrôle des réseaux</li> <li>- Technicien en génie sanitaire</li> <li>- Technicien qualité de l'eau</li> <li>- Agent évacuation et traitement des eaux usées</li> <li>- Agent d'entretien</li> <li>- Agent maintenance des réseaux d'assainissement</li> <li>- Agent de curage</li> <li>- Aide laborantins</li> <li>- Agent d'accueil</li> <li>- Surveillants de travaux</li> <li>- Vidéaste (inspection visuelle/vidéo d'un réseau)</li> <li>- Ouvriers qualifiés : entretien – maintenance</li> </ul>	<p><b>Déchets ménagers et assimilés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable /technicien collecte et tri</li> <li>- Responsable /technicien traitement &amp; valorisation des déchets</li> <li>- Responsable/technicien gestion d'une décharge</li> <li>- Technicien de traitement des déchets</li> <li>- Technicien de maintenance</li> <li>- Agent tri et recyclage</li> <li>- Agent collecte &amp; nettoyage</li> <li>- Agent traitement des déchets</li> <li>- Agent gestion des décharges</li> </ul> <p><b>Paysage et espaces verts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technicien en irrigation/arrosage des espaces verts</li> <li>- Pépiniériste</li> <li>- Agent d'entretien des espaces verts</li> <li>- Ouvriers spécialisés</li> </ul>
<p><b>Energies renouvelables (solaire et éolien)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technicien en énergies renouvelables</li> <li>- Technicien installateur - maintenance du parc éolien</li> <li>- Techniciens - électriciens et électromécaniciens spécialisés en EE/ER</li> <li>- Technicien installateur et maintenance solaire</li> <li>- Artisans du bâtiment/monteur en isolation thermique</li> <li>- Technicien en génie climatique</li> </ul>	<p><b>Biodiversité, services écologiques et éco-tourisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technicien gestionnaire des espaces naturels protégés</li> <li>- Technicien écologue</li> <li>- Animateur éco-interprète</li> <li>- Technicien forestier</li> <li>- Technicien cynégétique</li> <li>- Garde de parc naturel</li> <li>- Agent technique des parcs nationaux</li> <li>- Ouvrier d'entretien des espaces naturels</li> <li>- Animalier</li> </ul>
<p><b>Gestion agro-environnementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technicien vulgarisateur en éco-conseils</li> <li>- Technicien en compostage</li> <li>- Technicien en techniques d'application des produits agro-chimiques</li> <li>- Technicien de suivi de la qualité des sols</li> <li>- Technicien de suivi de la qualité des eaux</li> <li>- Technicien en agriculture biologique</li> <li>- Agent en agriculture biologique</li> <li>- Technicien en agriculture fourragère</li> <li>- Agent en agriculture fourragère</li> </ul>	

*Source : Direction de l'Emploi, note conceptuelle du Projet*

## III. STRATEGIE DE PROMOTION DES EMPLOIS VERTS AU SENEGAL 2015-2019

### III.1 Enjeux et défis de la promotion des emplois verts au Sénégal

#### III.1.1 Au plan économique

Depuis quelques années les pays ouest africains ont commencé à formuler ou à mettre en œuvre des stratégies visant à promouvoir une économie verte dans le cadre de leurs objectifs de développement tant au niveau régional que national.

En effet, la promotion d'une utilisation écologiquement rationnelle des ressources est un angle d'intervention pour une transition à une économie verte pouvant contribuer de manière directe et durable à la réduction de la pauvreté.

L'économie verte propose de rompre avec le modèle de développement actuel peu efficace pour aller vers des modèles de développement plus durables caractérisés par un faible taux d'émission de carbone, une utilisation rationnelle et inclusive des ressources naturelles. La croissance verte vise également à lutter contre les changements climatiques tout en faisant des technologies et des industries vertes le moteur de la croissance économique nationale.

L'approche actuelle du Gouvernement dans sa politique de développement économique et sociale met l'accent sur les liens entre emploi et préservation de l'environnement.

En effet, dans le secteur de l'environnement, le Sénégal s'est engagé à intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et à inverser la tendance notée par rapport à la déperdition de ressources environnementales. Il poursuit notamment l'objectif de réduction de la perte de biodiversité.

Ainsi, dans le cadre du **Plan Sénégal Emergent (PSE)**, le pays entend poursuivre les objectifs sectoriels stratégiques suivants :

- améliorer la base de connaissance de l'environnement et des ressources naturelles;
- intensifier la lutte contre la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans le respect des conventions y afférentes ;
- renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'environnement et des ressources naturelles;
- préserver les réserves de la biosphère (parcs, réserves naturelles), promouvoir une **économie verte et capter des financements pour les emplois verts**.

Cette option du PSE vise à garantir un équilibre entre le développement des activités productives créatrices d'emplois et la gestion de l'environnement, dont le rôle essentiel est de garantir la stabilité des systèmes de production. Dans ce cadre, une étude d'impact environnemental devra précéder la réalisation de tout projet dans le cadre du PSE<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Extraits du Plan Sénégal Emergent

### III.1.2 Au plan social

Les risques que les grands défis de l'environnement font peser sur les moyens de subsistance des populations exacerbent les nombreux problèmes sociaux qui se posent, notamment le chômage.

Au Sénégal, la jeunesse reste la couche la plus touchée par le phénomène du chômage dont l'ampleur s'accompagne d'une certaine disparité suivant les caractéristiques sociodémographiques et se traduit par une structure de l'économie dominée par le secteur informel qui offre plus de 70% des emplois jeunes<sup>6</sup>.

C'est pourquoi, la question de l'emploi, celui des jeunes en particulier, demeure une des préoccupations majeures du gouvernement du Sénégal. Si depuis plus de deux décennies, des politiques et programmes sont initiés par l'Etat pour favoriser la création d'emplois et lutter contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté, il est important de noter que la situation de l'emploi au Sénégal reste marquée par un certain nombre de contraintes dues aux insuffisances notées dans notre économie et dans notre système de formation.

Une écologisation de l'économie pourrait engendrer à long terme la création de millions d'emplois à la fois directement et indirectement, par le biais des chaînes d'approvisionnement.

Cette transition va entraîner des modifications du volume, de la composition et de la qualité des emplois et va influencer sur les niveaux et la redistribution des revenus. En effet, dans une perspective large, l'emploi sera affecté d'au moins quatre manières par l'orientation de l'économie vers davantage de pérennité :

- des emplois supplémentaires seront créés, par exemple dans la mise au point de procédés de contrôle anti-pollution ajoutée aux équipements de production existants.
- certains emplois seront remplacés, par exemple avec la mutation des énergies fossiles vers les énergies renouvelables
- certains emplois seront définitivement supprimés, par exemple lorsque certains emballages seront écartés ou interdits et conséquemment leur production stoppée (cf. loi N°04/2015 sur les sachets plastiques).
- certaines professions seront transformées et redéfinies en fonction de l'écologisation des qualifications, des méthodes de travail et des profils.

### III.1.3 Au plan environnemental

La notion d'« emplois verts » est devenue en quelque sorte emblématique d'une économie et d'une société plus durables inscrites dans la préservation de l'environnement pour les générations présentes et futures ainsi que la garantie aux individus ainsi qu'aux pays de conditions de plus grande équité et d'intégration.

Les emplois verts permettent d'espérer que l'humanité sera en mesure de répondre aux deux enjeux majeurs du vingt et unième siècle :

---

<sup>6</sup> Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques, 2014 : Forum national sur l'emploi des Jeunes

- s'adapter aux changements climatiques dangereux et potentiellement ingérables et protéger le milieu naturel, garant de la vie sur terre ;
- promouvoir le travail décent et, par conséquent, la perspective pour tous de jouir de conditions de vie satisfaisantes et dignes, face à l'accroissement rapide de la population partout dans le monde et à l'exclusion de plus d'un milliard d'êtres humains du développement économique et social.

Les enjeux ci-dessus sont étroitement liés entre eux et il faut y répondre simultanément. Les emplois verts jouent un rôle critique à cet égard.

La dégradation de l'environnement, notamment la pollution de l'eau, de la terre et de l'air, la perte irréversible de biodiversité, la détérioration et l'épuisement des ressources naturelles, comme l'eau, les terres agricoles fertiles et le poisson, est l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur le développement économique et le développement durable au sens large. Les conséquences pour l'environnement et la santé sont souvent déjà supérieures aux gains tirés de l'activité économique à l'origine des dommages.

A l'avenir, cette dégradation sera exacerbée par l'incidence des changements climatiques, déjà ressentie dans nombre de pays en développement. A moyen et long terme, les changements climatiques prévus conduiront à de graves perturbations de l'activité économique et sociale dans nombre de secteurs partout dans le monde. D'après les scénarios établis par les scientifiques, si l'on veut éviter des changements climatiques dangereux et éventuellement ingérables, il faudra que les émissions globales de gaz à effet de serre, qui atteindront un niveau record sur les 10-15 prochaines années, diminuent par la suite pour revenir à un niveau de moitié inférieur d'ici au milieu du siècle. La stabilisation du climat exigera que l'on passe rapidement à une économie mondiale à faibles émissions de carbone.

Par ailleurs, les changements climatiques eux-mêmes, les mesures d'adaptation qu'ils supposent et les efforts faits pour les enrayer en réduisant les émissions ont des conséquences de grande portée pour le développement économique et social, pour les modes de consommation et de production et, partant, pour l'emploi, le revenu et la réduction de la pauvreté. Ces conséquences sont à la fois lourdes de risques et porteuses de promesses pour les travailleurs de tous les pays, mais surtout pour les plus vulnérables d'entre eux dans les pays les moins avancés et dans les petits Etats insulaires en développement.

### III.2 Vision et mission de la stratégie

Dans le cadre de l'actualisation des politiques dans un contexte de crises multiples, chaque pays doit disposer d'une vision de long terme assortie d'une nouvelle stratégie de croissance verte dans le cadre d'un développement durable. Cette vision et cette stratégie doivent prendre en compte les changements climatiques pour orienter les actions vers la sobriété carbone et ainsi impulser une croissance économique contribuant à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

La société sénégalaise s'est accordée sur une vision à long terme reposant sur la finalité d'une « émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle » à l'horizon 2035.

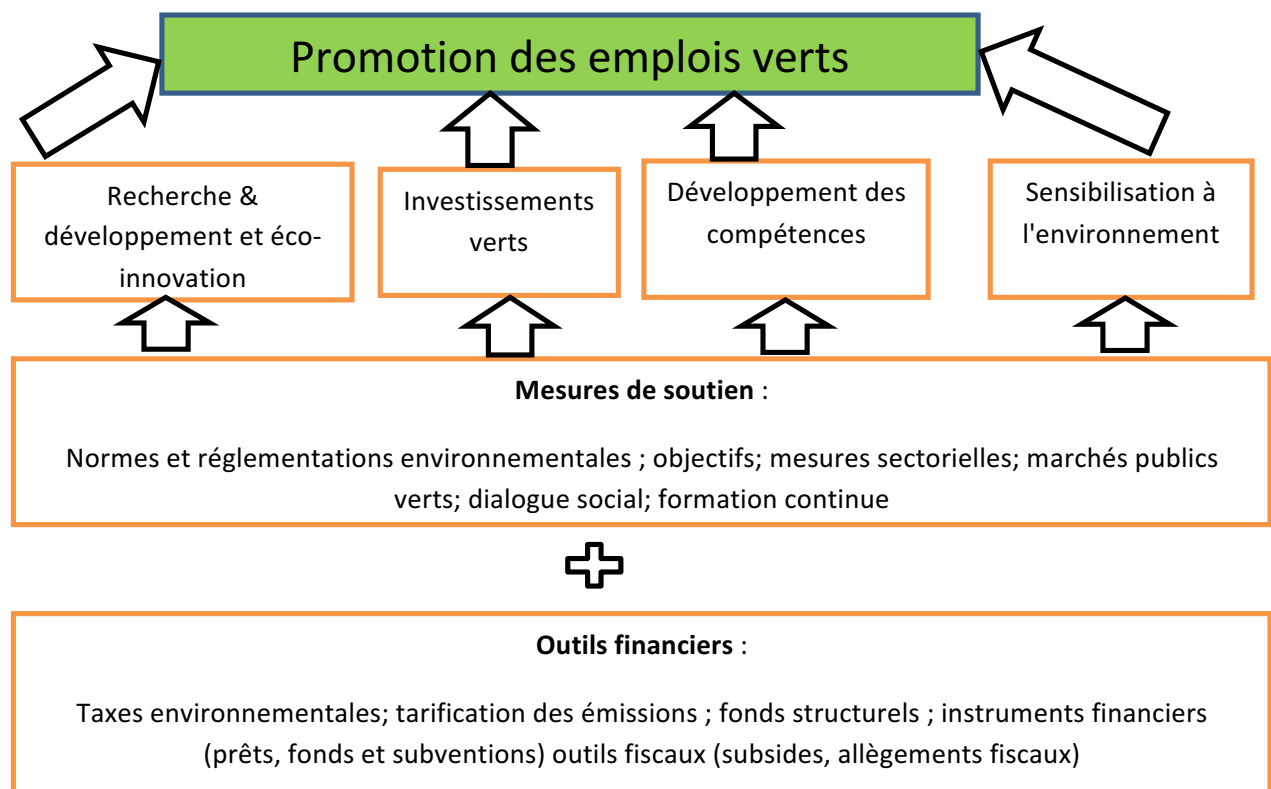
La stratégie nationale pour la promotion des emplois verts s'articule à cette **vision en** prônant « *des emplois verts, dans une économie résiliente, pour l'émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle en 2035* ».

**La mission** de la SNPEV est de mettre en place un cadre dans lequel les politiques, les institutions et le cadre de gouvernance vont dans le sens de la gestion judicieuse des ressources naturelles et de la réduction des risques environnementaux.

**L'objectif général** est de permettre la réduction de la pauvreté au moyen d'investissements publics et privés sur le capital naturel dans l'optique d'une croissance économique forte, durable et inclusive qui favorise une croissance du revenu et de l'emploi.

### III.3 Axes stratégiques, objectifs spécifiques et produits

Les résultats de l'analyse diagnostique montrent que la transition du Sénégal vers une économie verte requiert, à l'image des bonnes pratiques internationales (cf. figure ci-dessous), des mutations axées autour des processus politiques, de la formation et de la recherche, du financement innovant, de la sensibilisation et des mécanismes de suivi et de pérennisation.



*Source: European Employment Observatory Review: Promoting green jobs throughout the crisis: a handbook of best practices in Europe, 2013, p.11*

La stratégie de promotion des emplois verts sera adossée à ces piliers à travers les axes suivants :

1. Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire
2. Création d'opportunités d'emplois verts
3. Renforcement des capacités humaines
4. Développement d'une politique adaptée de financement
5. Plaidoyer et mise en place de mécanismes de suivi et de pérennisation

Chacun de ces axes stratégiques a été décliné en objectifs spécifiques et les produits attendus ont été identifiés, de même que les activités concrètes à réaliser.

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>
Axe 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire	OS 1.1 : Réglementation et mise en cohérence des interventions dans le domaine des emplois verts
	OS 1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires des sociétés promotrices d'emplois verts
Axe 2: Création d'opportunités d'emplois verts	OS 2.1 Promotion des éco-filières et du travail décent
	OS 2.2 Promotion de la prise en charge des emplois verts dans la planification
Axe 3: Renforcement des capacités humaines	OS 3.1 Adaptation de la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières vertes
	OS 3.2 Promotion de la recherche développement en emplois verts
	OS 3.3 Développement de référentiels
Axe 4: Développement d'une politique adaptée de financement	OS 4.1 Promotion de financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières
	OS 4.2 Réorientation des politiques étatiques de financement en faveur des emplois de l'économie verte
	OS 4.3 Réorientation des investissements privés vers les créneaux productifs
	OS 4.4 Mise en place les mécanismes de pérennisation du financement des emplois verts
Axe 5: Mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation	OS 5.1 Vulgarisation de la stratégie de promotion des emplois verts
	OS 5.2 Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation

### III.3.1 Axe 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire

La mise en œuvre des politiques et des programmes de promotion de l'emploi au Sénégal souffre d'un dédoublement des institutions de promotion de l'emploi et d'un manque de coordination des interventions de ces institutions. A cela s'ajoute la multiplicité des initiatives sur l'économie verte et des acteurs. Il urge donc de mettre en place un cadre institutionnel et stratégique approprié pour asseoir les bases d'une coordination efficace de ces initiatives et d'une meilleure synergie.

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Produits</b>
<b>OS 1.1 : Réglementation et mise en cohérence des interventions dans le domaine des emplois verts</b>	Produit 1.1.1 Les orientations de la politique nationale en matière d'emplois verts sont décrites et les objectifs et engagements de l'Etat en la matière sont fixés
	Produit 1.1.2 Les structures impliquées dans les emplois verts sont institutionnalisées
	Produit 1.1.3 Les actions des structures dans le domaine des emplois verts sont harmonisées
<b>OS 1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires des sociétés promotrices d'emplois verts</b>	Produit 1.2.1 La fiscalité des sociétés promotrices d'emplois verts est allégée
	Produit 1.2.2 Les conditions favorables à une relance de l'investissement privé dans les filières vertes sont créées

A cet effet, il faudra :

**a. Réglementer, mettre en cohérence et institutionnaliser les structures, compétences et actions dans le domaine des emplois verts**

Pour ce faire, l'adoption d'une loi-cadre prenant en compte toutes les préoccupations liées aux emplois verts est nécessaire. Cette loi devra donc favoriser une réglementation des emplois par une délimitation nette du champ d'intervention dans le domaine des emplois verts. Cette loi, une fois élaborée, devra faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Nationale.

Il faudra ensuite prendre les différents décrets d'application de la loi cadre pour permettre son application effective. C'est la raison pour laquelle cette loi cadre portant mise en cohérence des interventions dans le domaine des emplois verts, va jeter les bases d'une plus grande visibilité dans le processus de promotion des emplois verts car elle va permettre de valider la définition qui a été donnée du concept « emploi vert » par les acteurs, mais aussi elle va déterminer la place de chacun des acteurs, ainsi que leur rôles et responsabilités en la matière.

Les structures de gouvernance de la promotion des emplois verts doivent aussi être institutionnalisées. Au niveau national, **un comité de pilotage** regroupant l'ANPEJ, la Direction de l'emploi et la DFVP pourrait être mis en place pour garantir l'échange d'informations, le dialogue inter institutionnel et l'engagement politique. Des **cellules opérationnelles éco-régionales** seront les relais au niveau local, pour assurer un suivi rapprochés des initiatives prises dans le domaine.

En effet, il est apparu lors du diagnostic que les structures d'appui et d'insertion à l'entrepreneuriat sont plus concentrées dans les grandes villes et sont quasi inexistantes dans beaucoup de régions. En conséquence, une bonne territorialisation des politiques et des programmes de promotion de l'emploi par création de relais dans les régions est nécessaire si l'on veut garantir une égalité de chances dans l'accès au marché de l'emploi.

Par ailleurs, la mise en place d'un **Observatoire des emplois et qualifications professionnelles** avec des enquêtes main-d'œuvre périodiques dans une approche territoriale est primordiale. L'ONEQP est une structure indispensable pour la coordination et l'harmonisation des sources d'informations existantes sur l'emploi et les qualifications professionnelles. Tous les pays de l'UEMOA ont mis en place un tel dispositif, à l'exception du Sénégal. La conférence des ministres de l'Emploi et de la formation de l'espace UEMOA a recommandé, depuis 2010 au Sénégal, de mettre en place le sien. L'adoption d'un tel dispositif dans les pays est une condition pour la mise en place de l'observatoire au niveau sous régional comme prévu par l'UEMOA.

**b. vulgariser les textes et règlements pour une prise de conscience et une implication effectives de tous les acteurs et secteurs**

Les textes et règlements devront faire l'objet d'une large vulgarisation pour une prise de conscience et une implication effective de tous les acteurs. Pour créer les conditions d'une meilleure appropriation de la loi par les acteurs, il est important de mettre à leur disposition toutes les informations nécessaires en vue d'une plus grande compréhension des enjeux que présente cette loi. C'est pourquoi des supports comme les plaquettes vont être conçues et distribuées sur le plan national. Il faudra veiller à l'identification de structures adéquates pour une bonne vulgarisation.

### **c. institutionnaliser et intégrer les emplois verts dans les programmes et actions**

Pour accompagner l'intégration de l'économie verte dans les stratégies de développement il faut une approche "mainstream" qui requiert la mise à disposition d'outils (référentiels de bonne pratique) et de mesures législatives et économiques incitatives à la transition vers l'économie verte.

Au niveau national, il convient de faire rédiger et adopter une charte d'engagement par les Ministères et démembrements de l'Etat pour une bonne prise en compte des emplois verts dans les politiques sectorielles.

Au niveau local, les cadres éco-régionaux de concertation qui seront mis en place seront le lieu de discussion et d'opérationnalisation des modalités d'intégration des emplois verts dans les documents de planification et les programmes de développement initiés. Il faudra aussi doter les collectivités locales de capacités techniques de planification et de Suivi-évaluation d'activités de développement des emplois verts.

### **d. promouvoir une fiscalité incitative à la création d'emplois verts**

Un environnement des affaires favorable au développement des Micro, Petites et Moyennes entreprises vertes (MPMEV) nécessite un allègement de la fiscalité pour la porter à un niveau satisfaisant aussi bien pour les promoteurs de projets verts que pour l'Etat. A cet effet, il conviendra donc de réaliser une étude sur l'impact de la fiscalité incitative sur la création d'emplois verts et sur l'économie nationale. Une révision ou modification du Code général des impôts pourrait être nécessaire pour prendre en compte de nouvelles dispositions englobant la question des emplois verts.

Une autre incitation pourrait résider dans l'octroi d'exonérations aux employeurs proportionnellement au nombre d'emplois verts créés.

Faciliter les démarches administratives des investisseurs dans les filières vertes. Si la priorité consiste aujourd'hui en une transition vers une économie verte, force est de constater que les investisseurs doivent être accompagnés durant tout le processus de mise en œuvre de leurs entreprises respectives et à ce niveau, l'accompagnement doit se faire d'abord sur le plan des démarches administratives mais aussi sur la révision du Code des Investissements en y intégrant des dispositions réglementaires propices à la création d'emplois verts.

### **e. mettre en place un cadre de collaboration et de concertation**

La clé de voûte du développement efficace des compétences en vue de l'écologisation de l'économie est la coordination. Le degré de coordination entre les parties prenantes publiques et privées et le degré d'implication des partenaires sociaux sont décisifs. Des mesures concertées doivent être prises par les pouvoirs publics à différents niveaux, y compris le niveau communautaire, les employeurs et les travailleurs, au travers de mécanismes institutionnels de dialogue social comme **les conseils tripartites** nationaux ou régionaux, **les conseils sectoriels** sur les compétences, les **partenariats public-privé** et autres.

Pour opérationnaliser les réformes visant à stimuler l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal, le Ministère en charge de l'emploi a proposé de créer des Centres d'Information d'Assistance et de Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat, (CIAPEE), véritables "Business Solution Center", qu'il convient d'installer au moins dans chaque département du Sénégal. Ces centres



pourront être mis à profit pour promouvoir l’entrepreneuriat vert, accompagner les jeunes entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets et en faire le suivi et l’évaluation et collecter, au niveau local, les besoins et les offres d’emplois.

Afin de rendre le système cohérent et d’offrir au demandeur d’emploi l’opportunité de s’adresser à un seul interlocuteur, il faudrait redynamiser et doter de moyens conséquents le **haut conseil pour l’emploi** et la formation qui assure le rôle de coordination global des interventions des acteurs nationaux (Secteur privé, État, Ministères, collectivités locales, structures de promotion directe et indirecte de l’emploi, structures de financement direct et indirect de l’emploi, partenaires au développement, société civile, ONG, universités, syndicats, etc.). A côté, la Direction de l’Emploi (DE), en plus d’assurer de manière effective le secrétariat du haut conseil de l’emploi et de la formation, pourrait assumer des missions de perspectives, d’études, de planification stratégique et opérationnelle, et de suivi-évaluation, de capitalisation et de gestion des connaissances relatives à l’emploi vert.

### III.3.2 Axe 2 : Création d’opportunités d’emplois verts

Objectifs spécifiques	Produits
<b>OS 2.1 Promotion des éco-filières et du travail décent</b>	Produit 2.1.1 Les connaissances sur les éco-filières sont améliorées
	Produit 2.1.2 Des emplois verts durables décents sont créés au profit des jeunes et des femmes principalement
<b>OS 2.2 Promotion de la prise en charge de la dimension environnementale dans la planification</b>	Produit 2.2.1 Les emplois verts sont pris en compte dans les politiques nationales et sectorielles
	Produit 2.2.2 Les documents de planification locale intègrent la dimension emplois verts

Le potentiel pour la création d’emplois verts existe au Sénégal dans l’ensemble de l’économie et des secteurs clés devraient jouer un rôle central dans la création d’emplois verts. Toutefois, une transition politique vers le développement d’emplois verts nécessite d’accompagner le processus de création d’emplois verts avec l’approche « packaging » de services de support. Entre autres mesures, il conviendra de :

#### - **promouvoir les éco-filières et le travail décent**

La promotion des éco-filières nécessite une amélioration de la connaissance des emplois verts à travers l’identification des meilleures filières pourvoyeuses d’emplois verts, mais aussi la sensibilisation des acteurs sur ces éco-filières et leur potentiel de création d’emplois et donc de richesse. Le diagnostic a permis d’identifier les filières et secteurs innovants de l’agriculture, de la sylviculture, de la pêche, des énergies renouvelables, des industries de transformation à forte intensité de ressources, du recyclage et de la valorisation des déchets, des métiers de la construction surtout utilisant les matériaux locaux. Il convient donc d’appuyer les groupements de femmes et jeunes dans la mise en œuvre de projets dans ces secteurs prioritaires à fort potentiel de création d’emplois verts en mettant en place des dispositifs et mécanismes d’accompagnement.

Cette promotion des éco-filières devrait être conduite d’une manière socialement responsable, en garantissant des conditions de travail saines et sûres, tenant compte des risques particuliers

liés à certaines filières. Les emplois liés par exemple à la gestion des déchets, à la construction ou à l'énergie de la biomasse peuvent être caractérisés par des conditions de travail dangereuses et être sous-payés. Il est également important de veiller à ce que le droit des travailleurs à l'information adéquate, à la consultation et à la participation soit respecté.

**- promouvoir la prise en charge de la dimension environnementale dans la planification**

Les actions en faveur de la création d'opportunités d'emplois verts passent aussi par la prise en compte des emplois verts dans les politiques nationales et sectorielles et une intégration de la dimension emplois verts dans les documents de planification. A cet effet, une mise à niveau des structures gouvernementales et des collectivités locales est nécessaire pour favoriser une cohérence entre les plans de développements communaux et départementaux avec la planification nationale.

Il faudrait ainsi accompagner les collectivités locales à inscrire l'emploi vert dans leurs plans de développement et à mettre en œuvre des projets locaux en cohérence avec la planification nationale pour la réalisation d'actions concrètes qui sécurisent davantage les populations et améliorent durablement leur cadre de vie.

Par ailleurs, la création d'opportunités d'emplois verts et leur mise en œuvre dans les politiques de développement passe nécessairement par l'intervention de structures responsables en cohérence avec les différentes actions à mener. Les structures responsables désignées à cet effet sont la Primature, le Secrétariat général du gouvernement, le Ministère de la gouvernance locale du développement et de l'aménagement du territoire, le Ministère de l'environnement et du développement durable à travers la cellule de communication et la direction des financements verts et des partenariats, et le comité national de pilotage mis en place.

**III.3.3 Axe 3 : Renforcement des capacités humaines**

L'évolution de filières économiques intégrant la dimension environnementale, voire la durabilité, confronte les travailleurs et les employeurs à de nouveaux besoins et de nouvelles exigences : nouvelles normes (performance énergétique, minimisation des nuisances environnementales, ...), nouvelles techniques, nouvelles fonctions, nouveaux profils de travailleurs, etc.

Il s'agit de nouveaux métiers liés à l'usage de nouvelles technologies (énergies renouvelables, construction durable, efficacité énergétique, gestion et recyclage des déchets, etc.), mais aussi de l'adaptation et de la transformation des métiers existants. Cela suppose la mise en place de modules de formation complémentaire. Les résultats attendus sont les suivantes :

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Produits</b>
<b>OS 3.1 Adaptation de la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières vertes</b>	Produit 3.1.1 Les besoins en formation en éco filières sont identifiés
	Produit 3.1.2 Des filières sur les emplois verts sont mise en place dans les Instituts, les centres de formation professionnelle et d'incubation
	Produit 3.1.3 Les compétences et capacités des jeunes et femmes demandeurs d'emploi à créer et gérer leur propre entreprise dans des secteurs porteurs sont développées
<b>OS 3.2 Promotion de la recherche</b>	Produit 3.2.1 La recherche dans le domaine des emplois verts

Objectifs spécifiques	Produits
développement en emplois verts	est soutenue
	Produit 3.2.2 Les résultats de la recherche sont vulgarisés
OS 3.3 Développement de référentiels	Produit 3.3.1 Les métiers et emplois verts sont intégrés dans le répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois(ROAME)
	Produit 3.3.2 Les professions et catégories socioprofessionnelles vertes sont intégrées dans le répertoire global des PCS

Ainsi, l'éducation, la formation et la recherche sur l'économie et la croissance verte doivent être intégrées dans l'éducation formelle et non formelle et la capacité des institutions concernées au doit être renforcée pour les dispenser. Aussi faudrait-il :

- **Adapter la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières (redimensionner la formation aux besoins du marché de travail)**

La faible employabilité des jeunes constitue un important goulot d'étranglement à leur accès à un premier emploi sur le marché du travail. L'enjeu est dès lors d'adapter le profil des demandeurs d'emplois aux besoins du marché du travail par le biais de la formation et de l'apprentissage. L'objectif est le développement de programmes spécifiques centrés sur la promotion de l'employabilité des jeunes (centres d'incubation, fermes agricoles, écoles-ateliers, plateforme de services, etc.).

En effet, la transformation engendrée par des économies plus vertes affecte les besoins de compétences de trois manières.

Premièrement, la transformation verte crée un déplacement des activités dans l'économie, par exemple de celles dont l'efficacité énergétique est moindre et qui produisent des émissions de CO<sub>2</sub> plus importantes vers celles qui sont plus efficaces et moins polluantes. Ce type de transformation se produit au niveau de l'industrie et entraîne des déplacements structurels de l'activité économique et, donc, de l'emploi entre et dans les secteurs. C'est ce qu'on appelle la **restructuration verte**.

Les changements structurels réduisent à leur tour la demande de certaines professions et de certains profils de compétences et augmente la demande d'autres. Un exemple de cette source de changement dans les besoins de compétences serait la croissance des sources d'énergie non traditionnelles et renouvelables, comme l'énergie éolienne ou solaire, et le recul relatif de la production et de l'utilisation des combustibles fossiles. Ces changements nécessitent une formation afin de permettre aux travailleurs et aux entreprises de quitter les secteurs et les métiers en déclin au profit de ceux en phase de croissance.

Deuxièmement, les changements structurels, l'adoption de nouvelles réglementations et le développement de nouvelles technologies et pratiques entraînent l'apparition de certaines professions entièrement nouvelles. Par exemple, technicien de l'énergie solaire est souvent cité comme étant un nouveau métier au Sénégal où l'énergie solaire est une nouvelle technologie. Ces nouveaux métiers nécessitent la création de cours de formation adaptés et un ajustement des systèmes de qualification et de formation.

Troisièmement, des compétences nouvelles seront nécessaires pour les travailleurs qui exercent de nombreux métiers existants dans de nombreux secteurs, dans le cadre d'un

processus d'écologisation d'emplois existants. Dans l'industrie automobile, par exemple, les travailleurs dans toute une série de tâches qui vont de la conception technique à la chaîne de montage devront travailler avec de nouvelles technologies économes en carburant. Un autre exemple serait les agriculteurs qui devront s'adapter à des situations de sécheresse plus importantes qui les obligeront à apprendre comment cultiver de nouvelles espèces de plantes ou utiliser de nouvelles méthodes pour produire les espèces existantes. Cette source de changement dans les compétences requises est la plus répandue : en réalité, elle sera présente partout et nécessite un effort important pour revoir les programmes de cours, les normes de qualification et les programmes de formation existants à tous les niveaux d'enseignement et de formation.

Les trois sources de changement – déplacements entre secteurs, création de nouveaux métiers et modifications de profils de compétences au sein des métiers – modifient toutes les profils de compétences des métiers et affectent dès lors les besoins de formation et l'exécution de celles-ci.

L'importance et l'étendu de ces changements dépendent à leur tour de la vitesse et de l'ampleur des changements des technologies et des marchés dans le cadre de l'écologisation. La préparation aux métiers nouveaux, ou à la croissance de la demande de certains métiers aux dépens d'autres, est particulièrement importante pour préparer les jeunes, hommes et femmes, à entrer sur le marché du travail. Les travailleurs qui sont déjà sur ce marché et qui sont à mi-parcours de leur carrière ou au-delà devront avoir accès à la requalification pour leur permettre, ainsi qu'aux entreprises, non seulement de passer des secteurs et des métiers en déclin à ceux en croissance, mais aussi d'aligner leurs compétences sur les technologies nouvelles, la demande des marchés, les réglementations publiques et autres aspects de leurs domaines de travail et d'activité existants.

Ainsi, l'offre de formation professionnelle régionale doit être renforcée, adaptée aux besoins et secteurs porteurs locaux et permet l'insertion effective de demandeurs d'emploi. Cela nécessite, entre autres, d'intégrer et développer une filière sur les emplois verts au niveau des centres de formation professionnelle mis en place par les régions et créer un curricula de formation.

**- Développer les compétences et capacités des jeunes demandeurs d'emploi à créer et gérer leur propre entreprise dans les secteurs porteurs**

Pour promouvoir l'auto-emploi il est nécessaire de mettre en place des dispositifs et mécanismes, particulièrement aux niveaux régionaux et locaux, d'accompagnement des jeunes créateurs intégrant la fourniture de services financiers et non financiers soutenant le développement des MPMEV.

Ainsi, il faudra réaliser des études, d'une part pour diagnostiquer l'environnement des affaires (sur les difficultés pour l'implantation des entreprises ; sur les marchés locaux, sur les possibilités de mettre en place des projets HIMO, etc.) et d'autre part pour déterminer pour les MPMEV les secteurs à fort potentiel de croissance verte et leurs débouchés.

En plus il faudrait renforcer les systèmes d'information et former les membres des Chambres Consulaires et les autres organisations d'appui à l'entrepreneuriat aux secteurs verts porteurs et aux outils d'accompagnement des jeunes porteurs de projets verts d'auto-emploi.

Aussi, il faut former des formateurs en matière d'entrepreneuriat (création, développement et croissance), marketing et marque, commercialisation, technologie, compétitivité et croissance pour leur permettre de dispenser les formations retenues en entrepreneuriat et autres modules liés à l'entreprise aux jeunes bénéficiaires sélectionnés porteurs de projets verts d'auto-emploi. Parallèlement, il faudrait mettre en place des centres de formations locaux extra-muros à l'image des écoles ateliers et des unités mobiles de formation.

#### - **Promouvoir la recherche en emploi vert**

L'économie verte nécessite des efforts importants de R&D, d'innovation et de déploiements technologiques, et des acquisitions rapides de connaissances et de savoir-faire nouveaux par les salariés. Ainsi, il faudrait mettre en place des dispositifs et mécanismes appropriés pour stimuler la recherche et promouvoir les résultats innovants obtenus.

**L'incubateur de Thiès pour l'économie verte** en cours de mise en place pourrait être mis à profit.

Cet incubateur qui rassemble différents partenaires privés (RSE Sénégal) et publics et des structures de formations professionnelles (ISEP et institut d'enseignement technique et de formation professionnelle de Thiès) et de recherches (Institut des Sciences de l'Environnement de l'UCAD), se veut innovant et modèle. En effet, il va associer des jeunes sortant des écoles de formation professionnelle et qui sont porteurs de projet d'entrepreneuriat mais également des micros et petites entreprises qui sont déjà en activité dans la filière de l'agroforesterie. En plus, de grandes entreprises socialement engagées (Grande Côte Opération, aéroport international Blaise Diagne, Kirène, et qui ont surtout des enjeux environnementaux seront intégrées dans cette incubateur pour jouer le rôle de parrain à ces porteurs de projets et autres micros et petites entreprises. Ces partenaires vont s'impliquer dans la recherche d'innovation en matière d'emplois verts par l'octroi de subventions aux chercheurs.

#### - **Développer des référentiels**

Les métiers et emplois verts (ou verdissants) doivent faire l'objet de codification, de même que les professions et catégories socio-professionnelles dans lesquelles ils s'exercent. Ainsi, il faut veiller à leur prise en compte dans le répertoire opérationnel Africain des métiers et des emplois (ROAME). Le ROAME est un outil d'information sur les filières professionnelles et d'orientation professionnelle des acteurs du marché de l'emploi. Au Sénégal, il a couvert 22 catégories professionnelles et 66 domaines d'activités pour lesquels des fiches emplois-métiers ont été élaborées. Ce référentiel a pour objectif de donner plus de souplesse, de lisibilité et de flexibilité au marché du travail et faciliter la mobilité professionnelle encore limitée au Sénégal. Toutefois, il faut reconnaître que la dimension emplois verts n'y a pas été prise en compte et faudrait songer aux possibilités de mener des études complémentaires pour bien prendre en charge ces préoccupations.

Le Système d'Information sur le Marché de l'Emploi (SIME), mis en place au sein du Ministère chargé de l'Emploi pourrait être mis à profit pour faire le recensement des demandeurs d'emploi verts mais aussi le suivi des indicateurs sur l'emploi verts pour mieux apprécier l'impact de la Stratégie.

Un référentiel des bonnes pratiques en matière d'emplois verts devrait aussi être élaboré et vulgarisé.

### III.3.4 Axe 4 : Développement d'une politique adaptée de financement

Le développement, l'adaptation et la diffusion continues des technologies joueront un rôle essentiel dans la transformation des économies. Il convient donc de susciter des investissements suffisants à court, moyen et long terme en fonction des secteurs.

La transition vers les emplois verts nécessite dans certains cas des ressources financières qui peuvent être apportées par le secteur privé, des fonds nationaux ou internationaux.

Diverses sources de financement pourraient être utilisées telles que les investissements privés à travers la création de partenariats public-privé (PPP), les fonds souverain émergent (FONSIS, FONGIP, FAISE), l'aide publique au développement (APD), les fonds destinés à l'atténuation (NAMAS, MDP, fonds de financement vert...) et le partenariat Sud-Sud.

Objectifs spécifiques	Produits
OS 4.1 Promotion de financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières	Produit 4.1.1 Les types de financements innovants sont identifiés
	Produit 4.1.2 Des ressources durables sont mobilisées pour le financement des emplois verts
OS 4.2 Réorientation des politiques étatiques de financement vers le paradigme de l'économie verte	Produit 4.2.1 Le concept de l'économie verte est approprié et partagé par les acteurs
	Produit 4.2.2 Des ressources conséquentes sont affectées par l'Etat au financement des emplois de l'économie verte
	Produit 4.2.3 Un fonds d'appui à la promotion des emplois verts est mis en place
OS 4.3 Réorientation des investissements privés vers les créneaux productifs	Produit 4.3.1 Les créneaux productifs pour des investissements innovants sont recensés
	Produit 4.3.2 Les investissements privés dans les créneaux productifs sont accrus
	Produit 4.3.3 Un dispositif facilitant l'investissement et l'insertion socioprofessionnelle des migrants est mis en place
OS 4.4 Mise en place de mécanismes de pérennisation du financement des emplois verts	Produit 4.4.1 les acteurs sont mis en réseaux
	Produit 4.4.2 les mécanismes de financement existant sont mis en profit

A cet effet, il faudra :

- **Promouvoir des financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières**

Les jeunes se heurtent à des difficultés financières récurrentes pour la mise en œuvre et la pérennité de leurs projets. L'objectif est de développer des mécanismes de financements innovants pour favoriser l'emploi vert tels que :

- le prélèvement, de façon exceptionnelle, d'un faible montant (5 francs par exemple) sur chaque appel téléphonique,
- la taxe sur les transferts d'agent,
- la création d'institutions de financement gérées par les entrepreneurs eux-mêmes,

- la mise en place de ligne de crédit bonifié ou l'accompagnement pour une prise de participation des entrepreneurs et leurs organisations pour les métiers verts dans les capitaux des systèmes financiers décentralisés
- la contribution du public au financement des emplois verts (Crowdfunding)

Ces mécanismes devraient faire l'objet d'une étude de faisabilité et les plus appropriés devraient être vulgarisés auprès des acteurs.

#### - Réorienter les politiques étatiques de financement vers le paradigme de l'économique verte

Certes, des programmes et agences de promotion d'emplois permettent de créer des emplois jeunes. Toutefois, seule une croissance forte et inclusive permettrait, comme l'atteste l'examen des expériences de création d'emplois au Sénégal, d'absorber l'excès d'offre de travail sur certains segments et la création d'un nombre important d'emplois dans l'économie (particulièrement les emplois verts). L'État dans sa fonction de régulation de l'activité économique jouera un rôle d'impulsion.

L'objectif visé est de mettre en place, à terme, un puissant dispositif de financement public de la micro, petite et moyenne entreprises verte (MPMEV). La mise en place d'un outil de financement public de la MPMEV dans les filières vertes porteuses semble nécessaire au regard de la complexité et de l'urgence à trouver des solutions durables au chômage des jeunes et à la dégradation de l'environnement. Il viendrait compléter le dispositif de financement privé constitué par les Banques et les Institutions de Micro-Finance (IMF). Ce dispositif de financement public pourrait donner de bons résultats si les bailleurs de fonds s'impliquent fortement en termes de mise en place de dispositifs d'accompagnement, d'apport en capacité technique, de contrôle et de suivi-évaluation.

Le dispositif institutionnel de financement public mis en place par l'Etat à travers l'ANPEJ pourrait jouer ce rôle. Il s'agit :

- du Fonds de Garantie à l'Auto-Emploi des Jeunes (FOGAREJ)
- du Fonds de Financement de l'Entrepreneuriat Jeune (FEJ) et
- de la mise en relation des jeunes avec les institutions de financement

Ces Fonds pourraient prendre en charge le financement :

- des projets de création d'entreprises vertes ou d'activités génératrices de revenus initiés par les jeunes ou leurs groupements ;
- des actions de formation, d'information et de communication des jeunes qui concourent à l'insertion des jeunes ; des projets d'études, de suivi, de supervision et d'évaluation des programmes d'insertion des jeunes.

Dans le cadre de la réalisation de ces missions, deux types de fonds pourraient être mis en place :

- des fonds sectoriels ou ciblés (dont un **Fonds d'Appui à l'entrepreneuriat vert**) ;
- des Fonds régionaux de Promotion de l'Emploi (FRPE) pour promouvoir la territorialisation des politiques et programmes de promotion de l'emploi, particulièrement dans sa dimension verte.

Une étude de faisabilité de ces Fonds devra être réalisée afin de définir leurs modalités d'organisation d'intervention et de financement.

**- Réorienter les investissements des privés vers les créneaux productifs et mettre en place de mécanismes de pérennisation du financement des emplois verts**

En augmentant son taux d'investissement par l'offre d'infrastructures, en particulier celles qui concourent à élever le niveau du capital humain, sans exercer un effet d'éviction sur l'épargne privé, l'Etat pourrait contribuer à accroître également le niveau d'accumulation du capital privé. Ce dernier peut également augmenter sous l'effet d'une amélioration de l'environnement des affaires. Une interaction entre des acteurs comme le secteur privé, l'État et un de ses démembrés tels l'APIX et le Ministère de la justice et de l'économie et des finances est indispensable afin de créer un environnement incitatif pour l'investissement.

Cette politique implique une plus grande libéralisation du marché des facteurs et une baisse des rigidités du marché du travail. La réforme doit permettre de mieux adapter le code du travail à la régulation du marché de l'emploi. Elle induit aussi que les embauches et licenciements soient basés sur la performance.

Parallèlement, un dispositif facilitant l'investissement productif des migrants devrait être mis en place. Certes, une partie substantielle des transferts de la diaspora sénégalaise a été utilisée pour financer des investissements dans l'immobilier, mais il serait judicieux d'explorer des moyens d'orienter ces ressources vers d'autres formes d'investissement à même d'augmenter la capacité productive de l'économie, de créer des emplois permanents particulièrement dans les secteurs à haut potentiel vert.

**III.3.5 Axe 5 : Mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation**

Le plaidoyer et la communication sont un ensemble de processus essentiel à la construction d'initiatives de développement durable et à la création d'environnements dans lesquels les décideurs et les acteurs du développement partagent une compréhension des buts et des objectifs, et mettent en œuvre des mesures pour les atteindre.

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Produits</b>
OS 5.1 Vulgarisation de la stratégie de promotion des emplois verts	Produit 5.1.1 La stratégie de promotion des emplois verts est bien connue et appropriée par les parties prenantes
OS 5.2 Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation	Produit 5.2.1 Le suivi de la mise en œuvre de la SNPEV est effectif
	Produit 5.2.2 Un dispositif de suivi et de veille est mis en place et fonctionnel

Le plaidoyer et la communication sont un ensemble de processus essentiel à la construction d'initiatives de développement durable et à la création d'environnements dans lesquels les décideurs et les acteurs du développement partagent une compréhension des buts et des objectifs, et mettent en œuvre des mesures pour les atteindre.

Dans le cadre de la SNPEV, le plan de plaidoyer et de communication qui sera élaboré a des objectifs complémentaires les uns aux autres qui se résument en 4 axes permettant : (i) d'accroître la visibilité en promouvant l'image globale de la SNPEV et de ses partenaires ; (ii) de vulgariser ses grandes orientations à travers l'information et la sensibilisation sur la stratégie de mise en œuvre de la SNPEV ; (iii) d'inciter un changement de comportements et



la création d'emplois verts ; (iv) d'instaurer le partage de connaissances et des leçons apprises pour faire connaître les meilleures pratiques dans la création d'emplois verts au niveau national et local ; (v) de faciliter la mobilisation des acteurs sociaux pour la création d'emplois verts et le soutien à la SNPEV durant la phase de mise en œuvre.

Il sera procédé à l'identification du cœur de cible (public à atteindre en priorité) puis de la cible principale (les acteurs potentiels pouvant influencer) et enfin de la cible secondaire (prescripteurs, leaders d'opinions...). Ces cibles de communication de la SNPEV peuvent être regroupées en quatre (04) catégories :

- les décideurs institutionnels
- les partenaires techniques et financiers ;
- les partenaires de mise en œuvre
- les bénéficiaires potentiels

Les dépêches/messages clés, et les canaux de communication (radio, site web, journées portes ouvertes sur les emplois verts, bulletin, etc.), destinés à chaque catégorie de cibles seront identifiés.

Le suivi et l'évaluation de la stratégie seront appréciés à travers le respect du calendrier de réalisation, le niveau de mobilisation des ressources, l'amélioration du niveau et de la qualité des emplois verts dans le pays.

Le suivi est un processus continu de collecte et d'analyse d'informations pour juger de la qualité de la mise en œuvre de la stratégie et d'avoir une vision claire sur sa direction et ses réalisations par rapport aux objectifs stratégiques. Les responsables du suivi pourraient ainsi en tirer des leçons et prendre des mesures correctives, et, éventuellement, réviser la stratégie. Dans ce sens la SNPEV doit être considérée comme un document vivant nécessitant des ajustements si les conditions de sa mise en œuvre changent.

Le diagnostic réalisé dans ce travail constitue la référence pour la mise en œuvre de la stratégie. L'évaluation doit identifier les résultats escomptés non atteints, et les causes des défaillances en vue de réorienter la stratégie si nécessaire. Il faudrait prévoir une évaluation à mi-parcours (après 3 ans) et une évaluation finale de la SNPEV.

Le suivi de la mise en œuvre de la SNPEV comprendra ainsi :

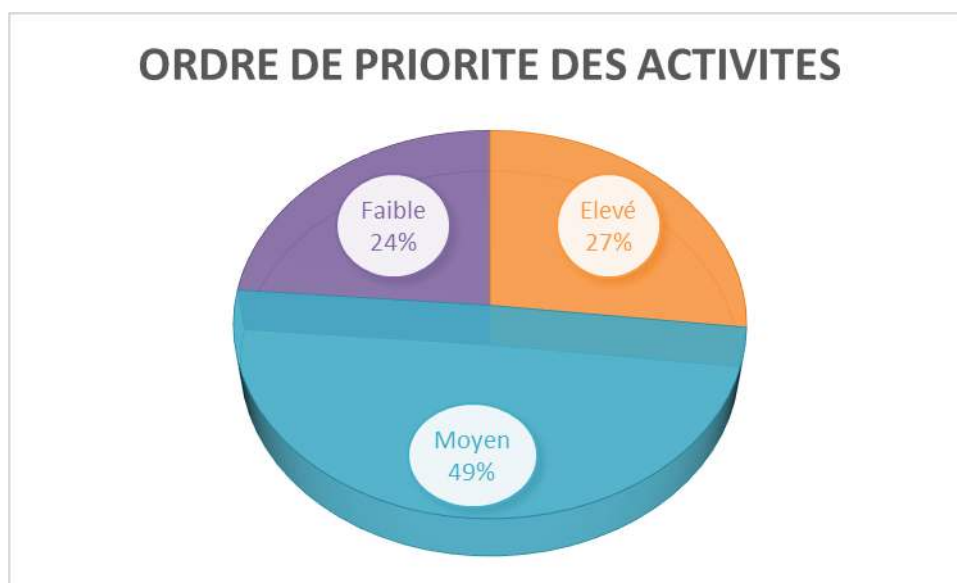
- le suivi de la progression de la mise en œuvre de la stratégie (ce sont les revues annuelles qui permettront l'analyse des écarts et les propositions de réajustements de la stratégie) ;
- l'évaluation de ses impacts à travers des indicateurs intermédiaires et de résultats (c'est l'évaluation pronostique qui estime objectivement les possibilités d'atteinte des cibles annuelles des indicateurs pour permettre de réviser les prévisions de performance) ;
- le suivi et l'évaluation de l'exécution financière ;
- la mise en place d'un système d'information et de communication ;
- l'évaluation à mi-parcours ;
- l'évaluation sommative ou finale, réalisée à la fin de la mise en œuvre de la Stratégie, qui dresse un bilan général. Elle indique le niveau d'atteinte des objectifs et le degré de réussite globale de la SNPEV entre 2015 et 2019.

## IV. MISE EN ŒUVRE

### IV.1 Plan d'actions

La SNPEV comporte 97 activités réparties sur un horizon temporel de 5 ans à compter de 2015. Parmi ces activités, celles jugées fortement prioritaire représentent 27% tandis que la plus grande part correspond à une priorité moyenne. Les priorités concernent principalement les mesures institutionnelles et organisationnelles qu'il urge de prendre pour permettre (i) le renforcement du cadre réglementaire et de coordination de la promotion des emplois verts, (ii) la mobilisation du financement et (iii) la mise en place et l'accompagnement de Micro, Petites et Moyennes Entreprises Vertes (MPMEV).

**Graphique 1 : Ordre de priorité des activités de la SNPEV**



La programmation de ces activités est donnée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3 : Plan d'actions de la SNPEV**

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Structure responsable	Autres structures impliquées	Périodes de mise en œuvre
<b>Axe 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire</b>				
<b>OS 1.1 : Réglementation et mise en cohérence des interventions dans le domaine des emplois verts</b>				
Produit 1.1.1 Les orientations de la politique nationale en matière d'emplois verts sont décrites et les objectifs et engagements de l'Etat en la matière sont fixés	Elaborer un projet de loi cadre prenant en compte toutes les préoccupations liées aux emplois verts	Cabinet/CTJ	CESE, REPES	6 mois à compter de la validation de la SNPEV
	Prendre les différents décrets d'application de la loi cadre	MEDD	SG Gouvernement	1 mois après promulgation de la loi
	vulgariser les textes et règlements pour une prise de conscience et une implication effective de tous les acteurs et secteurs	Cellule Communication/DFVP/CEFE	REPES/ CESE/ OCB/ ONG/ MEDIA/REPICE/ANPEJ/ DIR EMPLOI	1 mois après promulgation de la loi
	Diffuser une plaquette résumant les grands principes sur les textes et règlements	Cellule Communication/DFVP	REPES/ CESE/ OCB/ ONG/ANPEJ/ DIR EMPLOI	2016
	Organiser des sessions de formation et d'information sur les dispositions du cadre légal et	Cellule Communication/DFVP/	REPES/ CESE/ OCB/ ONG/ MEDIA/REPICE/	2016

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Structure responsable	Autres structures impliquées	Périodes de mise en œuvre
	réglementaire de création de MPME vertes au profit des cibles	CEFE	CCIA/ Organisations Patronales:/ ONFP	
Produit 1.1.2 Les structures impliquées dans les emplois verts sont institutionnalisées	Institutionnaliser les structures de gouvernance de la promotion des emplois verts (comité national de pilotage et cellules opérationnelles éco-régionales)	DFVP/MEDD		2016
	mettre en place un cadre opérationnel de collaboration et de concertation des acteurs locaux	MEDD	REPES/ CESE/ OCB/ ONG/ MEDIA/ REPICE/ CCIA/ Organisations Patronales/ ONFP	2016-2019
Produit 1.1.3 Les actions des structures dans le domaine des emplois verts sont harmonisées	Informers les institutions sur la stratégie de promotion des emplois verts	MEDD	SGG	2016
	Institutionnaliser et intégrer les emplois verts dans les programmes et actions	MEDD	Primature	2016
	Elaborer des conventions et des protocoles avec les différents ministères	MEDD	Primature	2016
<b>OS 1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires des sociétés promotrices d'emplois verts</b>				
Produit 1.2.1 La fiscalité des sociétés promotrices d'emplois verts est allégée	Réaliser une étude d'impact sur la fiscalité incitative et la création d'emplois verts	MEDD	MEFP	2016
	Intégrer les modifications nécessaires dans le Code général des impôts en faveur des emplois verts	MEDD/MEFP	SGG	2016-2017
	Octroyer des exonérations aux employeurs proportionnellement au nombre d'emplois verts créés	MEFP	Direction de l'Emploi	2016-2017
Produit 1.2.2 Les conditions favorables à une relance de l'investissement privé dans les filières vertes sont créées	Faciliter les démarches administratives des investisseurs dans les filières vertes	APIX		2016-2017
	Réviser le Code des Investissements en y intégrant des préoccupations de création d'emplois verts (subventions)	DGID	MEDD	2016-2017
<b>Axe 2: Création d'opportunités d'emplois verts</b>				
<b>OS 2.1 Promotion des éco-filières et du travail décent</b>				
Produit 2.1.1 Les connaissances sur les éco-filières sont améliorées	Faire une étude sur les chaînes de valeurs	DFVP	ANSD	2016
	Réaliser et réviser, des études sur les secteurs économiques les plus dynamiques en termes de création d'emplois verts pour favoriser la création d'emploi et l'investissement dans ces secteurs	Direction de l'Emploi	DFVP	2017-2019
	Elaborer un recueil de bonnes pratiques en matière d'emplois verts	DFVP	Direction de l'Emploi	2016
	Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation sur les éco filières	Cellule Communication	DFVP	2016
	Organiser des missions d'échanges d'expériences	MEDD	MEFP	2017-2019
	Organiser des foires sur les éco filières	Cellule Communication	DFVP	2017-2019
Produit 2.1.2 Des emplois verts durables décents sont créés au profit des jeunes et des	Orienter les cibles vers les filières et secteurs innovants	MEDD		2016
	Appuyer les Groupements de femmes et de jeunes dans la mise	DFVP	CNP	2017-2019

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Structure responsable	Autres structures impliquées	Périodes de mise en œuvre
femmes principalement	en œuvre de projets à fort potentiel de création d'emplois verts			
	Créer un prix pour les meilleurs MPMEVs et vulgariser les expériences réussies	DFVP	Direction de l'Emploi	2018-2019
	Appuyer l'émergence d'organisations professionnelles notamment de jeunes producteurs / entrepreneurs pour favoriser leur connexion avec les organisations patronales de leurs localités et pour promouvoir l'emploi associatif et coopératif	ANPEJ	DFVP, CNP, CNES, MEDS	2016-2017
<b>OS 2.2 Promotion de la prise en charge des emplois verts dans la planification</b>				
Produit 2.2.1 Les emplois verts sont pris en compte dans les politiques nationales et sectorielles	Elaborer une méthodologie de prise en compte des emplois verts dans les programmes de l'Etat	DFVP	Direction de l'Emploi	2016
	Adopter et faire valider la méthodologie par un acte réglementaire	MEDD	Primature	2016
	Mettre à niveau les structures gouvernementales sur la méthodologie de prise en compte des emplois verts dans les programmes de l'Etat	MEDD	SGG	2016
Produit 2.2.2 Les documents de planification locale intègrent la dimension emplois verts	Accompagner les collectivités locales à inscrire l'emploi vert dans leurs plans de développement local	MEDD	MGL	2017-2019
	Appuyer les collectivités locales à mettre en œuvre des projets locaux et régionaux en cohérence avec la planification nationale	MEDD	MGL	2017-2019
<b>Axe 3: Renforcement des capacités humaines</b>				
<b>OS 3.1 Adaptation de la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières vertes</b>				
Produit 3.1.1 Les besoins en formation en éco filières sont identifiés	Faire une étude sur la problématique formation-insertion / emplois verts	DFVP	Direction de l'Emploi	2016
	Mettre en place un dispositif permettant d'identifier régulièrement les besoins des employeurs pour s'y adapter	DPVE	Direction de l'Emploi	2016-2019
	Sensibiliser les décideurs du secteur de l'enseignement et de la formation	CEFE	MESRS	2016
Produit 3.1.2 Des filières sur les emplois verts sont mise en place dans les Instituts, les centres de formation professionnelle et d'incubation	Appuyer les structures d'accueil en équipements et infrastructures	MEDD	ONPF, FONDEF	2017-2019
	Elaborer des curricula sur les emplois verts	ONPF	FONDEF, Direction de l'Emploi	2016-2017
	Organiser des séances de mutualisation et de partage d'expériences	MEDD	Comités régionaux	2018-2019
	Renforcer les capacités des formateurs sur les questions environnementales et les technologies vertes	MEDD	Instituts-Centre de formation professionnelle	2016
	Elaborer des référentiels pédagogiques et des supports de formation basés sur l'Approche Par Compétence	ONPF	FONDEF, Direction de l'Emploi	2016
Produit 3.1.3 Les compétences et capacités des jeunes et femmes demandeurs	Mettre en place des unités mobiles de formation et des écoles ateliers au niveau communautaire	ONPF	FONDEF, Direction de l'Emploi	2017-2019
	Former des formateurs localement	ONPF	FONDEF, Direction	2017

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Structure responsable	Autres structures impliquées	Périodes de mise en œuvre
d'emploi à créer et gérer leur propre entreprise dans des secteurs porteurs sont développées	en GERME (Gérer Mieux son Entreprise), en marketing et en éducation financière		de l'Emploi	
	Dispenser des formations en entrepreneuriat et autres modules liés à l'entreprise aux jeunes bénéficiaires sélectionnés porteurs de projets d'auto-emploi	ONPF	FONDEF, Direction de l'Emploi	2017-2019
	Soutenir la création et le bon fonctionnement des MPMEVs ainsi créées à travers des activités d'appui-conseil (soutien au développement de plan d'affaires, conseil juridique, conseil en gestion, soutien à l'accès au marché)	ANPEJ	ADEPME	2017-2019
	Renforcer les incubateurs d'entreprises des jeunes dans les emplois verts	ITEV	DFVP	2017
	Accompagner l'insertion des jeunes formés	ANPEJ	Direction de l'Emploi	2017-2019
<b>OS 3.2 Promotion de la recherche développement en emplois verts</b>				
Produit 3.2.1 La recherche dans le domaine des emplois verts est soutenue	Nouer des partenariats avec les instituts de recherche sur les emplois verts	DFVP	ITEV	2016-2019
	Allouer des subventions aux chercheurs instituts de recherche	MEFP	MEDD/ MESRS/ ANRSA/ ONFP	2017-2019
	Mettre en place un cadre de concertation et d'échanges sur la recherche en matière d'emplois verts	ITEV	Direction de l'Emploi, ANPEJ	2017-2019
Produit 3.2.2 Les résultats de la recherche sont vulgarisés	Mettre en place une revue scientifique pour la publication des résultats de recherche	ITEV	MEDD/ MESRS/ ANRSA/ ONFP	2017-2019
	Primer les chercheurs qui se distinguent de par leurs résultats innovants	MEFP	MEDD/ MESRS/ ANRSA/ ONFP	2018-2019
	Organiser des ateliers de partage des résultats de la recherche	MESRS	MEDD/ ANRSA/ ONFP	2018-2019
	Institutionnaliser une journée "emplois verts" au Sénégal	MEDD	Primature	2016-2019
<b>OS 3.3 Développement de référentiels</b>				
Produit 3.3.1 Les métiers et emplois verts sont intégrés dans le répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois (ROAME)	Caractériser les métiers et emplois verts	Direction de l'Emploi	MEDD/ MJECC/ ONFP	2017 ; 2019
	Codifier les métiers et emplois verts	Direction de l'Emploi	MFPRE/ MTOP	2017 ; 2019
	Vulgariser le volet métiers et emplois verts du ROAME	MEDD	Comités régionaux	2017 ; 2019
Produit 3.3.2 Les professions et catégories socioprofessionnelles vertes sont intégrées dans le répertoire global des PCS	Caractériser les Professions et Catégories Socioprofessionnelles vertes	Direction de l'Emploi	MEDD/ MFPRE/ MTOP/ MJECC	2017 ; 2019
	Stabiliser la nomenclature et codifier les PCS vertes	Direction de l'Emploi	MFPRE/MTOP	2017 ; 2019
<b>Axe 4: Développement d'une politique adaptée de financement</b>				
<b>OS 4.1 Promotion de financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières</b>				
Produit 4.1.1 Les types de financements innovants sont identifiés	Mener une étude sur les financements innovants dans la promotion des emplois verts	DFVP	Direction de l'Emploi	2016
	Concevoir et mettre en œuvre une	MEDD	MEFP	2017

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Structure responsable	Autres structures impliquées	Périodes de mise en œuvre
	stratégie efficace pour la mobilisation des ressources innovantes			
Produit 4.1.2 Des ressources durables sont mobilisées pour le financement des emplois verts	Vulgariser les financements innovants relatifs à la création d'emplois verts à travers la sensibilisation, le renforcement de capacités et le plaidoyer	DFVP	Cellule communication	2016-2019
	Faciliter l'accès aux produits financiers adaptés au profit des jeunes entrepreneurs pour accéder aux mécanismes de financement pour créer et/ou accroître leurs entreprises	ANPEJ	SFD	2016-2019
<b>OS 4.2 Réorientation des politiques étatiques de financement en faveur des emplois de l'économie verte</b>				
Produit 4.2.1 Le concept de l'économie verte est approprié et partagé par les acteurs	Organiser des ateliers de partage et d'appropriation du concept de l'économie verte au Sénégal et de partage du REEV	PAGE	DFVP	2016-2017
	Elaborer un guide sur le concept l'économie verte au Sénégal	PAGE	DFVP	2016
Produit 4.2.2 Des ressources conséquentes sont affectées par l'Etat au financement des emplois de l'économie verte	Mener un plaidoyer auprès des institutions publiques pour une prise en compte de la dimension de l'économie verte dans les politiques de développement	cellule opérationnelle	Cellule communication	2016-2019
	Allouer une part importante du budget des sectoriels aux emplois de l'économie verte	MEFP	MEDD/BOM	2016-2019
Produit 4.2.3 Un fonds d'appui à la promotion des emplois verts est mis en place	Définir les modalités de mise en place et de gestion d'un fonds d'impulsion des emplois verts (élaborer un cahier de charges, prendre des actes réglementaires)	DFVP	ANPEJ/MEDD/MEFP/MAESE/RSE	2016
	Identifier les mécanismes d'alimentation du fonds d'appui aux emplois verts	MEFP	MEDD/ANPEJ	2016
	Assurer une synergie (technique et financière) entre les porteurs de programmes	Primature	MEDD	2016-2019
<b>OS 4.3 Réorientation des investissements privés vers les créneaux productifs</b>				
Produit 4.3.1 Les créneaux productifs pour des investissements innovants sont recensés	Mener des études et des formations pouvant contribuer à mieux connaître les filières économiques génératrices d'emplois verts	cellule opérationnelle	Direction de l'Emploi, ONPF, FONDEF	2017-2019
	Appuyer l'organisation de rencontres d'échanges entre les jeunes et les organisations de financement et d'employeurs	ANPEJ	MAESE/MEDD	2017-2019
Produit 4.3.2 Les investissements privés dans les créneaux productifs sont accrus	Mettre en place des mécanismes de co-financement public-privé permettant de mobiliser plus de fonds	MEFP		2016-2019
	Faciliter des transferts de fonds en vue d'investir dans les créneaux productifs	MEFP	MAESE	2016-2019
	Mettre en place des mesures incitatives des financements innovants	MEFP		2016-2019
Produit 4.3.3 Un dispositif facilitant l'investissement et l'insertion	Renforcer les capacités des administrations régionales et des collectivités locales en matière de gestion de la migration et à intégrer	MGL	MEDD, CAEL	2017-2019

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Structure responsable	Autres structures impliquées	Périodes de mise en œuvre
socioprofessionnelle des migrants est mis en place	la migration dans leur plan de développement			
	Mener une campagne sur l'international ciblant la diaspora portant sur les investissements créant des emplois verts	MAESE	MEDD	2017
	Appuyer l'insertion socio-économique des migrants de retour à travers la promotion de l'auto emploi au niveau local, en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat vert	FAISE	MAESE, ANPEJ	2017-2019
	Promouvoir la création de fonds d'investissement pour faire émerger des projets de MPME porteurs impliquant les migrants et des entrepreneurs locaux	FAISE	FONGIP, FONSI	2017-2019
<b>OS 4.4 Mise en place de mécanismes de pérennisation du financement des emplois verts</b>				
Produit 4.4.1 Les acteurs sont mis en réseaux	Sensibiliser et accompagner les acteurs dans leur mise en réseau	SCA	Comités régionaux	2017
	Mettre en réseau les MPMEVs (clusters) pour générer des synergies entre elles (à travers la réalisation d'économies d'échelle, de partage d'équipements, d'accès au marché et au financement)	SCA	Comités régionaux	2018
	Créer des cadres locaux de concertation et de partage des bonnes pratiques en matière d'emplois verts	Comités régionaux	Entrepreneurs	2016
	Créer un réseau de centrales d'achat éco régional	Comités régionaux	MEDD	2016
	Organiser des foires et rencontres professionnelles au niveau local et sous régional	Entrepreneurs	MEDD, SCA	2017-2019
	Renforcer les capacités des acteurs en entrepreneuriat vert	ADEPME	MEDD/MEFP	2017-2019
Produit 4.4.2 Les mécanismes de financement existant sont mis en profit	Mettre en place un fonds revolving	Entrepreneurs	IMF/DRS-SFD/MEDD	2017-2019
	Signer des conventions avec des institutions financières	DFVP	IMF/ANPEF	2016-2019
	Mettre en place des lignes de crédits destinées à la promotion des emplois verts	DFVP	IMF/ANPEF	2016-2019
<b>Axe 5: Mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation</b>				
<b>OS 5.1 Vulgarisation de la stratégie de promotion des emplois verts</b>				
Produit 5.1.1 La stratégie de promotion des emplois verts est bien connue et appropriée par les parties prenantes	Elaborer une stratégie de communication et de plaidoyer	cellule opérationnelle	Cellule Communication/CNP	2016
	Mettre en œuvre le plan de communication et de plaidoyer	MEDD	Comités régionaux	2017-2019
	Vulgariser les résultats positifs obtenus par la stratégie sur le terrain	MEDD	Comités régionaux	2017-2019
	Organiser au moins un forum annuel des MPMEs appuyés	MEDD	Comité de pilotage	2017-2019
<b>OS 5.2 Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation</b>				
Produit 5.2.1 Le suivi de la mise en œuvre de la SNPEV est effectif	Créer des comités éco-régionaux de suivi et les doter de moyens	cellule opérationnelle	Comité de pilotage	2016
	mettre en place une équipe de supervision et la doter de moyens	cellule opérationnelle	Comité de pilotage	2016-2019
	faire un suivi annuel de la stratégie	cellule opérationnelle	Comité National de Pilotage/MEDD	2016-2019
	faire une évaluation à mi-parcours de la stratégie	cellule opérationnelle	Comité National de Pilotage/MEDD	2017

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Structure responsable	Autres structures impliquées	Périodes de mise en œuvre
	faire une évaluation finale de la stratégie	cellule opérationnelle	Comité National de Pilotage/MEDD	2019
	Mettre en place une base de données sur les emplois verts et veillez à sa mise à jour régulière	cellule opérationnelle	Comité National de Pilotage/ANSD	2016-2019
Produit 5.2.2 Un dispositif de suivi et de veille est mis en place et fonctionnel	Renforcer les structures existantes au niveau du MEDD en charge de la veille environnementale et le BOM pour un bon suivi des emplois verts	cellule opérationnelle	MEDD/ANSD	2016-2019
	Elaborer des outils de mesure de la prise en compte de l'économie verte dans les politiques	cellule opérationnelle	MEDD/Comités	2017

## IV.2 Budget

L'évaluation efficiente du coût de la SNPEV constitue l'une des étapes cruciales pour une bonne réussite de sa mise en œuvre. Ainsi, les axes stratégiques issus des résultats de la phase diagnostique englobent les produits et les activités qui visent l'atteinte des résultats comptés.

Le budget global de la SNPEV est estimé à un montant total de **2 998 500 000 F CFA** pour la période 2015-2019. Ce budget, évalué par axe stratégique et par OS, est décrit dans le tableau ci-dessous.

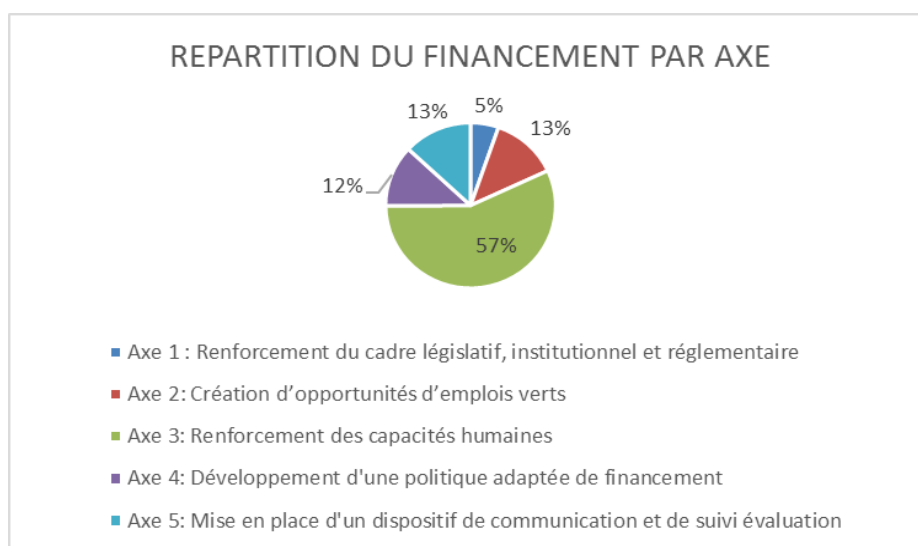
**Tableau 4 : Budget global de la SNPEV**

Axe stratégique/résultats attendus	Coût total SNPEV (FCFA)
<b>Axe 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire</b>	<b>159 500 000</b>
OS 1.1 : Réglementation et mise en cohérence des interventions dans le domaine des emplois verts	146 500 000
OS 1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires des sociétés promotrices d'emplois verts	13 000 000
<b>Axe 2 : Création d'opportunités d'emplois verts</b>	<b>383 000 000</b>
OS 2.1 Promotion des éco-filières et du travail décent	328 000 000
OS 2.2 Promotion de la prise en charge des emplois verts dans la planification	55 000 000
<b>Axe 3 : Renforcement des capacités humaines</b>	<b>1 704 000 000</b>
OS 3.1 Adaptation de la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières vertes	1 457 000 000
OS 3.2 Promotion de la recherche développement en emplois verts	212 000 000
OS 3.3 Développement de référentiels	35 000 000
<b>Axe 4 : Développement d'une politique adaptée de financement</b>	<b>360 000 000</b>
OS 4.1 Promotion de financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières	33 000 000
OS 4.2 Réorientation des politiques étatiques de financement en faveur des emplois de l'économie verte	32 000 000
OS 4.3 Réorientation des investissements privés vers les créneaux productifs	180 000 000
OS 4.4 Mise en place de mécanismes de pérennisation du financement des emplois verts	115 000 000
<b>Axe 5 : Mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation</b>	<b>392 000 000</b>
OS 5.1 Vulgarisation de la stratégie de promotion des emplois verts	153 000 000
OS 5.2 Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation	239 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 998 500 000</b>

L'analyse du budget global montre que l'axe 3 (Renforcement des capacités humaines) occupe la plus grande part (57%), ce qui reflète l'importance de la formation et de la recherche & développement dans la promotion des emplois verts. L'adaptation de la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières vertes représente 86% du budget de cet axe du fait des équipements spécifiques à certaines filières qu'il faut mettre en place dans les structures de formation.



**Graphique 2 : Répartition du financement de la SNPEV par axe stratégique**

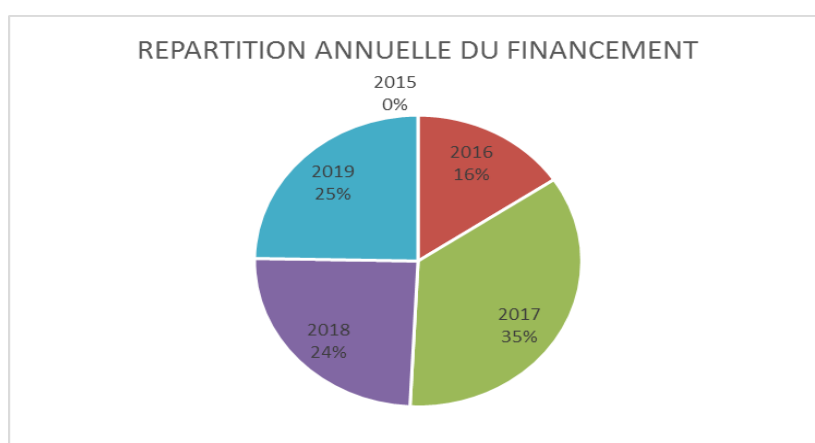


L'axe 1 (Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire) quant à lui occupe la plus faible part (5%) dans la mesure où la plupart des activités qui y sont inscrites relèvent de mesures d'accompagnement à prendre et qui ne nécessitent pas toujours de moyens financiers.

Le reste du financement est réparti de manière assez homogène entre les axes 2, 4 et 5 avec respectivement 13%, 12% et 13%.

Sur le plan de la **répartition annuelle**, il faut souligner que l'année 2015 n'a pas été dotée de budget car constituant l'année de finalisation et de validation de la présente stratégie, ce qui ne laisse pas suffisamment de temps pour entreprendre des activités d'envergure. Toutefois, le reste de l'année pourrait être mis à profit pour mettre en place les structures de gouvernance et démarrer la conception du plan de plaidoyer et de communication.

**Graphique 3 : Répartition annuelle du financement de la SNPEV**



L'année 2017 constitue l'année de croisière de la mise en œuvre de la SNPEV et concentre 35% du budget. En effet, les activités phares de renforcement de capacités des acteurs vont être effectives à partir de cette année et vont se poursuivre, à un degré moindre durant les autres années. L'année 2016 quant à elle, constitue l'année de démarrage effective de la mise

en œuvre avec un faible budget (16%) dû au fait que l'appropriation du processus par les acteurs est encore timide à ce stade.

### **IV.3 Cadre de mise en œuvre et de suivi évaluation**

En sa qualité de maître d'œuvre de la SNPEV, l'Etat est le premier responsable de sa mise en œuvre. Il s'appuie à cet effet sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques.

#### **IV.3.1 Moyens de mise en œuvre**

Pour la mise en œuvre de la SNPEV, l'Etat dispose de plusieurs opportunités non exclusives :

- le recours, en priorité, à ses ressources financières propres à travers le PTIP – BCI ;
- la mise en place d'un Fonds de promotion des emplois verts ;
- la mise à contribution de la diaspora dans le financement des actions
- le partenariat public-privé ;
- l'apport des partenaires au développement (Projets, ONG, bailleurs de fonds) auprès desquels l'Etat peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le plan d'actions ou par le biais des collectivités locales à travers la coopération décentralisée.

#### **IV.3.2 Instruments de mise en œuvre**

Le Plan d'action est l'instrument d'opérationnalisation de la SNPEV. Des Plans de Travail annuels (PTA) seront élaborés et mis en œuvre dans le respect des principes de la gestion axée sur les résultats toute la durée d'exécution de la stratégie.

#### **IV.3.3 Dispositif institutionnel**

La tutelle technique et administrative de l'implémentation de la stratégie sera assurée par le MEDD. Cette option a été retenue compte tenu du fait que l'essentiel des interventions de la présente Stratégie couvrent les aspects liés à l'emploi certes, mais aussi et surtout à la protection de l'environnement.

A cet effet, une cellule technique sera créée pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la SNPEV.

Cependant, c'est une initiative que devra soutenir l'ensemble des acteurs de la lutte contre le chômage et de la préservation de l'environnement.

L'ensemble des parties prenantes concernées devront être mis à contribution dans la mise en œuvre de la SNPEV dans l'optique d'une appropriation nationale. La stratégie devra ainsi requérir l'adhésion des parties prenantes suivantes :

- le MEDD est l'une des principales parties prenantes ;
- l'administration centrale ;
- les autorités locales ;
- les organisations de la société civile ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les organisations de promotion de l'emploi ;
- les instituts de formation ;
- les opérateurs économiques ;
- les demandeurs d'emplois

La Direction de l'emploi, la Direction Générale du Travail, l'ANPEJ, et la Direction des financements verts et des partenariats, pourront assurer la coordination de la mise en œuvre et du suivi de la SNPEV.

L'instauration de mécanismes de suivi Evaluation des impacts de la mise en œuvre de la stratégie d'emplois verts est nécessaire en vue de mieux apprécier les réelles transformations notées tant au plan politique, sociale, environnementale et institutionnelle dans une perspective de développement durable.

Au niveau national, un organe central d'orientation et de suivi, réunissant les principaux acteurs concernés par la Stratégie (Comité de pilotage de la stratégie) sera mis en place pour évaluer l'état d'avancement de sa mise en œuvre et donner les directives nécessaires à sa bonne exécution.

Au niveau local, il faudra mettre en place des **cadres éco-régionaux** de suivi des emplois verts et les doter de moyens adéquats pour la conduite de leurs missions.

Ces structures seront membres de tous les organes d'orientation et de mise en œuvre de la SNPEV encadrés par les organes ci-après.

#### - **Le Comité de pilotage de la stratégie**

Le Comité de pilotage, qui pourrait regrouper l'ANPEJ, la Direction de l'emploi, la Direction Générale du travail, la DFVP et d'autres ministères impliqués dans le projet, élargi également à l'ensemble des acteurs intéressés, fera office d'organe national d'orientation et de pilotage du processus de mise en œuvre.

Le Président du Comité veillera à la participation des partenaires techniques et bénéficiaires concernés, en assurant une représentation effective du secteur privé, des organisations de base actives dans le domaine de la lutte contre le chômage.

Le Comité de pilotage sera chargé spécifiquement :

- de donner des orientations sur le processus de mise en œuvre de la Stratégie ;
- d'assurer une coordination et une adhésion effectives des institutions gouvernementales, du secteur privé, de la Société civile et des autres parties prenantes de la Stratégie ;
- de superviser la mise en œuvre du planning opérationnel ;
- de s'assurer de l'atteinte des objectifs de la Stratégie et des performances réalisées dans le cadre de sa mise en œuvre ;
- d'adopter le plan d'exécution de la Stratégie, les différents rapports d'évaluation, le programme d'activité et les rapports annuels.

Le comité de pilotage se réunira au moins trois fois par an, en session ordinaire, soit une fois tous les quatre mois et chaque fois que de besoin.

Les sessions du Comité de pilotage sont prises en charge par la DFVP, notamment les jetons de présence, les frais de transports et la restauration.

Le Secrétariat des sessions du Comité est assuré par l'ANPEJ.

#### - **Le Coordonnateur Technique chargé de la mise en œuvre de la stratégie**

Il sera recruté au sein de l'ANPEJ. Il sera chargé du suivi de la préparation et de la mise en œuvre des activités à travers une cellule opérationnelle, en relation avec le Comité de pilotage. Ses missions seront :

- suivi technique de la planification et de l'exécution des activités de la Stratégie, en relation avec les entités en charge de leur mise en œuvre ;
- examen des rapports techniques préparés par les entités de mise en œuvre en vue de leur adoption par le Comité de pilotage. A ce titre, il fait rapport régulièrement au Comité de l'état d'exécution de la Stratégie ;
- proposition de toutes mesures visant à améliorer le fonctionnement de la Stratégie, conformément aux résultats escomptés et dans la limite du Budget.

La mise en place de cette équipe se justifie par la nécessité d'assurer une meilleure coordination et suivi de la mise en œuvre en des activités de la stratégie au quotidien.

Par ailleurs, le Coordonnateur de la Cellule opérationnelle va assurer la supervision du processus. Il mène toutes les activités nécessaires au bon déroulement de la Stratégie, en étroite collaboration avec la DFVP selon les orientations du Comité de pilotage.

L'exécution de la Stratégie sera décentralisée en partie, avec le recours à des prestataires au niveau national et local, qui auront en charge la mise en œuvre des différentes activités (Entités publiques, Agence de développement, prestataires privés). A cet égard, la DFVP conclura des contrats avec ces structures, sur la base de Termes de Références définissant les différentes tâches attendues pour l'atteinte des résultats de la Stratégie. Il est ainsi prévu de conclure des conventions avec des entités choisies en raison de leurs compétences, expertise et expériences dans la promotion des emplois verts.

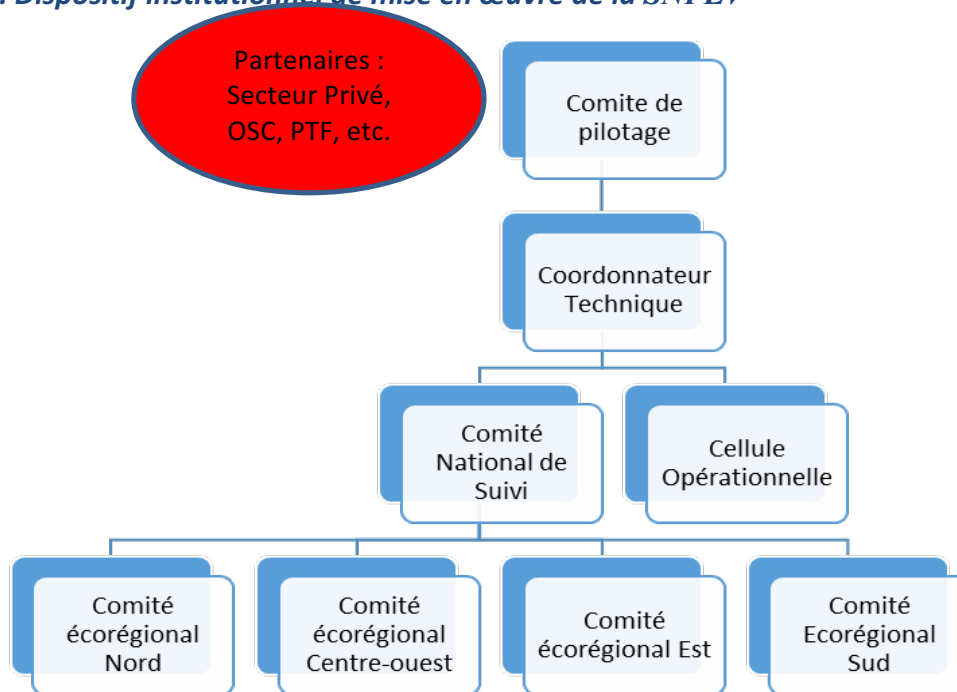
#### - **Les comités éco-régionaux**

Pour permettre un bon maillage du territoire national quatre comités éco-régionaux pourront être mis en place.

- Le **comité éco-régional Nord** regroupera les régions de Saint-Louis, Louga et Matam
- Le comité éco-régional Sud regroupera les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou
- Le **comité éco-régional Est** regroupe les régions de Tambacounda et Kédougou
- Le **comité éco-régional Centre-Ouest** regroupe les régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack et Dakar.

Ces comités seront chargés du suivi de la mise en œuvre de la SNPEV et de l'accompagnement des acteurs. Ils seront composés des services techniques déconcentrés du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (IREF, DREEC), du Ministère en charge du Travail (Inspections régionales du Travail), Ministère en charge de la Jeunesse (IRJS), du Ministère en charge de l'Agriculture (DRDR), des ARD et toute autre personne ressource dont l'apport s'avérerait déterminant.

**Figure 1 : Dispositif institutionnel de mise en œuvre de la SNPEV**



## IV.4 Risques et mesures d'atténuation

### IV.4.1 Risques relatifs à l'exécution et / ou aux résultats de la stratégie

Les risques pouvant entraver l'exécution de la stratégie ou compromettre l'atteinte des résultats escomptés, sans être exhaustifs sont principalement :

- manque d'adhésion des acteurs à la Stratégie ;
- lourdeurs et lenteurs des procédures ;
- manque de coordination entre les partenaires en charge de la mise en œuvre de la Stratégie ;
- faiblesse de la capacité des acteurs ;
- difficulté de mobilisation des financements.

### IV.4.2 Mesures d'atténuation des risques

Le tableau, ci-après, indique les mesures envisagées aux fins d'atténuer les risques de la stratégie.

<b>Risques</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>
Manque d'adhésion des acteurs à la Stratégie	• Sensibilisation, implication et responsabilisation des acteurs
Lourdeur et lenteurs des procédures	• Application d'un manuel des procédures adaptées
Manque de coordination entre acteurs en charge de la mise en œuvre de la Stratégie	• Mise en place d'un comité de suivi doté de moyens et qui se réunit une fois au moins par trimestre
Faiblesse de la capacité des acteurs	• Renforcement des capacités techniques et financières
Difficulté de mobilisation des financements	• Mise en place d'un Fonds d'appui à la promotion des EV

## BIBLIOGRAPHIE

ANSD, 2011 : Situation économique et sociale du Sénégal

ANSD, 2012 : Situation économique et sociale du Sénégal

Commission Economique pour l'Afrique, 2013: Economie verte en Afrique de l'Ouest - Renforcement des capacités des pays ouest africains en économie verte pour l'atténuation des changements climatiques Avril

Les Cahiers de la Solidarité, 2011: Les Emplois Verts Une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe. n°28. 211 pages

Mamadou Lamine THIOUNE, 2009 : Le bio charbon dans la politique énergétique du Sénégal. VIE N°11 MAI- JUIN 2009

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques, 2014 : Forum national sur l'emploi des Jeunes

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques, 2014 : l'emploi des jeunes au Sénégal : une priorité nationale. Forum national sur l'emploi des Jeunes Mars

OCDE (2011), « Mesurer l'entrepreneuriat vert », dans Panorama de l'entrepreneuriat 2011, Éditions OCDE .<http://dx.doi.org/10.1787/9789264097735-4-fr>

OIT, 2007, « Emplois verts : Le monde du travail à l'épreuve du changement climatique»

OIT, 2008 « Les défis mondiaux du développement durable – stratégie en faveur des emplois verts ». Note d'information – Conférence des ministres du travail et de l'emploi – Nigata, Japon – du 11 au 13 mai

OIT, 2011. Analyse des potentialités de création d'emplois verts dans les régions de Kolda, Matam et Saint Louis. Migration, développement local et potentialités. 37 pages

OIT, 2013. L'agriculture biologique au Sénégal, état des lieux et potentiel d'investissements dans le cadre d'une transition verte. Migration, environnement et développement local. 27 Pages

ONAS, 2013 : Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange en faveur des ménages démunis de Pikine et Guédiawaye (PSMBV) – Etude d'établissement d'une base de référence pour le Projet BIOGAZ - Novembre

PNUE, OIT, OIE et CSI, 2008 : Messages politiques et principales conclusions à l'intention des décideurs « Emplois verts : pour un travail décent dans un monde durable à faibles émissions de carbone » / Rapport septembre 2008, 36 pages

PNUE. 2011. : « Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs ». [www.unep.org/greeneconomy](http://www.unep.org/greeneconomy)

République du Sénégal, 2014 : Plan Sénégal Emergent

Volery, T. (2002), Ecopreneurship: Rational and current issues and future challenges, in Actes de la conférence qui s'est déroulée lors des Rencontres de l'université de St-Gall.

## **ANNEXE**

### Annexe 1 : Typologie d'emplois verts

Filières	Sous filières	Initiatives réelles	Opportunités d'emplois
Énergie	biomasse	Fabrication de bio-charbon à partir de résidus de typha, poussière de charbon ; Maîtrise des plantes aquatiques envahissantes	Entreprenariat local (emplois cadres, techniciens et ouvriers)
	Foyers améliorés	Offre (fabrication) d'équipements de cuisson moderne	Artisans, fabricants & revendeurs
	Énergie renouvelable	Offre d'équipements et de services pour la production à partir de sources renouvelables : solaire thermique et photovoltaïque, biogaz Conseil et étude de choix énergétiques Fabrication de matériels et équipements EnR Installation des équipements EnR Maintenance et exploitation de production d'énergie	Distributeurs d'équipements, Experts conseil en étude et choix énergétiques Responsable de la maintenance Concepteurs Fabricants de Séchoirs solaires Place des formateurs des écoles de formation ?
	Bioénergie	Offre de biocarburant (transformation de jatropha en énergie)	Entrepreneuriat local (emplois cadres, techniciens et ouvriers)
Bâtiments	Construction et qualité environnementale des Bâtiments	Démolition ; Ramassage de gravats Rénovation	Entrepreneuriat local (emplois cadres, techniciens et ouvriers)
		Construction ; Conception et isolation	Entreprises du BTP (régionales)
		Fabrication de matériaux et techniques plus sains : Briques, enduits, et revêtements, peintures, plomberies, charpentes	Cadres et ouvriers qualifiés
		Architecture et assistance à la maîtrise d'ouvrages de type HQE	Ingénieurs et architectes Verts
Gestion des Déchets	Valorisation des Déchets	Installation d'équipements et mise en œuvre de matériaux spécifiques	Ouvriers qualifiés ; Électriciens
		Prestations de certification	Commissaires
		Ramassage/collecte ; Création de décharge ; Recyclage Méthanisation	GIE et entreprises locales, éboueurs et ouvriers Entreprises privés/publiques
		Transport vers la décharge finale	GIE et entreprises locales, éboueurs et ouvriers Entreprises privés/publiques
		Tri et valorisation des déchets solides	Entreprises de transformation
Foresterie et agriculture	Foresterie	Aménagement des forêts, Gestion des forêts aménagées, Activités amodiées (chasse) Promotion de l'Écotourisme Actions de mise en défens Gestion des aires marines protégées	Gardes forestiers ; Ouvriers planteurs/aménagistes Bucherons, menuisiers ; Transporteurs du charbon issu des aménagements ; Métiers de l'hôtellerie / restauration / hébergement ; Guides et gardiens Pisteurs de chasse (29/zone)
	Agriculture	Agriculture biologique (production) Valorisation des brisures de riz, cannes à sucre en bio-charbon Culture de plantes de substitution	Entreprises agricoles : gestionnaires, techniciens et ouvriers

Source : OIT, 2011. Analyse des potentialités de création d'emplois verts dans les régions de Kolda, Matam et Saint-Louis



## Annexe 2 : Résultats des consultations éco-régionales

### Situation des emplois verts dans la zone de Kolda

Filière / sous filière	Initiatives (achevées ou en cours)	Zones couvertes	Période Mise en œuvre	Parties prenantes/ acteurs	Résultats atteints ou attendus	Moyens mobilisés	Emplois verts créés	Facteurs de succès
Agriculture	Aménagement de vallées et de mares	Zone Sud et Sud-est		PADERCA, PAPIL, PADAER, PPDC, 7A, PDSOC, PAPSEN	Augmentation des rendements; Sécurité alimentaire; Création d'emploi		Actions de DRS et Conservation des sols Maraichage bio Création de verger	Booster la production
	Arboriculture fruitière	Zone Sud		PADEC PROADELKO				
	Fermes agricoles			PRODAC, ANIDA; PAPIL				
Foresterie	Aménagement des forêts	Zone Sud et Sud-est		PROGEDE 2; PERACOD, Wula Nafaa, PADEC				
	Valorisation des produits forestiers non ligneux	Zone Sud et Sud-est		PADEC; Wula Nafaa				
	Domestication des fruitiers forestiers							
Energie	Foyers améliorés			FODDE/SAGE; PROGEDE 2, PERACOD				
	Energies renouvelables (solaire)			FODDE/SAGE				
	Filière Biogaz			PROGEDE 2				
Pêche	Pisciculture			ANA, Service de Pêche, PAPIL				
Déchets	Valorisation des déchets plastiques							
	Filière Compost							
	Collecte des déchets électroniques							
Elevage	Filière Aviculture							
	Filière Embouche							
	Filière Apiculture							

## Opportunités de création d'emplois verts dans la zone de Kolda

Filières	Sous Filières	Activités à mener	Mesures ou dispositions à prendre	Partenaires possibles	Besoins de renforcement de capacité	Recommandations
<b>Foresterie</b>	Filière bois	Aménager les forêts	Eradiquer la pression fulgurante exercée sur les ultimes ressources en bois noble au Sénégal	ONG/ETAT	Formation des artisans du bois d'œuvre et de menuiserie sur l'impératif de conservation durable des essences nobles qui concourent à garantir leur emploi	Organisation des artisans de cette filière en réseau ou en G.I.E
	Reboisement	Mise en place de pépinières Mise en place des Intrants Production de plants	Collecte de propagules Plantation Suivi, entretien et protection	ONG/Etat/Partenaires/ Collectivités Locales	Formation sur les techniques de production	Traitement et certification des semences Meilleure implication des CL aux activités de reboisement Choix des essences adaptées
<b>Agriculture</b>	Horticulture (arboriculture, maraîchage) Grande culture	Production de semences Production de fruits et de légumes Commercialisation	Utilisation de semences certifiées Organisation de la filière	ONG/Etat/Projet et Programme	Formation des producteurs aux techniques de production durable	Capacité les producteurs en techniques de production et de compostage
<b>Elevage</b>	Apiculture	Mise en place du matériel de récolte et de conditionnement (enfumoirs, combinaisons de protection, matériels de collecte)	Sécuriser les ruchers	ONG/ETAT/Projet et Programme		
	Aviculture Embouche Tannerie	Achats de petits matériels, choix animaux, d'aliments, de produits prophylaxies,				
<b>Déchets</b>	Recyclage des déchets plastique Compostage Récupération et le précollecte	Mise en place des points d'achat des déchets plastiques Centre de tris Mise en place de CET	Mise en place d'un système de collecte	ONG/Etat/Partenaires/ Collectivités Locales/Populations	Formation sur les techniques de collecte et de valorisation	
	<b>Pêche</b>	Aquaculture	Mise en place des bassins Empoisonnement Commercialisation Mise en place des guirlandes	Renforcement des capacités	ONG/Etat/Partenaires/ Collectivités Locales/Populations	Formation sur les techniques de récoltes Organisation de la filière Mettre en place des centres d'égorgeage (produits toxiques) Organiser la commercialisation
<b>Tourisme</b>	Chasse	Encourager les nationaux à être amodiatraire Création de Campements villageois				
	Ecotourisme					

Filières	Sous Filières	Activités à mener	Mesures ou dispositions à prendre	Partenaires possibles	Besoins de renforcement de capacité	Recommandations
		Création de réserves animalières Promouvoir la fonction Eco-guide et Eco-garde Valorisation de l'artisanat local				
		Valorisation de la paille et des éponges locales				
<b>Mines</b>	Industries extractives	Amélioration des conditions d'exploitation du phosphate à Matam	Verdissement des industries extractives	Etat/collectivités locales/ miniers		

### Situation des emplois verts dans la zone de Thiès

Filière/sous filière	Initiatives achevées ou en cours	Zones couvertes	Période de mise en œuvre	Parties prenantes/acteurs	Résultats atteints ou attendus	Moyens mobilisés	Emplois verts créés	Facteurs de succès
<b>Energie et efficacité énergétique</b>	Foyers améliorés	Projet kayar	National mais basé à Ngaye	En cours	ONG, populations			
	Energies renouvelable		Projet d'installation d'une centrale solaire	Méouane	A déterminer			
		PERACOD PRODER		Région de Fatick	En cours			
		PERACOD et PROGED 2		Kaffrine, Fatick et Kaolack	En cours			
	Biomasse	PNB	National					
<b>Agriculture</b>	Maraichage	Une ferme agricole intégrée		2012-2017	ANID, ARD, association des jeunes, entrepreneurs	Mobiliser au moins 3000 jeunes		
		PRODAC		2012-2017	DRDR, IREF, ARD, Wold vision, ANIDA, ANPEJ			
	Micro-jardinage	Agriculture urbaine						
	maraichage arboriculture							

Filière/sous filière		Initiatives achevées ou en cours	Zones couvertes	Période de mise en œuvre	Parties prenantes/acteurs	Résultats atteints ou attendus	Moyens mobilisés	Emplois verts créés	Facteurs de succès
	fruitière								
	floriculture								
	micro jardinage								
	fermes agricoles	Silane baba garage et ndolndol	a démarré	jeunes vol de l'agriculture	30 emplois	à leur disposition par FAO		fixer les jeunes dans leur terroir valorisation du consommateur local insertion des jeunes	mauvaise étude des sols avec salinité  bénéficiaires attendent tout du partenaire manque de suivi par les
<b>Foresterie</b>	Apiculture								
	Produit forestier non ligneux								
	Anacarde								
	Semences forestières								
	Bois et charbon								
	Pépinière et reboisement								
	exploitation forestière								
<b>Pêche et aquaculture</b>	ostréiculture								
	crevetticulture								
	pisciculture								
<b>Elevage</b>	aviculture et embouche		Promoteurs privés	Mboro et environs					
	Transformation laitière		Ferme weyambambe	Bayakh					
<b>Déchets</b>	recyclage plastique	ASDES	Kaolack						
	Tannerie	GROSEB	Diourbel						
	compostage	Proplast	Thiès						
	Gestion des ordures ménagères : collecte, tri et valorisation (processus en	Dans les 5 régions		les ménages les associations de quartiers, les GIE, Collectivités	Amélioration du cadre de vie (réduction de la vulnérabilité liée à certaines maladies),	Matériels, humains et financiers	collecteur et charretiers, gestionnaires (permanents), transformateurs	dynamiques organisationnels, cadre institutionnel (réglementation), accès aux marchés	prix pas trop incitatifs, inadéquation du matériel de transformation

Filière/sous filière		Initiatives achevées ou en cours	Zones couvertes	Période de mise en œuvre	Parties prenantes/acteurs	Résultats atteints ou attendus	Moyens mobilisés	Emplois verts créés	Facteurs de succès
	cours)			locales, ONAS, les agriculteurs, industriels	création de richesse et d'emplois,		(temporaires)	porteurs et valorisant, disponibilité du produit	valorisation, manque de formations, partenariat limité
Anacarde	Production de plants, et plantation	Dans les 5 régions		Association, le secteur forestier, les individuels, les réseaux et fédérations, les clients	Valorisation des terres, lutte contre la désertification, création de richesses	Matériels, humains et financiers, facteurs de production	pépiniéristes, les producteurs, récolteurs, les saisonniers	disponibilité des facteurs de production, capitalisation des acquis du PASA, encadrement du secteur, existence de marché, sanitaires	vieillessement des peuplements, feux de brousses, divagation du bétail, concurrents sur le marché (chinois), disponibilité foncière
	transformation valorisation								
	Production de vin								
	Production de jus commercialisation								
Aménagement forestier	apiculture								
	Valorisation des PFNL								
	Exploitation forestières								
	pépinière et reboisement								
pêche et aquaculture	écotourisme								
	ostréiculture								
	pisciculture								
	transformation valorisation								
Elevage	exploitation des moules								
	Domaine agricole communautaire	région Diourbel	phase préparatoire					adhésion des populations maison sur place	insuffisance de formation technique
	aviculture								
	production laitière								
	cuirs et peaux								

Filière/sous filière		Initiatives achevées ou en cours	Zones couvertes	Période de mise en œuvre	Parties prenantes/acteurs	Résultats atteints ou attendus	Moyens mobilisés	Emplois verts créés	Facteurs de succès
	traitement des déchets d'abattoirs								
<b>Exploitation du sel</b>									

### Opportunités de création d'emplois verts dans la zone de Thiès

Filières / sous filières	Activités à mener	Risques et hypothèses	Mesures ou dispositions à prendre	Partenariats possibles
	Exploitation du potentiel ligneux de balanites et du niim à Mbacké	Pérennité de l'espèce	Informier et organiser les populations sur ces activités et filières	Avec les DAC
	Mettre l'accent sur la régénération naturelle dans la zone de Diourbel			

### **Situation des emplois verts dans la zone de Saint-Louis**

Filière / sous filière	Initiatives (achevées ou en cours)	Zones couvertes	Période Mise en œuvre	Parties prenantes/acteurs	Résultats atteints ou attendus	Moyens mobilisés	Emplois verts créés	Facteurs de succès	contraintes
<b>Foresterie</b>									
Forêt communautaire (RNC)	En cours en cours	Gandon		IREF GANDON A.I.V	Plan d'aménagement Convention Charte Organes de surveillance	Partenariat	Récolte de paille Récolte de fruits forestiers	Accompagnement technique Création de revenus Appropriation de la population locale	Surcharge
Cogestion des forêts classées.	En cours	Saint-Louis Matam		IREF Population locale Collectivités locales.	Préservation des ressources Restauration des habitats. Revenus microclimat	Etat Population locale COMPACT. BIODIVERSITE PROWALO...	Eco-gardes Comité de gestion	Partenariat Contribution Appropriation Protocole Convention Formation	Surcharge Manque d'organisation. Moyens Réduction de l'espace Partenariat

Aires marines protégées.	En cours			Eaux et forêts Promoteurs Collectivités locales population					
Gestion de la faune	En cours	Saint- louis Louga Matam			Préservation et restauration faune et flore Création d'emplois Dvt éco-tourisme	Promoteurs/ privé	Promoteur (matériel et logistique)	Pisteurs chasseurs	Aménagements hydro-agricoles
<b>Agriculture/ Elevage.</b>									
Horticulture	En cours	Saint- louis Louga Matam		Privé / Locaux					
Micro- jardinage	En cours	Saint- louis Louga Matam		PVM/JICA	Disponibilité et variété de production (bio) légumière Revenus	Privé/ Matériel Financier Logistique	Entrepreneurs agricoles	Intégration élevage/agriculture	Finance Manque de partenaires
Fermes agricoles.	En cours	Saint- louis Louga Matam		ANIDA	Mise en place de brise-vent Diversification de la production agricole Amélioration de la production agricole	PASA.	Producteurs agricoles	Appropriation de la population locale Expertise	Accès au marché.
Unités de transformation laitière /	En cours	Saint- louis Louga Matam		Pour mémoire					
<b>Mise en DEFENS.</b>		Nguigalakh Ndiaye		Eaux et forêts Population locale C.L	Restauration Amélioration du cadre de vie Création de sous-produits forestiers Epanouissement du cheptel, gibier	Appui technique Moyens humains	Ramassage et vente de produits forestiers	Appropriation de la population locale	Volontariat Aménagement hydro-agricole Coupe illicite
Jardin polyvalent	En cours	Sakal		Pour mémoire	PASA				

Mise en place d'ouvrages antiérosifs		Matam							
<b>Energie.</b>									
Plantations <b>JATROPHA/ TIPHA.</b>		Saint-Louis							
Mise en place de Bio-digesteurs		Saint-Louis		PND					
Panier-thermos		Saint-Louis Louga							
Foyer amélioré		Saint-Louis Louga Matam							
Solaire / Installation et maintenance de panneaux photovoltaïques/LTAP.	En cours	Saint-Louis Matam		Rhône-Alpes ACRA				Appropriation de la population locale	Capacitation des acteurs
<b>Gestion des déchets</b>									
Gestion des déchets plastiques.									
Compostage									
Recyclage/ déchets métalliques/ LTAP.									
<b>Ecotourisme</b>									
Eco-gardes									
Aires marines protégées									
<b>Mines</b>									
Exploitation de phosphates		Matam							
Utilisation de phosphates naturels									
Exploitation des carrières d'argile									

### **Opportunités de création d'emplois verts dans la zone de Saint-Louis**

<b>Filières</b>	<b>Activité à mener</b>	<b>Risques et hypothèses</b>	<b>Mesures ou disposition à prendre</b>	<b>Partenariats possibles</b>
<b>Agriculture</b>	Productions de pépinières,	Disponibilité de l'eau et des terres,	Faciliter l'accès à l'eau	ANIDA, ANPEJ, DPFV, Agence



Filières	Activité à mener	Risques et hypothèses	Mesures ou disposition à prendre	Partenariats possibles
Maraichage agroforesterie	compostage, Reboisement Production de plants Reboisement des parcelles maraichères	Maitrise des techniques, suivi- entretien	installation du goutte à goutte ; mise en place d'un système d'exhaure solaire	des éco villages etc. Projets et programmes
<b>Exploitation du sel</b>	Mise en place de marais salants, renforcement des équipements de récolte et d'iodation	Risques de maladies Déficit en eau (inexistence de la marée salante)	Ouvrages de retenue Améliorer les techniques de récolte, EPI,	Productrices, exportateurs, industriels, commerçants, Services étatiques
<b>Pêche/aquaculture</b> Sous filière aquaculture Ostréiculture, crevetticulture	Installation de nouvelles fermes aquacoles	Coupe de la mangrove Absence de maitrise des techniques	Préservation de la ressource Préservation de la mangrove	ANA, promoteur, ANEJ, femmes transformatrices, GPF, services techniques, ONG, DPFV
<b>Elevage</b> Aviculture embouche	Installation de fermes communautaires, poulaillers Promotion des opérations d'embouche, promotion des cultures et banques fourragères	Déficit pluviométriques, les feux de brousse, non maitrise des techniques	Faciliter l'accès au crédit Et aux intrants	Promoteurs, éleveurs, IRSV, systèmes financiers, DFVP
<b>Déchets</b>	Collecter, évacuation, Tri et valorisation des OM Mettre en place des infrastructures de collecte Collecte et recyclage des déchets électroniques	Non-respect du système Non disponibilité des équipements	Organiser une gestion concertée, Respecter la réglementation	PNGD, Collectivités locales, les opérateurs, STD
<b>Artisanat</b>	Récupération et valorisation de produits dérivés	Disponibilité des produits (intrants), Maitrise des techniques	Faciliter l'accès aux intrants et au crédit	Promoteurs, Chambre des métiers
<b>Energies et efficacité énergétique</b>	Biomasse	Valorisation du typha comme compost, valorisation de la balle de riz,	Ré infestation de nouvelles zones,	
		Utilisation du typha comme isolant dans le bâtiment	Risques technologiques Maitrise technologique Sécurité des installations Faire l'état des lieux	Mise à la norme (conformité à la norme)
	Foyers améliorés	Promotion des fourneaux solaires		Recensement des acteurs, sensibilisation sur les bonnes pratiques
	Énergies renouvelables			
<b>Agroforesterie</b>	Produits forestiers non ligneux	Valorisation des produits forestiers ligneux Amélioration des conditions de transformation	Absence de maitrise des techniques, feux de brousse, les aléas climatiques, les coupes etc.	Recenser, organiser et informer les acteurs,
	Pépinière et reboisement	Renforcement des pépinières,		

Filières	Activité à mener	Risques et hypothèses	Mesures ou disposition à prendre	Partenariats possibles
		promotion des pépinières privées		

**Annexe 3 : Initiatives en matière d'emplois verts**

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
Projet de Promotion des emplois verts	Toutes		Financement de 41 projets verts	Amélioration des conditions de vie des populations dans les zones d'intervention par la création d'emplois	National	737 emplois directs et indirects
PERACOD	Energie	énergies renouvelables	valorisation du typha dans les domaines de l'énergie et de la construction, bio charbon comme combustible alternatif, technologies performantes de carbonisation	création d'emplois et à long terme à la protection des forêts en diminuant le besoin d'approvisionnement en charbon de bois.	Saint-Louis	production de charbon à base de poussière de charbon, de Typha, de balle de riz et des coques d'arachide
		Foyers améliorés Sénégal (FASEN)	production de masse et commercialisation des foyers améliorés	Economie d'énergie, évitement de certaines maladies liées aux infections respiratoires et des yeux Protection d'environ 2 000 ha de forêt que l'on ne dégradera pas pour satisfaire les besoins en combustibles de cuisson Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), génération de nouveaux revenus pour les opérateurs privés impliqués dans la	Dakar et Kaolack	forgerons, céramistes, potières distributeurs ; 200 opérateurs privés

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
				filière		
		Electrification rurale Sénégal (ERSEN)	Electrification Rurale à Initiative Locale	<b>changements sociaux importants</b> <b>accès à l'information et communication plus facilement résultats scolaires améliorés</b> <b>consultations médicales de meilleure qualité</b> <b>développement économique</b>	74 villages dans les régions de Kolda, et de Kaolack 70 villages dans la région de Fatick et 121 villages dans la région de Sédhiou	Nouveaux entrepreneurs ruraux comme les boutiquiers, les tailleurs et les meuniers
			Installation d'une mini-centrale électrique	Réduction de la consommation en diesel par comparaison avec un système classique <b>allègement des travaux domestiques</b> <b>Éducation des enfants améliorée</b>	Sine Moussa Abdou (région de Thiès, communauté rurale de Méouane)	Nd
			Projet d'accès aux services électriques des localités de petite taille (PASES)	développent des activités génératrices de revenus (AGR) facilitées par les services électriques	Sédhiou	région de Sédhiou
	Forêts et agriculture	foresterie	aménagement participatif des forêts production durable de bois, charbon de bois, et d'autres produits forestiers tels que le pain de singe (fruit du baobab) et le miel.	approvisionnement durable en bois et en charbon de bois grâce à l'aménagement de 40 000 ha de forêt et en d'autres produits forestiers tels que le pain de singe (fruit du baobab) et le miel activité génératrice de	17 communautés rurales du bassin arachidier et de la Casamance	Plus de 300 hommes et femmes

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
				revenus		
PROGEDE	Forêts et agriculture	Foresterie	production de combustibles au bois durables tout en favorisant l'utilisation d'outils d'économie d'énergie et en protégeant les forêts	amélioration du système de production forestier, agricole et pastoral dans les massifs en aménagement financement d'AGR	Tambacounda et de Kolda	
	Energie	Energie renouvelable	substitution des combustibles ligneux par la promotion d'autres formes d'énergie alternative et les actions d'économie à la consommation de bois énergie mise en place de Boutiques énergie introduction du pétrole lampant et gel fuel comme combustible de cuisson cofinancement avec la Région wallonne de Belgique d'une unité pilote de production de boulets combustibles à partir de la balle de riz et du typha	financement de 26 projets pour un montant de 57 900 000 FCFA dans les domaines suivants : Implantation de boutiques énergie (3), Conditionnement de charbon de bois (2), Implantation de dépôts de gaz (9), Location de réchauds à pétrole mbana (6)	Tambacounda et de Kolda	exploitants forestiers
			Mise en place de biodigesteurs pour la production de biogaz à	sauvegarde de l'environnement génération de revenus non	Dialacoto (Tamba)	

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
			l'aide de bouse de vache mélangée à l'eau	négligeables		
		foyers améliorés	Financement de 6 projets de production et diffusion de foyers améliorés (au cours de la première phase)		Dakar, Tambacounda et Kolda	48 artisans formés à la fabrication de foyers améliorés
PNB SN	Energie	Energie renouvelable	1000 bio digesteurs construits (phase pilote)	Baisse de la déforestation par l'économie de 45 000 tonnes de bois par an Amélioration sensiblement des conditions de vie des populations rurales, Génération d'engrais organique de très haute facture	Saint-Louis, Kaolack et Kolda.	140 maçons en 2013
PNGD	Gestion des Déchets	Projet de Gestion durable des Déchets Solides Urbains (PGDSU) 2013-2017	mise en place d'un dispositif de management des déchets municipaux construction : trois CET, trois CTT et 90 points de regroupements normalisés prévus acquisition de matériels de pré-collecte et de collecte des déchets et équipements pour le balayage des rues et la protection des agents	Amélioration du taux de collecte et efficience du service	Région de <b>Dakar</b> , Communes de <b>Tivaoune</b> et <b>Kaolack</b> et Communauté Rurale de <b>Touba Mosquée</b>	plus de dix mille (10 000) emplois directs et permanents à terme
PRODER Programme pour le Développement						

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
des Énergies Renouvelables						
PRODAC	Forêts et agriculture	Agriculture	Mise en place de 3 DAC	Création d'emplois et de richesse en milieu rural	BABA GARAGE SILANE ET NDONDOL	entrepreneurs agricoles -plus de trois cent mille emplois d'ici cinq ans 30 EMPLOIS
ANIDA	Forêts et agriculture	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aménagement de 24 fermes villageoises dont 12 fermes agricoles villageoises modernes de 50 ha et 11 petites fermes villageoises de taille comprise entre 5 et 15 hectares</li> <li>■ L'aménagement du DAC de Thiépp d'une superficie de 600 ha dans les Niaye de Kébémér entamé en 2010 se poursuit et a permis l'installation de 70 privés notamment des émigrés sénégalais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accroissement de la production horticole et céréalière avec plus 25 000 tonnes produits</li> <li>■ Amélioration des revenus des populations bénéficiaires</li> </ul>	national	1636 emplois ruraux directs  9750 emplois saisonniers Dont 33% de femmes
COMPACT. BIODIVERSITE	Forêts et agriculture	Aires protégées	activités de Conservation de la Biodiversité et de moyens d'existence durables : Acquisition de cuisinières solaires et formation d'artisans	Amélioration des capacités des populations	zone Nord (Réserve de Biosphère Transfrontière)	Nd

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
			locaux pour la vulgarisation et l'appropriation Installation de récifs artificiels dans l'aire marine protégée de Saint-Louis Construction de 04 buttes de nidification au niveau de la grande mare du Ndiaël			
Aménagement des forêts et gestion de terroirs villageois du Walo (PROWALO)	Forêts et agriculture	Agroforesterie	aménagement des forêts classées de gonakié et boisements villageois	maintien d'un milieu écologique stable et développement des ressources agro-sylvo-pastorales	Partie Walo de la Vallée du Fleuve Sénégal	nd
Programme pour le Développement de l'Écotourisme (PRODETOUR)	Forêts et agriculture	Eco-tourisme		développement d'opérations économiques locales fondées sur les activités des communautés territoriales, promotion d'un hébergement respectueux de l'environnement	Fatick	
Programme pour l'Amélioration de la Filière Caprine (PAFC);					Fatick	
Programme des Bourses Tremplins pour l'Emploi					Fatick	



Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
(BTE)						
		RESEAU FEMM ENVIRONNEMENT ATHIES EN COLLABORATION AVEC LA MAIRIE POUR RAMASSAGE ET RECYCLAGE DES SACHETS PLASTIQUES			Diourbel ? th ?	
ANEV	Forêts et agriculture	Aires protégées	Création de RNC et de périmètres écologiques	conservation de la diversité biologique dans les Eco village	National	éco gardes
	Forêts et agriculture	Foresterie	Réalisation de pépinières ; reboisement ; aménagement de parcelles maraîchères	Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes	National	Pépiniéristes ; maraîchers, manœuvres
ANER	Energie	Energie renouvelable	Programme national d'éclairage public : réalisation de 1800 lampadaires solaires avec un objectif de 50.000 ; électrification des infrastructures par voie solaire (photovoltaïque) ; programme de	Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives	National	Techniciens en installation de panneaux solaires

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
			substitution des motopompes diesel par le solaire dans la zone des Niayes			
ANPEJ	Forêts et agriculture	Agriculture	Réalisation de fermes modernes communautaires (23 à terme)	Amélioration de la productivité de l'agriculture	National	jeunes entrepreneurs agricoles
IREF	Forêts et agriculture	Foresterie	Mission de recherche et de production qui consiste à formuler des projets et programmes bien planifiés et à identifier, améliorer et promouvoir les performances biologiques des espèces végétales Un rôle de formateur et d'assistant qui a consisté à apporter un appui conseil auprès des partenaires en Gestion Durable des Ressources Naturelles ainsi qu'à apporter assistance aux populations pour la création d'ouvrages de génie rural (digues, canaux, pistes, pare-feu) Les autres actions mises			

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
			<p>en œuvre :</p> <p>Lutte contre les incendies de forêts, le braconnage, l'exploitation abusive des ressources ligneuses et les pollutions</p> <p>Faire respecter la réglementation en matière de GRNE, notamment les dispositions du code forestier, du code de la chasse, et du code de la pêche en eaux continentales</p> <p>La mise en œuvre de la politique forestière nationale</p>			
PADEN Programme d'aménagement et de développement économique des Niayes	Forêts et agriculture	Agriculture			Saint-Louis, Louga, Thiès et Dakar	
DREEC	toutes		Suivi des activités mises en œuvre par l'ensemble des programmes intervenant dans le secteur de l'environnement au niveau régional		national	

Acteurs	Filière	Sous-filière	Activités menées	Impacts	Zone d'intervention	Emplois verts créés
			Campagne d'information sur les éléments législatifs en matière d'environnement Actions de prévention et de contrôle des pollutions et			
PROPLAST	Qualité environnementale des bâtiments et la gestion des déchets	Gestion des déchets	Collecte et valorisation des déchets plastiques	Réduction de la prolifération des déchets plastiques	Thiès	50 emplois créés / 82 consolidés
BRADES	Energie	biomasse	Production et commercialisation de briquettes de bio charbon fabriquées à partir de résidus de charbon de bois et d'argile + recyclage sacs de ciments pour emballage	contribue à la préservation des milieux forestiers en diminuant la demande en charbon de bois	Saint-Louis	Promoteur + 7 employés (4 garçons et 3 femmes)
BIOTERRE : valoriser les déchets agricoles pour produire du bio charbon	Energie	biomasse	<b>valoriser les déchets agricoles pour produire du bio charbon</b>			
Association pour la Recherche Action Développement et Environnement au	Forêts et agriculture	Foresterie	Conception d'un autocuiseur fonctionnant suivant la loi de l'isolation thermique : le panier thermos	Baisse de la pression sur les ressources forestières Gain de temps Génération de revenus	Saint-Louis	11 jeunes hommes et 45 femmes

<b>Acteurs</b>	<b>Filière</b>	<b>Sous-filière</b>	<b>Activités menées</b>	<b>Impacts</b>	<b>Zone d'intervention</b>	<b>Emplois verts créés</b>
Sahel (ARADES)						

**Annexe 4 : Cadre logique de suivi-évaluation de la SNPEV**

<b>Stratégie Nationale de Promotion des Emplois Verts au Sénégal (2015-2019)</b>						
<b>But: Avoir</b> à l’horizon 2035 des emplois verts décents, dans une économie résiliente, pour l’émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle						
CHAINE DES RESULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES/ MESURES D’ATTENUATION
		Indicateur	Situation de référence	Cible		
IMPACT	<b>Impact</b>					
	La croissance économique est forte, durable et inclusive et favorise une croissance du revenu et de l’emploi, permet la réduction de la pauvreté au moyen d’investissements publics et privés sur le capital naturel	niveau de la croissance économiques, des revenus et de l’emploi ayant permis une réduction de la pauvreté			Rapports d’évaluation de la Stratégie	<b>Risques:</b> <b>Mesures d’atténuation:</b>
EFFETS/RESULTATS	<b>EFFETS/RESULTATS</b>					
	1. Le cadre institutionnel, législatif et réglementaire est renforcé	Niveau de développement du cadre institutionnel			Rapports d’évaluation de la Stratégie	<b>Risques:</b>
	2. Les opportunités créées sont mises à profit par les acteurs pour créer des emplois verts consistants	Nombre d’emplois créés ou transformés			Rapports d’évaluation de la Stratégie	<b>Mesures d’atténuation:</b>
	3. Les capacités humaines et techniques des acteurs sont renforcées par la formation et la recherche développement	Niveau de développement en ressources humaines en quantité et qualité			Rapports d’évaluation de la Stratégie	
	4. Une stratégie de financement adéquate est développée et les ressources nécessaires pour le financement de la Stratégie sont mobilisées				Rapports d’évaluation de la Stratégie	
	5. Le dispositif mis en place permet un suivi efficace de la stratégie	Niveau de développement en ressources financières			Rapports d’évaluation de la Stratégie	
PRODUITS/EXTRANTS	<b>PRODUITS/EXTRANTS</b>					
	Produit 1.1.1 Les orientations de la politique nationale en matière d’emplois verts sont décrites et les objectifs et engagements de l’Etat en la matière sont fixés	Document d’orientation élaboré disponible en 2016			archives MEDD	<b>Risques:</b>
	Produit 1.1.2 Les structures impliquées dans les emplois verts sont institutionnalisées	Acte administratif institutionnalisant les structures pris en fin 2015			archives MEDD	
	Produit 1.1.3 Les actions des structures dans le domaine des emplois verts sont harmonisées	Arrêté portant harmonisation des compétences et actions dans le domaine des emplois verts pris en 2015			archives MEDD	

Produit 1.2.1 La fiscalité des sociétés promotrices d'emplois verts est allégée	Loi portant allègement de la fiscalité des sociétés prise d'ici à 2017			Code général des Impôts et Domaines, ARCHIVE MEFP	
	Code des investissements révisé			ARCHIVE MEFP	
Produit 1.2.2 Les conditions favorables à une relance de l'investissement privé dans les filières vertes sont créées	Nombre de nouveaux acteurs ayant investi dans les éco-filières			APIX .SA	
Produit 2.1.1 Les connaissances sur les éco-filières sont améliorées	Etude sur les chaînes de valeur réalisée			rapport d'étude	
	Nombre campagnes médiatiques réalisé			rapports	
Produit 2.1.2 Des emplois verts durables décents sont créés au profit des jeunes et des femmes principalement	Nombre d'emplois créés			MJECC/ANSD/MEDD	-
Produit 2.2.1 Les emplois verts sont pris en compte dans les politiques nationales et sectorielles	Nombre de secteurs intégrant la dimension emplois verts dans leurs politiques			Documents de politiques sectoriels	
Produit 2.2.2 Les documents de planification locale intègrent la dimension emplois verts	Nombre de PLD intégrant la dimension emplois verts			Document PLD	
Produit 3.1.1 Les besoins en formation en éco filières sont identifiés	Etude sur la problématique formation-insertion/emploi vert menée			Rapport d'étude	
	Opportunités en matière de formation, d'employabilité et d'entreprenariat verts identifiées			Rapport d'étude	
	Nombre de jeunes formés et insérés			rapports des structures de formation professionnelle et d'incubation	
	Nombre de modules de formation en éco filières disponible			programmes de formation et rapports	
Produit 3.1.2 Des filières sur les emplois verts sont mise en place dans les Instituts, les centres de formation professionnelle et d'incubation	Nombre de structures d'accueil intégrant une filière sur les emplois verts			apports des structures de formation professionnelle et d'incubation	
Produit 3.1.3 Les compétences et capacités des jeunes et femmes demandeurs d'emploi à créer et gérer leur propre entreprise dans des secteurs porteurs sont développées	Nombre de nouvelles MPMEs fonctionnelles			registres des services fiscaux /registres de commerce/chambre de commerce/APIX SA	
Produit 3.2.1 La recherche dans le domaine des emplois verts est soutenue	Nombre de publications dans le domaine des emplois verts			revues scientifiques	
	Nombre de structures de recherche appuyées			conventions de partenariats	
Produit 3.2.2 Les résultats de la recherche sont vulgarisés	Nombre de séances de vulgarisation			revues scientifiques /rapports d'ateliers de vulgarisation	
Produit 4.1.1 Les types de financements innovants sont	Etude sur les financements innovants			rapport d'étude	

	identifiés	menée				
	Produit 4.1.2 Des ressources durables sont mobilisées pour le financement des emplois verts	Nombre d'activités de vulgarisation déroulées			rapport d'activité	
	Produit 4.2.1 Le concept de l'économie verte est approprié et partagé par les acteurs	Taux de mobilisation des ressources			Documents de politique	
	Produit 4.2.2 Des ressources conséquentes sont affectées par l'Etat au financement des emplois de l'économie verte	part des dépenses effectives sur le budget alloué aux statistiques agricoles			Rapport d'atelier	
		Guide élaboré			Guide	
	Produit 4.2.3 Un fonds d'appui à la promotion des emplois verts est mis en place	Montant mobilisé pour la promotion des EV			MEFP, MEDD	
	Produit 4.3.1 Les créneaux productifs pour des investissements innovants sont recensés	Nombre de créneaux productifs recensés			MEDD, Comités	
	Produit 4.3.2 Les investissements privés dans les créneaux productifs sont accrus	Nombre d'investisseurs dans les créneaux productifs			APIX .SA, MPI	
	Produit 4.3.3 Un dispositif facilitant l'investissement et l'insertion socioprofessionnelle des migrants est mis en place	Nombre de migrants insérés			Rapports d'activités	
	Produit 4.4.1 Les acteurs sont mis en réseaux	Nombre de réseaux fonctionnels			MEDD, Comités	
	Produit 4.4.2 Les mécanismes de financement existant sont mis en profit	Fond revolving mis en place			IMF	
		Conventions signées			IMF	
	Produit 5.1.1 La stratégie de promotion des emplois verts est bien connue et appropriée par les parties prenantes	nombre de campagnes de communication et de plaidoyers			rapports d'activités/retombées presse	
	Produit 5.2.1 Le suivi de la mise en œuvre de la SNPEV est effectif	nombre de missions de suivi évaluation réalisées			Rapports de missions /rapports d'évaluation	
	Produit 5.2.2 Un dispositif de suivi et de veille est mis en place et fonctionnel	Dispositif de veille fonctionnel			Rapports d'activités des structures de veille	
	<b>ACTIVITES PRIORITAIRES</b>				<b>RESSOURCES</b>	
<b>ACTIVITES PRINCIPALE</b>	Elaborer un projet de loi cadre prenant en compte toutes les préoccupations liées aux emplois verts					440 000 000
	Prendre les différents décrets d'application de la loi cadre					
	Institutionnaliser les structures de gouvernance de la promotion des emplois verts (comité national de pilotage et cellules opérationnelles éco-régionales)					
	Mettre en place un dispositif permettant d'identifier régulièrement les besoins des employeurs pour s'y adapter					
	Sensibiliser les décideurs du secteur de l'enseignement et de la formation					
	Elaborer des curricula sur les emplois verts					
	Renforcer les capacités des formateurs sur les questions environnementales et les technologies vertes					
	Elaborer des référentiels pédagogiques et des supports de formation basés sur l'Approche Par Compétence					
	Soutenir la création et le bon fonctionnement des MPMEVs ainsi créées à travers des activités d'appui-conseil (soutien au développement de plan d'affaires, conseil juridique, conseil en gestion, soutien à l'accès au marché)					
	Accompagner l'insertion des jeunes formés					



Nouer des partenariats avec les instituts de recherche sur les emplois verts	
Mener une étude sur les financements innovants dans la promotion des emplois verts	
Faciliter l'accès aux produits financiers adaptés au profit des jeunes entrepreneurs pour accéder aux mécanismes de financement pour créer et/ou accroître leurs entreprises	
Allouer une part importante du budget des sectoriels aux emplois de l'économie verte	
Définir les modalités de mise en place et de gestion d'un fonds d'impulsion des emplois verts (élaborer un cahier de charges, prendre des actes réglementaires)	
Identifier les mécanismes d'alimentation du fonds d'appui aux emplois verts	
Mener des études et des formations pouvant contribuer à mieux connaître les filières économiques génératrices d'emplois verts	
Mettre en place des mécanismes de co-financement public-privé permettant de mobiliser plus de fonds	
Mettre en place des mesures incitatives des financements innovants	
Promouvoir la création de fonds d'investissement pour faire émerger des projets de MPME porteurs impliquant les migrants et des entrepreneurs locaux	
Renforcer les capacités des acteurs en entrepreneuriat vert	
Mettre en place un fonds revolving	
Signer des conventions avec des institutions financières	
Mettre en place des lignes de crédits destinées à la promotion des emplois verts	
Elaborer une stratégie de communication et de plaidoyer	
Mettre en œuvre le plan de communication et de plaidoyer	

## Annexe 5 : Plan d'actions détaillé

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
<b>Axe 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et réglementaire</b>					136 000 000	9 500 000	8 500 000	5 500 000	159 500 000
<b>OS 1.1 : Réglementation et mise en cohérence des interventions dans le domaine des emplois verts</b>					125 000 000	7 500 000	8 500 000	5 500 000	146 500 000
Produit 1.1.1 Les orientations de la politique nationale en matière d'emplois verts sont décrites et les objectifs et engagements de l'Etat en la matière sont fixés	Elaborer un projet de loi cadre prenant en compte toutes les préoccupations liées aux emplois verts	1	réunions+ frais du cabinet d'études + séminaire de partage	10 000 000	10 000 000				10 000 000
	Prendre les différents décrets d'application de la loi cadre	1	PM		-				-
	vulgariser les textes et règlements pour une prise de conscience et une implication effective de tous les acteurs et secteurs	2	réunions de partage au niveau national et déconcentré, JT, émissions radios, points presse	5 000 000	5 000 000	2 000 000	3 000 000		10 000 000
	Diffuser une plaquette résumant les grands principes sur les textes et règlements	2	confection des plaquettes	1 000 000	1 000 000				1 000 000
	Organiser des sessions de formation et d'information sur les dispositions du cadre légal et réglementaire de création de MPME vertes au profit des cibles	2	4 sessions de formation	4 000 000	16 000 000				16 000 000
Produit 1.1.2 Les structures impliquées dans les emplois verts sont institutionnalisées	Institutionnaliser les structures de gouvernance de la promotion des emplois verts (comité national de pilotage et cellules opérationnelles éco-régionales)	1	5 réunions de mise en place des comités	4 000 000	20 000 000				20 000 000
	mettre en place un cadre opérationnel de collaboration et de concertation des acteurs	2	4 véhicules, carburant, réunions (10	53 000 000	53 000 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	69 500 000

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
	locaux		personnes par cellule: per diem, salle, restauration)						
Produit 1.1.3 Les actions des structures dans le domaine des emplois verts sont harmonisées	Informer les institutions sur la stratégie de promotion des emplois verts	2	voir plan de communication						-
	Institutionnaliser et intégrer les emplois verts dans les programmes et actions	2	atelier de partage	5 000 000	5 000 000				5 000 000
	Elaborer des conventions et des protocoles avec les différents ministères	2	4 réunions techniques	15 000 000	15 000 000				15 000 000
<b>OS 1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires des sociétés promotrices d'emplois verts</b>					11 000 000	2 000 000			13 000 000
Produit 1.2.1 La fiscalité des sociétés promotrices d'emplois verts est allégée	Réaliser une étude d'impact sur la fiscalité incitative et la création d'emplois verts	2	frais consultance + atelier de restitution	9 000 000	9 000 000				9 000 000
	Intégrer les modifications nécessaires dans le Code général des impôts en faveur des emplois verts	2	2 réunions techniques avec agents impôts	1 000 000	1 000 000	1 000 000			2 000 000
	Octroyer des exonérations aux employeurs proportionnellement au nombre d'emplois verts créés	2	PM	0					-
Produit 1.2.2 Les conditions favorables à une relance de l'investissement privé dans les filières vertes sont créées	Faciliter les démarches administratives des investisseurs dans les filières vertes	2	PM	0					-
	Réviser le Code des Investissements en y intégrant des préoccupations de création d'emplois verts (subventions)	2	2 réunions techniques	1 000 000	1 000 000	1 000 000			2 000 000
<b>Axe 2: Création d'opportunités d'emplois verts</b>					138 000 000	87 000 000	79 000 000	79 000 000	383 000 000
<b>OS 2.1 Promotion des éco-filières et du travail décent</b>					125 000 000	73 000 000	65 000 000	65 000 000	328 000 000
Produit 2.1.1 Les connaissances sur les éco-filières sont améliorées	Faire une étude sur les chaînes de valeurs	2	consultance +2 réunions partage et validation	15 000 000	25 000 000				25 000 000
	Réaliser et réviser, des	3	consultance +2	10 000 000		10 000 000	2 000 000	2 000 000	

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
	études sur les secteurs économiques les plus dynamiques en termes de création d'emplois verts pour favoriser la création d'emploi et l'investissement dans ces secteurs		réunions partage et validation						
	Elaborer un recueil de bonnes pratiques en matière d'emplois verts	2	consultance +2réunions partage et validation	5 000 000	5 000 000				5 000 000
	Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation sur les éco filières	2	4 rencontres éco régionales	5 000 000	20 000 000				20 000 000
	Organiser des missions d'échanges d'expériences	3	forfait	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000
	Organiser des foires sur les éco filières	3	4 foires éco filières nationales + panels	7 500 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	120 000 000
Produit 2.1.2 Des emplois verts durables décents sont créés au profit des jeunes et des femmes principalement	Orienter les cibles vers les filières et secteurs innovants	2	4 rencontres avec services d'orientation + 4 visites de terrain + tutorat	5 000 000	20 000 000				20 000 000
	Appuyer les Groupements de femmes et de jeunes dans la mise en œuvre de projets à fort potentiel de création d'emplois verts	3	missions d'appui et de formation	8 000 000		8 000 000	8 000 000	8 000 000	24 000 000
	Créer un prix pour les meilleurs MPMEVs et vulgariser les expériences réussies	3	prix et organisation événement	20 000 000			20 000 000	20 000 000	40 000 000
	Appuyer l'émergence d'organisations professionnelles notamment de jeunes producteurs / entrepreneurs pour favoriser	2	4 rencontres	5 000 000	20 000 000	20 000 000			40 000 000

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
	leur connexion avec les organisations patronales de leurs localités et pour promouvoir l'emploi associatif et coopératif								
<b>OS 2.2 Promotion de la prise en charge des emplois verts dans la planification</b>					13 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	55 000 000
Produit 2.2.1 Les emplois verts sont pris en compte dans les politiques nationales et sectorielles	Elaborer une méthodologie de prise en compte des emplois verts dans les programmes de l'Etat	2	2 ateliers (forfait)	2 000 000	2 000 000				2 000 000
	Adopter et faire valider la méthodologie par un acte réglementaire	3	atelier de validation	3 000 000	3 000 000				3 000 000
	Mettre à niveau les structures gouvernementales sur la méthodologie de prise en compte des emplois verts dans les programmes de l'Etat	2	2 séminaires de partage	8 000 000	8 000 000				8 000 000
Produit 2.2.2 Les documents de planification locale intègrent la dimension emplois verts	Accompagner les collectivités locales à inscrire l'emploi vert dans leurs plans de développement local	2	3 missions d'appui conseils + suivi évaluation avec cell écorég et ARD	8 000 000		8 000 000	8 000 000	8 000 000	24 000 000
	Appuyer les collectivités locales à mettre en œuvre des projets locaux et régionaux en cohérence avec la planification nationale	3	3 missions d'assistance	6 000 000		6 000 000	6 000 000	6 000 000	18 000 000
<b>Axe 3: Renforcement des capacités humaines</b>					96 000 000	702 500 000	444 000 000	461 500 000	1 704 000 000
<b>OS 3.1 Adaptation de la formation aux conditions spécifiques du marché et aux filières vertes</b>					81 000 000	632 000 000	372 000 000	372 000 000	1 457 000 000
Produit 3.1.1 Les besoins en formation en éco filières sont identifiés	Faire une étude sur la problématique formation-insertion / emplois verts	2	consultance +1réunions partage et validation	15 000 000	15 000 000				15 000 000
	Mettre en place un dispositif permettant d'identifier régulièrement les besoins des employeurs pour s'y adapter	1	cf. dispositif de veille	-	-				-

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
	Sensibiliser les décideurs du secteur de l'enseignement et de la formation	1	2 réunions	1 000 000	1 000 000				1 000 000
Produit 3.1.2 Des filières sur les emplois verts sont mise en place dans les Instituts, les centres de formation professionnelle et d'incubation	Appuyer les structures d'accueil en équipements et infrastructures	3	forfait	150 000 000		150 000 000	150 000 000	150 000 000	450 000 000
	Elaborer des curricula sur les emplois verts	1	10 ateliers résidentiels d'écriture de curricula	10 000 000	50 000 000	50 000 000			100 000 000
	Organiser des séances de mutualisation et de partage d'expériences	3	2 ateliers	10 000 000			10 000 000	10 000 000	20 000 000
	Renforcer les capacités des formateurs sur les questions environnementales et les technologies vertes	1	2 sessions de formation	15 000 000	15 000 000				15 000 000
	Elaborer des référentiels pédagogiques et des supports de formation basés sur l'Approche Par Compétence	1	PM		-				-
Produit 3.1.3 Les compétences et capacités des jeunes et femmes demandeurs d'emploi à créer et gérer leur propre entreprise dans des secteurs porteurs sont développées	Mettre en place des unités mobiles de formation et des écoles ateliers au niveau communautaire	2	4 unités mobiles+2 écoles ateliers par éco rég (forfait)	200 000 000		200 000 000	200 000 000	200 000 000	600 000 000
	Former des formateurs localement en GERME (Gérer Mieux son Entreprise), en marketing et en éducation financière	2	3 séminaires de formation	20 000 000		20 000 000			20 000 000
	Dispenser des formations en entrepreneuriat et autres modules liés à l'entreprise aux jeunes bénéficiaires sélectionnés porteurs de projets d'auto-emploi	2	4 sessions éco régionales	4 000 000		4 000 000	4 000 000	4 000 000	12 000 000
	Soutenir la création et le bon fonctionnement des MPMEVs ainsi créées à	1	4 missions d'appui	8 000 000		8 000 000	8 000 000	8 000 000	24 000 000

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
	travers des activités d'appui-conseil (soutien au développement de plan d'affaires, conseil juridique, conseil en gestion, soutien à l'accès au marché)								
	Renforcer les incubateurs d'entreprises des jeunes dans les emplois verts	3	2 incubateurs au Nord et au Sud (forfait)	200 000 000		200 000 000			200 000 000
	Accompagner l'insertion des jeunes formés	1	PM (fonds de promotion)	-					-
<b>OS 3.2 Promotion de la recherche développement en emplois verts</b>					15 000 000	53 000 000	72 000 000	72 000 000	212 000 000
Produit 3.2.1 La recherche dans le domaine des emplois verts est soutenue	Nouer des partenariats avec les instituts de recherche sur les emplois verts	1	PM	-					-
	Allouer des subventions aux chercheurs instituts de recherche	2	10 chercheurs	9 000 000		30 000 000	30 000 000	30 000 000	90 000 000
	Mettre en place un cadre de concertation et d'échanges sur la recherche en matière d'emplois verts	3	1 rencontre annuelle	3 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000
Produit 3.2.2 Les résultats de la recherche sont vulgarisés	Mettre en place une revue scientifique pour la publication des résultats de recherche	2	forfait	5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
	Primer les chercheurs qui se distinguent de par leurs résultats innovants	2	prime +événement	15 000 000			15 000 000	15 000 000	30 000 000
	Organiser des ateliers de partage des résultats de la recherche	3	2 ateliers par an	4 000 000			4 000 000	4 000 000	8 000 000
	Institutionnaliser une journée "emplois verts" au Sénégal	3	manifestations	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	60 000 000
<b>OS 3.3 Développement de référentiels</b>					-	17 500 000	-	17 500 000	35 000 000
Produit 3.3.1 Les métiers et emplois verts sont intégrés	Caractériser les métiers et emplois verts	2	2 ateliers de production	4 000 000		4 000 000		4 000 000	8 000 000
	Codifier les métiers et	2	2 ateliers de	4 000 000		4 000 000		4 000 000	8 000 000

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
dans le répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois(ROAME)	emplois verts		production						
	Vulgariser le volet métiers et emplois verts du ROAME	2	1 séance de partage	1 500 000		1 500 000		1 500 000	3 000 000
Produit 3.3.2 Les professions et catégories socioprofessionnelles vertes sont intégrées dans le répertoire global des PCS	Caractériser les Professions et Catégories Socioprofessionnelles vertes	2	2 ateliers de production	4 000 000		4 000 000		4 000 000	8 000 000
	Stabiliser la nomenclature et codifier les PCS vertes	2	2 ateliers de production	4 000 000		4 000 000		4 000 000	8 000 000
<b>Axe 4: Développement d'une politique adaptée de financement</b>					37 000 000	145 000 000	97 000 000	81 000 000	360 000 000
<b>OS 4.1 Promotion de financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières</b>					19 000 000	6 000 000	4 000 000	4 000 000	33 000 000
Produit 4.1.1 Les types de financements innovants sont identifiés	Mener une étude sur les financements innovants dans la promotion des emplois verts	1	consultance +1réunions partage et validation	15 000 000	15 000 000				15 000 000
	Concevoir et mettre en œuvre une stratégie efficace pour la mobilisation des ressources innovantes	2	1 consultant pendant 1 mois	2 000 000		2 000 000			2 000 000
Produit 4.1.2 Des ressources durables sont mobilisées pour le financement des emplois verts	Vulgariser les financements innovants relatifs à la création d'emplois verts à travers la sensibilisation, le renforcement de capacités et le plaidoyer	2	4 sessions éco régionales	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	16 000 000
	Faciliter l'accès aux produits financiers adaptés au profit des jeunes entrepreneurs pour accéder aux mécanismes de financement pour créer et/ou accroître leurs entreprises	1	PM (fonds de promotion)	-					-
<b>OS 4.2 Réorientation des politiques étatiques de financement en faveur des emplois de l'économie verte</b>					10000000	18000000	2000000	2000000	32 000 000
Produit 4.2.1 Le concept de	Organiser des ateliers de partage et d'appropriation du	2	1 atelier national et 4 ateliers éco	4 000 000	4 000 000	16 000 000			20 000 000



Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
l'économie verte est approprié et partagé par les acteurs	concept de l'économie verte au Sénégal et de partage du REEV		régionaux						
	Elaborer un guide sur le concept l'économie verte au Sénégal	2	1 consultant pendant 1 mois	2 000 000	2 000 000				2 000 000
Produit 4.2.2 Des ressources conséquentes sont affectées par l'Etat au financement des emplois de l'économie verte	Mener un plaidoyer auprès des institutions publiques pour une prise en comptes de la dimension de l'économie verte dans les politiques de développement	2	forfait	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000
	Allouer une part importante du budget des sectoriels aux emplois de l'économie verte	1	PM	-					-
Produit 4.2.3 Un fonds d'appui à la promotion des emplois verts est mis en place	Définir les modalités de mise en place et de gestion d'un fonds d'impulsion des emplois verts (élaborer un cahier de charges, prendre des actes réglementaires)	1	PM						-
	Identifier les mécanismes d'alimentation du fonds d'appui aux emplois verts	1	1 consultant pendant 1 mois	2 000 000	2 000 000				2 000 000
	Assurer une synergie (technique et financière) entre les porteurs de programmes	2	PM	-					-
<b>OS 4.3 Réorientation des investissements privés vers les créneaux productifs</b>					0	80000000	50000000	50000000	180 000 000
Produit 4.3.1 Les créneaux productifs pour des investissements innovants sont recensés	Mener des études et des formations pouvant contribuer à mieux connaître les filières économiques génératrices d'emplois verts	1	consultance +1réunions partage et validation + Formation	20 000 000		15 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
	Appuyer l'organisation de rencontres d'échanges entre les jeunes et les organisations de financement et d'employeurs	3	4 ateliers éco régionaux	4 000 000		4 000 000	4 000 000	4 000 000	12 000 000

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
Produit 4.3.2 Les investissements privés dans les créneaux productifs sont accrus	Mettre en place des mécanismes de co-financement public-privé permettant de mobiliser plus de fonds	1	PM						-
	Faciliter des transferts de fonds en vue d'investir dans les créneaux productifs	2	PM						-
	Mettre en place des mesures incitatives des financements innovants	1	PM						-
Produit 4.3.3 Un dispositif facilitant l'investissement et l'insertion socioprofessionnelle des migrants est mis en place	Renforcer les capacités des administrations régionales et des collectivités locales en matière de gestion de la migration et à intégrer la migration dans leur plan de développement	3	4 ateliers éco régionaux	16 000 000		16 000 000	16 000 000	16 000 000	48 000 000
	Mener une campagne sur l'international ciblant la diaspora portant sur les investissements créant des emplois verts	3	forfait	20 000 000		20 000 000			
	Appuyer l'insertion socio-économique des migrants de retour à travers la promotion de l'auto emploi au niveau local, en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat vert	2	1 consultant pour appui technique	5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
	Promouvoir la création de fonds d'investissement pour faire émerger des projets de MPME porteurs impliquant les migrants et des entrepreneurs locaux	1	Ligne de crédit	20 000 000		20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
<b>OS 4.4 Mise en place de mécanismes de pérennisation du financement des emplois verts</b>					8000000	41000000	41000000	25000000	115 000 000
Produit 4.4.1 Les acteurs sont mis en réseaux	Sensibiliser et accompagner les acteurs dans leur mise en réseau	2	4 ateliers éco régionaux	16 000 000		16 000 000			16 000 000

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
	Mettre en réseau les MPMEVs (clusters) pour générer des synergies entre elles (à travers la réalisation d'économies d'échelle, de partage d'équipements, d'accès au marché et au financement)	2	4 ateliers éco régionaux	16 000 000			16 000 000		16 000 000
	Créer des cadres locaux de concertation et de partage des bonnes pratiques en matière d'emplois verts	3	4 réunions techniques	4 000 000	4 000 000				4 000 000
	Créer un réseau de centrales d'achat éco régional	3	4 réunions techniques	4 000 000	4 000 000				4 000 000
	Organiser des foires et rencontres professionnelles au niveau local et sous régional	3	forfait	20 000 000		20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
	Renforcer les capacités des acteurs en entrepreneuriat vert	1	1 consultant pour appui technique	5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
Produit 4.4.2 Les mécanismes de financement existant sont mis en profit	Mettre en place un fonds revolving	1	PM						-
	Signer des conventions avec des institutions financières	1	PM						
	Mettre en place des lignes de crédits destinées à la promotion des emplois verts	1	forfait	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	
<b>Axe 5: Mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation</b>					60 000 000	112 000 000	106 000 000	114 000 000	392 000 000
<b>OS 5.1 Vulgarisation de la stratégie de promotion des emplois verts</b>					3 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	153 000 000
Produit 5.1.1 La stratégie de promotion des emplois verts est bien connue et appropriée par les parties prenantes	Elaborer une stratégie de communication et de plaidoyer	1	1 consultant en COM pendant 2 mois	3 000 000	3 000 000				3 000 000
	Mettre en œuvre le plan de communication et de plaidoyer	1	forfait de mise en œuvre	50 000 000		50 000 000	50 000 000	50 000 000	150 000 000
	Vulgariser les résultats positifs obtenus par la stratégie sur le terrain	2	Cf. plan de com						-
	Organiser au moins un	3	PM						-

Axe stratégique/résultats attendus	Activités	Priorité (1= Elevée; 2 = Moyenne; 3 = Faible)	Eléments de calcul	Coût estimatif de l'activité	2016	2017	2018	2019	coût total SPEV (FCFA)
	forum annuel des MPMEVs appuyés								
<b>OS 5.2 Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation</b>					57 000 000	62 000 000	56 000 000	64 000 000	239 000 000
Produit 5.2.1 Le suivi de la mise en œuvre de la SNPEV est effectif	Créer des comités éco-régionaux de suivi et les doter de moyens	2	forfait de 1 million par comité par mois	48 000 000	48 000 000	48 000 000	48 000 000	48 000 000	192 000 000
	mettre en place une équipe de supervision et la doter de moyens	2	forfait	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000
	faire un suivi annuel de la stratégie	2	1 consultant pendant 1 mois	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000
	faire une évaluation à mi-parcours de la stratégie	3	1 consultant pendant 2 mois	4 000 000		4 000 000			4 000 000
	faire une évaluation finale de la stratégie	3	1 consultant pendant 4 mois	8 000 000				8 000 000	8 000 000
	Mettre en place une base de données sur les emplois verts et veillez à sa mise à jour régulière	2	1 informaticien	2 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Produit 5.2.2 Un dispositif de suivi et de veille est mis en place et fonctionnel	Renforcer les structures existantes au niveau du MEDD en charge de la veille environnementale et le BOM pour un bon suivi des emplois verts	2	Forfait	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	12 000 000
	Elaborer des outils de mesure de la prise en compte de l'économie verte dans les politiques	3	1 consultant pendant 1 mois	2 000 000		2 000 000			2 000 000
	<b>TOTAL</b>				<b>467 000 000</b>	<b>1 056 000 000</b>	<b>734 500 000</b>	<b>741 000 000</b>	<b>2 998 500 000</b>